

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

N° 2

---

# LA MADELEINE

SON GISEMENT — SON INDUSTRIE  
SES ŒUVRES D'ART

PAR

le Docteur **L. CAPITAN**

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE ET A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

**D. PEYRONY**

CONSERVATEUR DU MUSÉE PRÉHISTORIQUE DES EYZIES



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY

62, RUE DES ÉCOLES, 62

—  
1928

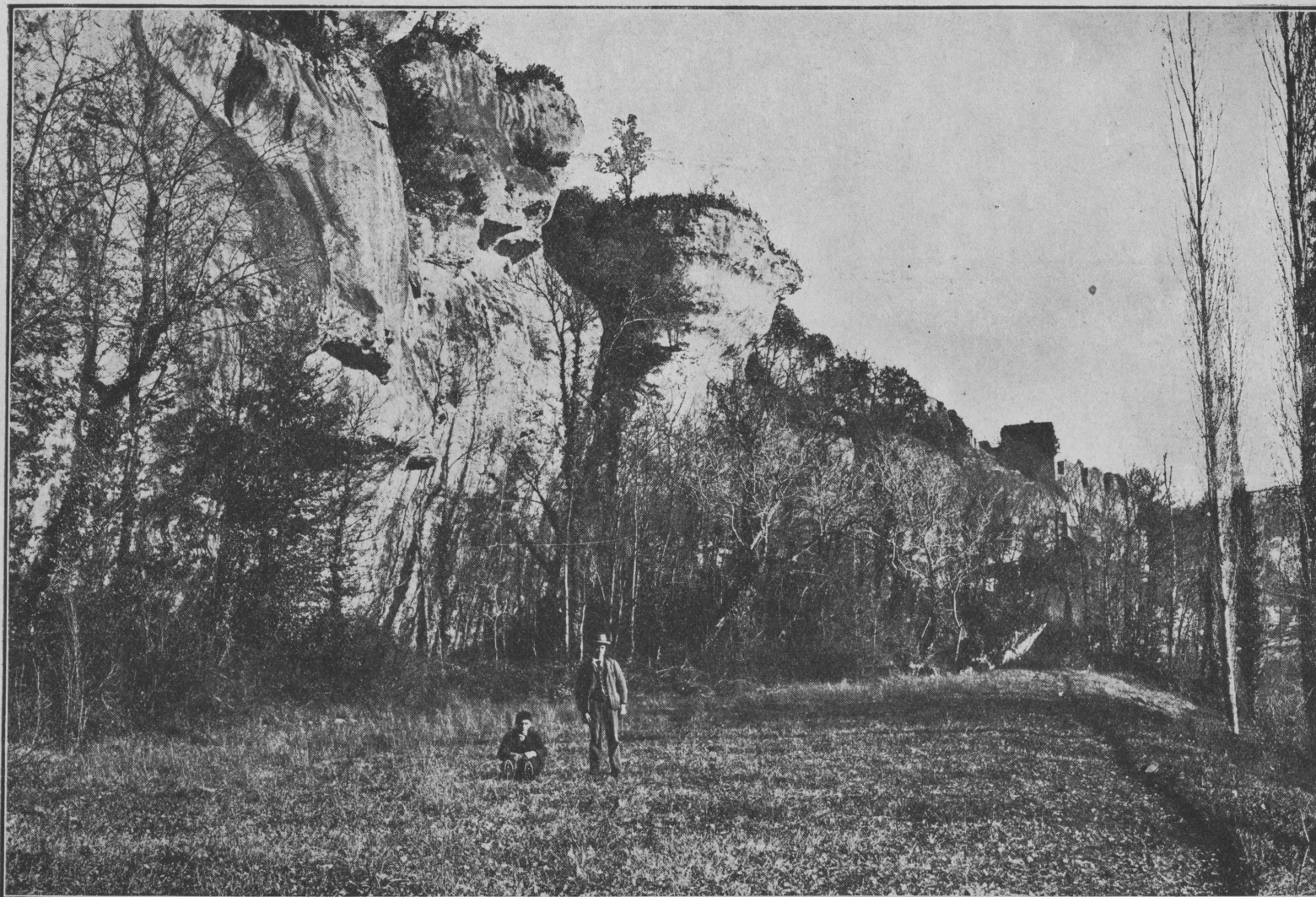


PLANCHE I. — Vue générale des rochers de La Madeleine avec les ruines du vieux château. A gauche, derrière les arbres, l'abri célèbre avant les fouilles.

# LA MADELEINE.

## INTRODUCTION

Lorsque, suivant la route accidentée et pittoresque qui va des Eyzies au Moustier, on descend des hauteurs où s'accroche le château de Marzac, on voit tout à coup devant soi, au bas des escarpements qui surplombent la Vézère serpentante, s'ouvrir une vaste clairière bordée dans le fond par les hauteurs boisées qui encadrent son lit, latéralement par les à-pics qui dominent la rivière, et fermée en bas par les clapotis des eaux rougeâtres de la Vézère encerclant le tout d'une large boucle aqueuse. C'est là, dans le fond, qu'au milieu de grands rochers abrupts et surplombants, s'ouvre le vaste abri qui fut La Madeleine et où vécut, pendant plusieurs millénaires, une dense population d'habiles chasseurs, de hardis pêcheurs, et d'incomparables artistes, vivant par un froid en général sec. Ils étaient enfouis au milieu des bois, bien abrités contre le vent, exposés au moindre soleil, entourés d'une faune abondante, protégés par leur situation topographique, murs de rochers d'une part, fossé de la Vézère d'autre part, et simples sentiers faciles à repérer et à défendre sous bois constituant les seuls moyens d'accès dans la petite place forte.

Sur la rive opposée du cours d'eau, une sorte de terre-plein, nivelé et dénudé par les inondations, assez large, formait un point où, dans la belle saison, pouvaient s'élever des huttes ou se constituer un local où bêtes et gens pouvaient former un village annexe du vrai centre : l'énorme abri de la Madeleine, dont la formidable voûte en pente couvrait un large espace sous lequel une importante tribu pouvait résider ainsi complètement protégée (voir fig. 2).

Tel est le cadre que le préhistorien géographe voit se dresser devant lui. Il le meuble facilement de ses antiques habitants de l'époque

magdalénienne. Dans les bois, c'est le bruissement des bêtes qui les parcourent : rennes s'enfuyant, bisons dévalant, saïga se sauvant le long de la rivière et, dans le fond, le bruit du mammouth s'éloignant à pas lents en faisant craquer les branches, tandis qu'une bande de chevaux se sauvent et s'enfoncent dans la brousse.

Là-bas, dans le fond, le long du bord de l'eau, c'est un grouillement de gens autour et devant l'abri. Les hommes reviennent de la chasse rapportant leurs gibiers, tandis que, descendant la Vézère sur leurs radeaux, les pêcheurs regagnent le logis.

Tout autour de l'énorme home bien calfeutré et fermé par d'énormes troncs d'arbres recouverts de mousse, les femmes vont et viennent, là préparant le souper des arrivants, ici cousant les vêtements de peau, ici encore débitant finement les lames de silex, tandis que, sous la direction d'un vieil artiste, des jeunes gens s'exercent à graver l'os, la corne et l'ivoire.

Et tout cela vit, s'agite et donne son concours à la tâche commune que, du fond de l'abri, dirige le grand chef, vieillard expérimenté et sorcier émérite...

Oui ! c'est bien tout cela et combien d'autres détails encore que voient les préhistoriens qui croient à la géographie humaine... même préhistorique... C'est en tous cas la façon moderne dont très succinctement ils pensent pouvoir présenter cet énorme ensemble de choses mortes recueillies avec amour, et comment ils considèrent qu'elles peuvent être interprétées alors que, pleines de vie, elles servaient à l'homme et étaient même une partie de son existence...

Mais maintenant il nous faut abandonner cette évocation, descendre vers la Vézère, la traverser, et suivre le petit chemin le long du rocher saillant où se dressent les ruines moyenâgeuses du vieux château de La Madeleine pour gagner enfin l'abri lui-même.



Carte de la région des Eyzies où l'on a souligné les noms des principales stations préhistoriques :  
La Madeleine, les Eyzies, les Combarelles, Grotte de Font de Gaume.

## DESCRIPTION DES LIEUX (1)

En arrivant presqu'en face du village de Tursac (Dordogne), la Vézère, venant du Moustier, décrit une grande boucle, va passer sous le château de Marzac, puis semble revenir sur ses pas par un autre chemin jusqu'aux ruines du château de La Madeleine bâti sur l'isthme qu'elle forme à cet endroit, laissant à droite le hameau du Petit Marzac. Après avoir presque butté contre la falaise, elle se dirige vers l'Ouest en la longeant à une distance moyenne de trente mètres.

Ces grands rochers forment une ligne presqu'ininterrompue, d'environ 500 mètres, allant du Petit Marzac au vallon de Combe-Guillère. A l'Est, à mi-hauteur, on aperçoit une terrasse sur laquelle s'ouvrent plusieurs beaux abris qu'on prendrait de loin pour des entrées de grottes. Nous les avons explorés avec soin ; nous n'y avons trouvé, ainsi que sur la terrasse, que des restes de vieilles constructions, datant tout au plus du Moyen Age. S'ils ont été occupés à l'époque préhistorique, actuellement il n'en reste plus trace ; ils ont été vidés depuis et les dépôts lancés dans la vallée d'où ils ont été entraînés par les débordements de la Vézère.

A l'extrémité Ouest de la plateforme, existe encore une petite chapelle, assez bien conservée, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; elle dépendait du château dont les ruines se dressent directement au-dessus, sur le rocher à pic.

A la base de la falaise, se creuse une série d'abris plus ou moins profonds. Ceux de l'Est, à voûte et à terrasse peu élevées, sont envahis par les eaux à la plus petite crue ; ceux du milieu et de l'Ouest formaient autrefois, et certains forment encore, de grands surplombs élevés ; les inondations ne les envahissent que très rarement. Ce sont eux que nos ancêtres préhistoriques ont choisis pour leur habitat. Ils sont exposés en plein sud, à proximité d'une source abondante coulant dans le vallon de Combe Guillère. Les dépôts archéologiques semblent s'étendre, avec quelques solutions de continuité, sur une longueur de quatre cents mètres ; mais ils sont parfois recouverts

1. Voir carte à la page précédente.

d'énormes éboulis provenant de l'effondrement de la voûte des abris.  
A l'extrémité Ouest, les Moyenâgeux ont profité d'une faille na-

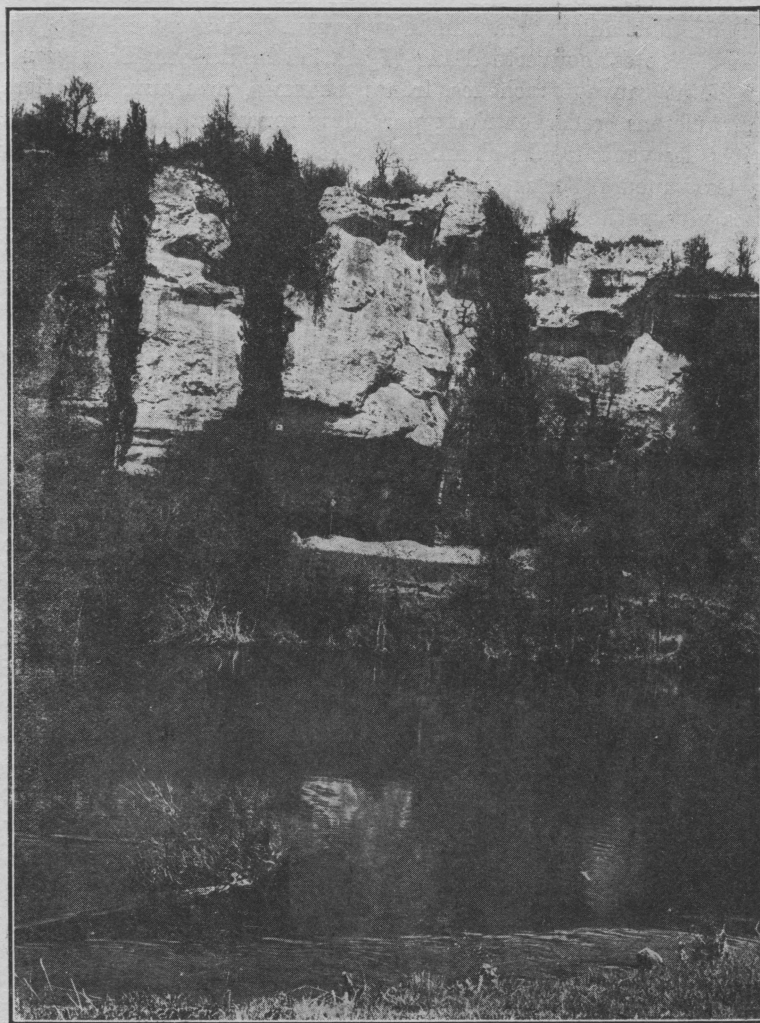


Fig. 1. — Vue de face de l'abri de La Madeleine. Au premier plan, la Vézère.  
Les déblais des fouilles forment une bande blanche au pied de la falaise.

turelle de la roche, pour creuser, à un endroit inaccessible, des salles dont on voit l'entrée, mais dans lesquelles on ne peut arriver qu'à l'aide de cordes. Au-dessous, au pied du grand mur rocheux, devaient

être adossées quelques misérables cabanes, ainsi qu'en témoignent encore les trous destinés à recevoir les bois de charpente.

Sauf devant l'abri célèbre où s'étend une prairie naturelle, (voir pl. I) partout ailleurs, la bande de terrain située entre les rochers et la rivière est couverte d'une végétation luxuriante. Tout pousse là à l'état sauvage : chênes, frênes, charmes, ormeaux, noisetiers, buis, buissons, reliés entr'eux par des ronces et des clématites, abrités des vents froids, chauffés par les rayons du soleil, humectés par les vapeurs d'eau ; par endroits, c'est un fouillis inextricable.

Les plus petites anfractuosités et les moindres accidents rocheux retenant les terres et les poussières sont garnis de buis et d'herbes de toutes sortes, donnant une impression agréable à l'œil. C'est un site sauvage et merveilleux où l'on peut jouir à son aise des charmes de la nature.

## HISTORIQUE DES FOUILLES

L'exploration du grand abri, situé au fond du pré, fut commencée en 1863 par Lartet et Christy. Sur ce point, les couches archéologiques étaient presque en surface ; aussi, les premiers travaux se firent aisément.

Plus tard, des fouilleurs d'occasion continuèrent, à l'Est, la tranchée Lartet. Puis vinrent le Dr Paul Girod, Massénat et Emile Rivière, qui firent leurs recherches du côté Ouest. Enfin, en octobre 1910, nous commençâmes les nôtres pour le compte de l'Etat ; elles se continuèrent, avec des interruptions, jusqu'au 20 octobre 1913.

Les premières ont été faites avec l'aimable autorisation des propriétaires M. et M<sup>me</sup> La Borderie, et les nôtres avec celle de M<sup>me</sup> Veuve La Borderie, née Limoges (1).

### Repérage des fouilles

Lorsque nous arrivâmes sur les lieux pour la première fois, les déblais des anciens travaux recouvraient tout le sol de l'abri. Les ronces et les buissons en avaient envahi une partie et empiétaient fortement sur la prairie située en avant. Il était impossible, à pre-

1. De nouvelles fouilles se poursuivent actuellement dans ce coin célèbre avec la gracieuse autorisation des nouveaux propriétaires, Mme et M. de Villepin, à qui nous adressons nos vifs remerciements.



mière vue, de reconnaître les points restés vierges ; tout paraissait avoir été bouleversé. C'était donc sans grand enthousiasme que nous entreprenions nos recherches.

Quelques grattages, faits dans les déblais, nous avaient donné de nombreuses et assez bonnes pièces en silex et quelques fragments

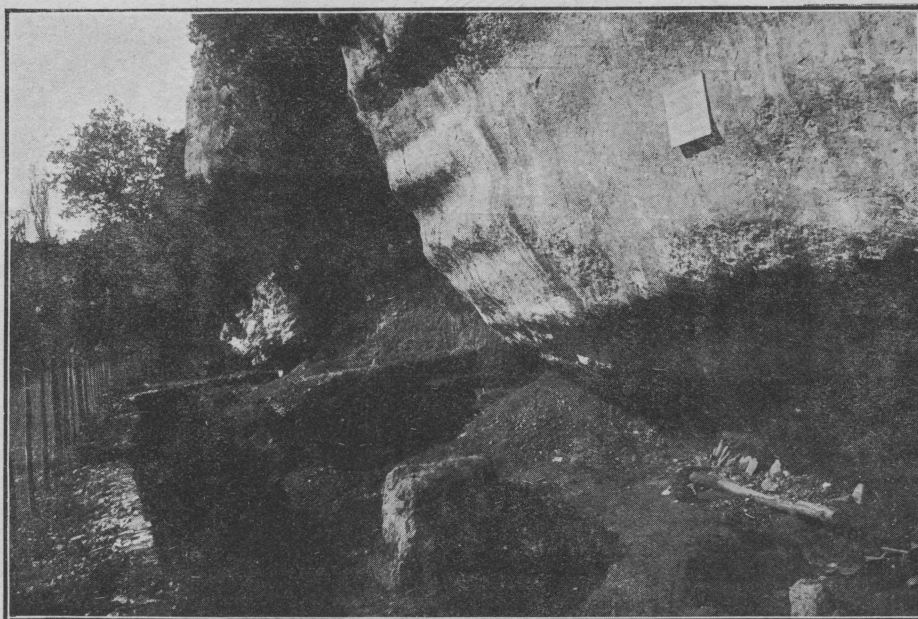


Fig. 2. — Vue de l'abri de La Madeleine en cours de fouilles.

en os. En refouillant ces matériaux, nous pouvions avoir la chance de profiter de l'inexpérience des premiers chercheurs et de trouver les objets intéressants qui avaient pu échapper à leur attention ; nous décidâmes alors de faire ce travail et de vider complètement l'abri. Ceci nous permit de repérer les anciennes fouilles, de retrouver les parties inexplorées et de reconstituer l'abri du début de l'habitat.

Lartet et Christy avaient atteint partout la base des couches archéologiques, sauf dans le fond d'une cuvette près du bloc calcaire B du plan (fig. 3). Grâce à un article paru dans la *Revue archéologique* de 1864 (1), il nous a été permis de limiter leurs travaux d'une ma-

1. E. Lartet et H. Christy, Cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps préhistoriques dans l'Europe centrale. *Revue archéologique*, 1864.

Plan du gisement de la MADELEINE

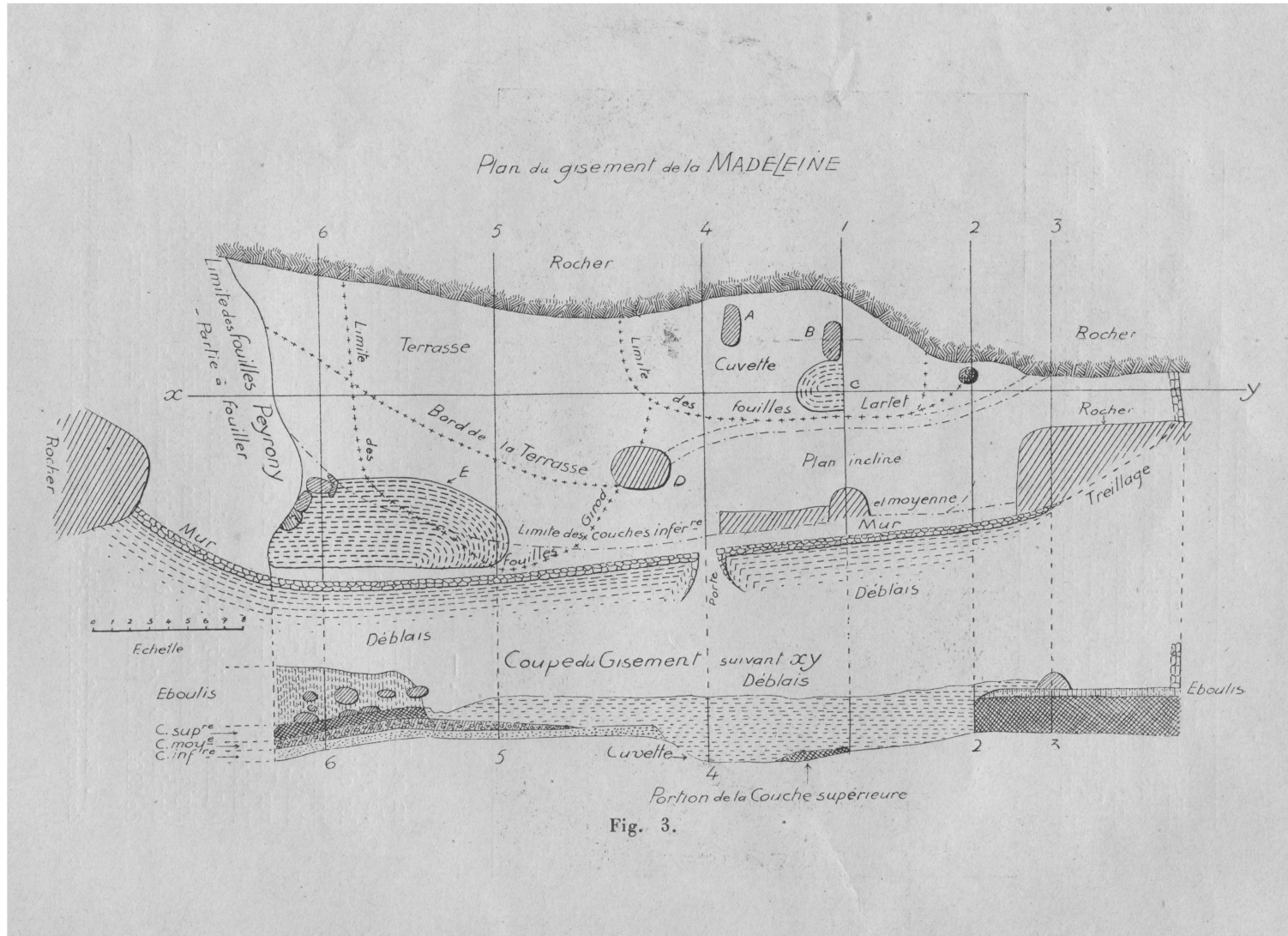


Fig. 3.

nière précise. Partant du côté Est, de la lettre L gravée sur la paroi de l'abri, ils s'étendaient au fond de ce dernier sur une longueur de 15 mètres et sur une largeur de 7 mètres en moyenne.

Ceux du Dr Paul Girod, d'Elie Massénat et d'Emile Rivière avaient été pratiqués à la suite, du côté Ouest, sur 16 mètres environ de long et 7 mètres de large. Toutes les couches avaient été enlevées sur 5 mètres de long et 4 mètres de large ; puis, partout ailleurs, la supérieure seule avait été suivie et les deux inférieures étaient intactes. Ils avaient pratiqué quelques tranchées de ci, de là, autour des gros blocs calcaires disséminés en avant, mais n'avaient pas touché à ceux-ci.

A l'Est, des fouilleurs d'occasion étaient arrivés à 2 m. 50 au-delà de la lettre L, mais sans atteindre la base du gisement. Toutes les autres parties étaient à peu près vierges ou tout au moins bouleversées seulement par endroits ; elles étaient presque toujours recouvertes d'éboulis qui les avaient protégées.

### Sol de l'abri et disposition des couches

Le sol naturel de l'abri est formé de sable terreux d'inondation mêlé à quelques pierres calcaires ; on remarque par ci, par là, plusieurs gros blocs.

La partie fouillée peut se diviser en deux, séparées par le rocher D (fig. 3) et une ligne droite partant de ce dernier et allant au fond de l'abri.

Le côté Ouest comprend, en arrière, une terrasse d'environ 20 mètres de long sur 4 à 5 mètres de large, se terminant en avant par un plan incliné qui descend par endroits à près de 1 m. 50 au-dessous du niveau de la terrasse.

Le côté Est se compose, entre les nos 2 et 4, fig. 3, d'une grande cuvette occupant tout le fond de l'abri sur 5 m. 50 de large ; en avant, elle était limitée par un ressaut de terrain d'un mètre de large, finissant par un plan incliné semblable au précédent.

La couche inférieure épousait tous les accidents du terrain et reposait partout sur le sol naturel, sauf dans la grande cuvette. La couche moyenne s'étendait sur la précédente. La supérieure était beaucoup plus irrégulière ; elle recouvrait complètement les deux autres, mais n'avait pas partout la même épaisseur. C'est elle qui garnissait la grande cuvette ; nous en avons trouvé à la base un lambeau intact, avec l'industrie caractéristique de ce niveau (fig. 3). Les Magdaléniens supérieurs avaient dû la vider des dépôts anté-

rieurs ; car ces derniers s'arrêtaient au bord du creux et buttaient contre un blocage en pierres plates.

Du côté Ouest, elle allait très en avant dans la prairie ; elle dépassait les autres de beaucoup et formait, dans une dépression du sol, une lentille assez puissante, en arrière de laquelle était une série de petits blocs.

Le mur construit à 12 mètres en moyenne en avant, pour soutenir les déblais et clôturer le gisement, limite à peu près ce dernier (fig. 2). Il est probable qu'à une certaine profondeur, dans toute la prairie, on trouverait des silex et des os ; la grande crue du 30 mars 1913 ayant fait glisser une partie de la berge située à environ 30 mètres de la falaise, on voit partout des silex taillés dans le talus produit ; mais ils ne font pas partie du gisement en place ; ils ont été entraînés là par les eaux d'inondation en se retirant. Des fouilles faites à cet endroit pourraient cependant fournir quelques bonnes pièces.

### **Nature des couches et observation sur leur formation**

La couche inférieure, même dans ses parties les plus élevées, sur la terrasse Ouest, était formée surtout de sable terreux d'inondation. On n'y remarquait que quelques traces de foyers. Pendant sa formation les eaux de la rivière paraissent l'avoir envahie très souvent ; elles ravinaient les dépôts, entraînaient les cendres, les charbons, parfois les os et autres objets, et déposaient de minces couches de sable. A ce dernier, se trouvaient mêlés des galets calcaires polis par le roulement et quelques pierres assez grosses de même nature.

La formation de ce niveau correspond à une période un peu humide et pas très froide, puisque nous n'avons pas rencontré cette pierraille calcaire existant parfois ailleurs, résultant de l'écaillage de la falaise par la gelée.

La base de la couche moyenne était de même nature que la précédente, mais à mesure qu'on s'élevait, elle devenait argileuse et les petits éléments calcaires anguleux augmentaient progressivement. On constatait une diminution constante dans l'intensité des crues. Le climat devenait plus sec. Il devait faire plus froid, puisque les éléments calcaires détachés de la voûte sont de plus en plus nombreux.

Dans le niveau supérieur, on ne remarquait pas de sable d'inondation, bien que certaines parties, en avant, ne fussent pas plus élevées que la base de l'inférieur situé sur la terrasse (fig. 3).

Cette couche noire était composée de nombreux éboulis calcaires

de toutes les dimensions, de terre, d'ossements d'animaux brisés et d'objets préhistoriques. A la différence des couches précédentes, les interstices existant entre ces divers matériaux n'étaient pas garnis.

Les eaux de la Vézère ne paraissent pas être montées là souvent pendant sa formation. Le climat devait être froid et plus sec qu'aujourd'hui, car parfois les crues actuelles couvrent le gisement ; celle du 30 mars 1913 y avait amené 0 m. 50 d'eau.

Du milieu de la couche à la partie supérieure, la pierraille diminuait insensiblement au point que, dans le haut, on n'en trouvait presque plus ; le terrain était compact ; on y remarquait, jusqu'à une certaine profondeur, de nombreux hélix et quelques valves d'anodontes.

De l'examen attentif de cet horizon, il semble résulter que le climat du début devait être sec et le froid très intense pour détacher de la voûte de l'abri une telle quantité de plaques calcaires. Puis, insensiblement, la température est devenue douce et humide ainsi qu'en témoignent les débris de Mollusques recueillis.

Nous verrons plus loin que ces observations concordent exactement avec les données de la faune.

### Stratigraphie

Au cours de nos travaux, nous avons relevé six coupes numérotées de 1 à 6 sur notre plan (fig. 3), correspondant aux numéros gravés sur les parois de l'abri. Nous n'en donnerons que deux qui permettront de se rendre compte de ce qu'était le gisement. La coupe n° 1, fig. 4, a été relevée dans la partie principale de l'abri où les premières recherches avaient eu lieu, et le n° 6 sur un point complètement vierge.

Dans la partie vierge de la coupe n° 1, fig. 4, le niveau archéologique inférieur reposait directement sur le sol naturel de l'abri et en épousait tous les accidents. En avant, il allait butter contre un gros bloc calcaire ; en arrière, un petit blocage le séparait de la cuvette, où avaient eu lieu les fouilles Lartet, contenant encore à la base des restes du niveau supérieur qui la garnissait primitivement.

Au-dessus, le niveau moyen se superposait exactement au précédent.

Enfin, la couche supérieure recouvrait les deux autres et, dans la cuvette, reposait directement sur le sol naturel. En arrière, elle avait été fouillée ; nous n'y avons trouvé que des déblais et des frag-

ments de brèche qui, adhérant fortement à la paroi, n'avaient pu être détachés.

Le tout était recouvert de 0 m. 20 à 0 m. 25 de terre végétale et de déblais d'anciens travaux.

Gisement de la MADELEINE - Coupes 1 et 6

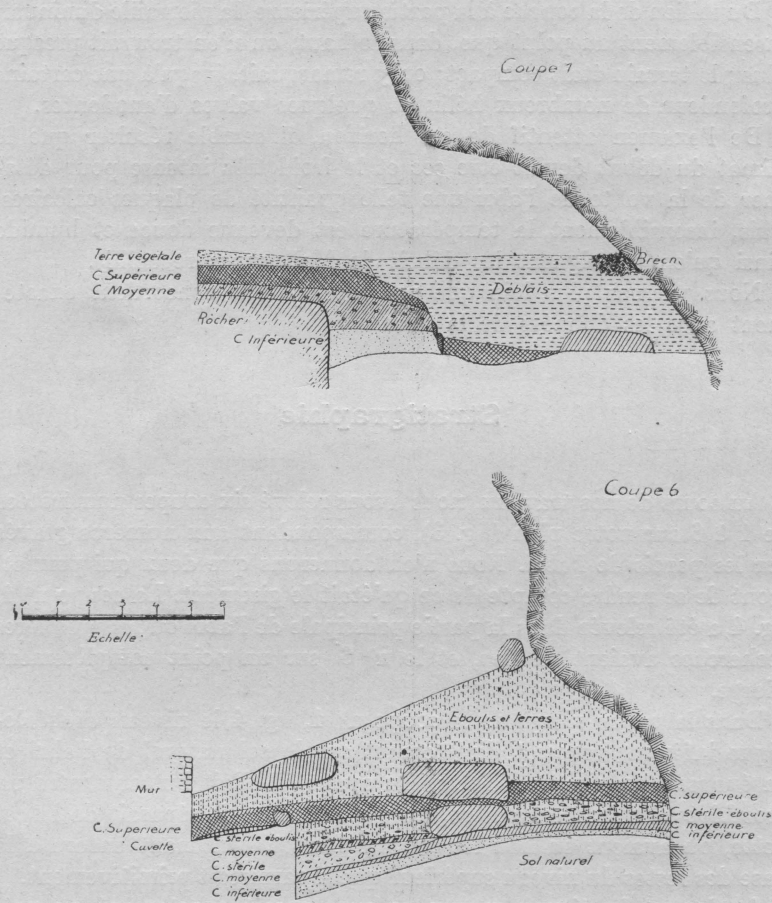


Fig. 4. — Coupes 1 et 6 du gisement de La Madeleine.

Dans la coupe n° 6, fig. 4, la couche inférieure reposait sur la terrasse du fond de l'abri et sur le plan incliné situé en avant; elle s'étendait sur une largeur d'environ 11 mètres.

La moyenne recouvrait exactement la précédente et ne la dépassait pas.

La supérieure était séparée des autres par une couche stérile



Fig. 4 bis. — Vue d'une des coupes du gisement de La Madeleine.

d'éboulis gros et petits ; elle s'avancéait beaucoup plus dans la prairie où elle formait une forte lentille.

Ces couches étaient recouvertes par une forte épaisseur d'éboulis de toutes les dimensions.

#### I. — COUCHE INFÉRIEURE

Ce niveau, formé de sable terreux d'inondation, était couleur de terre à briques. En avant, il atteignait parfois plus d'un mètre d'épaisseur, tandis qu'en arrière, il variait entre 0 m. 25 et 0 m. 50. Entre les coupes n<sup>os</sup> 1 et 4, on remarquait deux strates brunes peu épaisses, l'une à la partie supérieure, l'autre à la base. Cette dernière se composait surtout d'un lit d'ossements de lièvres de 4 à 5 centimètres d'épaisseur. Les restes de ces rongeurs se sont bien rencontrés un peu partout dans le gisement, mais nulle autre part en aussi grande

quantité. Ils paraissent être les reliefs des repas des grands rapaces nocturnes de cette époque.

Les anciennes fouilles n'avaient atteint que très peu cette couche ; il nous a donc été possible de la suivre sur une grande étendue et de bien l'étudier. Sur le plan incliné, elle reposait sur une sorte de dallage en pierres calcaires. Cette disposition permettait aux Troglodytes chassés par les inondations de réoccuper l'abri, dès que les eaux s'étaient retirées, sans avoir trop à souffrir de l'humidité.

#### INDUSTRIE LITHIQUE.

*Objets solutréens.* — A la base de la couche, en surface du sol de l'abri, nous avons recueilli un fragment de feuille de laurier (fig. 5, n° 1) et la moitié d'un grattoir (fig. 5, n° 2) légèrement polis. Ces

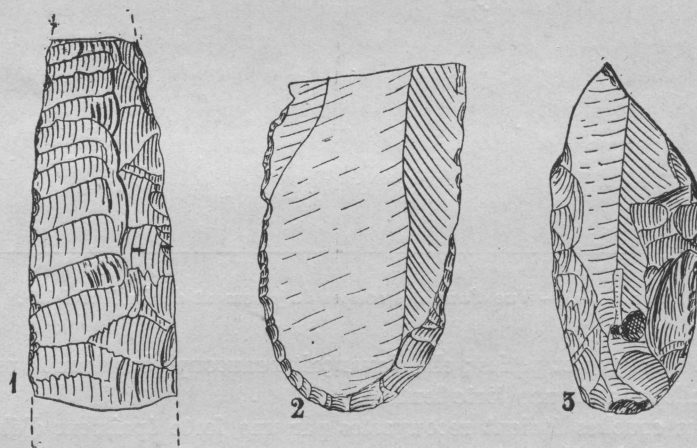


Fig. 5. — Objets solutréens et à faciès solutréen.

pièces, situées en dehors du dépôt humain, ne semblent pas avoir été portées là par les Magdaléniens, mais plutôt abandonnées par des Solutréens, qui, au cours d'une expédition de chasse, avaient dû se reposer à cet endroit. Le burin (fig. 5, n° 3), trouvé en pleine couche, est taillée à la solutréen ; cependant, la patine du silex indique qu'il ne peut se classer avec les objets précédents ; malgré sa taille, il paraît bien être magdalénien ancien.

*Burins.* — Les burins comprennent la moitié des pièces en pierre. Nous avons démontré plusieurs fois que ce sont surtout des outils débiteurs de l'os, de la corne et de l'ivoire ; ils sont nés avec cette



industrie et se sont multipliés à mesure que l'emploi de ces matières s'est généralisé ; ils ont certainement servi aussi à exécuter les sculp-

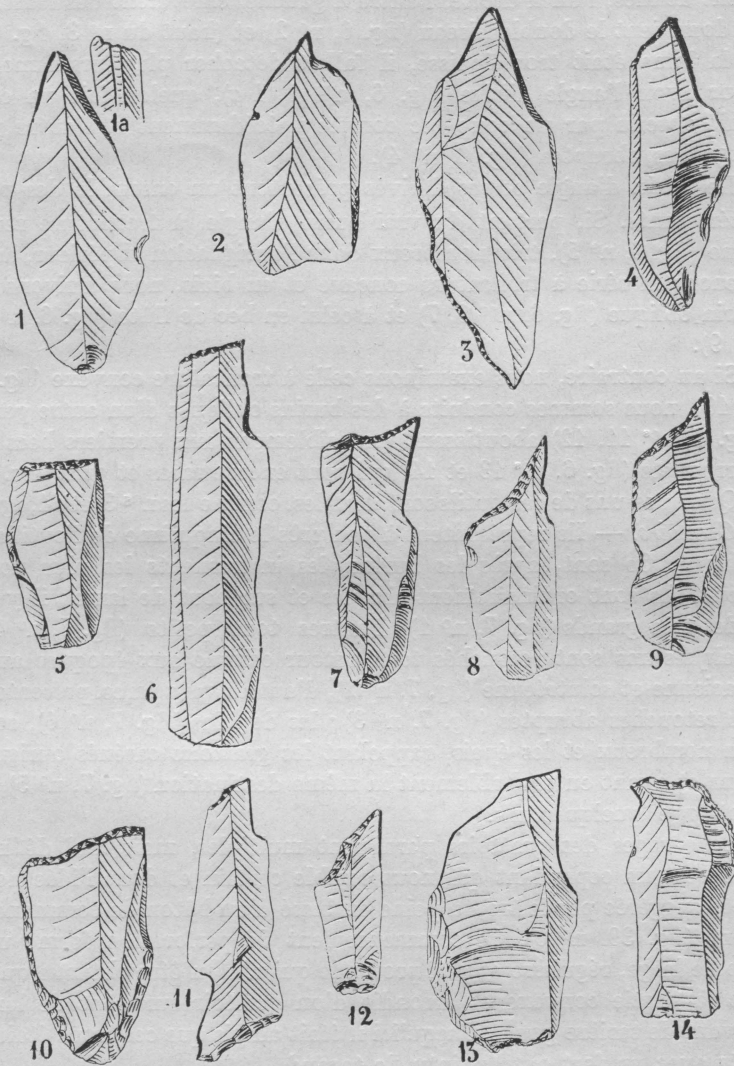


Fig. 6. — Divers types de burins.

tures et les gravures sur pierre, mais les fins dessins sur os étaient faits avec des pointes plus délicates (fig. 10) et les becs de perroquets (fig. 44).

Les burins sont très variés, le plus souvent droits, formés d'une lame à l'extrémité de laquelle deux coups de percuteur adroitement donnés, l'un à droite, l'autre à gauche, enlevaient des lamelles et donnaient le double biseau (fig. 6, n° 2) et (haut du n° 3, fig. 6) ; si la lame était trop épaisse, il fallait détacher plusieurs lamelles pour avoir l'angle dièdre (fig. 6, nos 1, 1-a), quelquefois un côté était obtenu par un coup sec comme précédemment et l'autre par retouches abruptes (fig. 6, n° 4).

Le burin d'angle et ses dérivés présentent un ensemble des plus intéressants. Si, partant du vrai burin d'angle, à troncature rectiligne (fig. 6, n° 5), très nombreux dans l'aurignacien supérieur, nous prenons la série à troncature concave et en biais, nous arrivons au burin oblique (fig. 6, nos 6, 7) et à celui en bec de flûte (fig. 6, nos 8 et 9).

Si au contraire, nous examinons celle à troncature convexe (fig. 6, n° 10), nous sommes conduits à des burins obliques d'un autre genre (fig. 6, nos 11, 12) aboutissant insensiblement aux premiers becs de perroquets (fig. 6, nos 13 et 14) qui sont encore rares et grossiers.

Quelques-uns de ces outils sont doubles, comme les nos 3 et 11, fig. 6.

*Grattoirs.* — Ils représentent à peu près le cinquième de l'outillage lithique. Ce sont, après les burins, les instruments les plus nombreux. Ils sont ordinairement simples et sur bout de lame ; il y en a de très grands (fig. 7, n° 1), d'autres tout petits (fig. 7, n° 4) ; quelques-uns sont retouchés tout autour comme aux époques aurignacienne et solutréenne (fig. 7, n° 2), d'autres, plus rares, présentent des retouches abruptes (fig. 7, n° 3) ; les doubles (fig. 7, n° 6), sont peu nombreux et les épais, rappelant les grattoirs carénés aurignaciens et ayant eu probablement la même destination (fig. 7, n° 5), ne sont que quelques-uns.

Les usages des grattoirs paraissent multiples, mais mal définis. Il en est un cependant qui nous semble certain et dont l'idée nous a été suggérée par le trou à peine esquissé d'un bâton de commandement (fig. 39, n° 6). Ce commencement de perforation forme une cupule large, régulière et peu profonde qui n'a pu être obtenue qu'avec la partie convexe et arrondie d'un grattoir sur bout de lame servant de tarière-gouge. Jusqu'ici il était admis que ces trous étaient faits avec un fort outil pointu, le taraud.

*Grattoir-burin.* — Quelques pièces sont à deux fins, grattoir à un bout et burin à l'autre (fig. 7, n° 8).

*Pièces à retouches abruptes.* — A la base de la couche nous avons recueilli des pièces à retouches abruptes (fig. 7, nos 7, 9, 10, 11 et 12) en tout semblables à celles que nous avons signalées à la base du

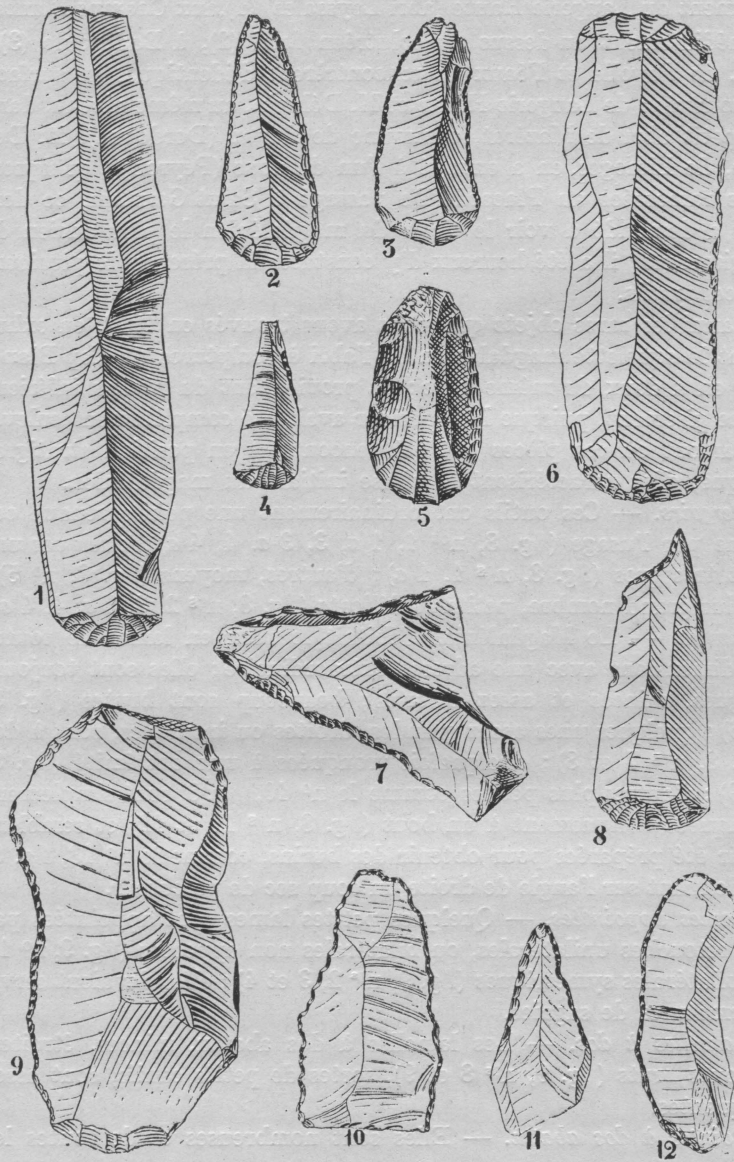


Fig. 7. — Divers types de grattoirs et pièces à retouches abruptes.

gisement du Laugerie Haute (abri Leyssales) (1), aux Champs Blancs, immédiatement au-dessus du solutréen final (2), à Badegoule (3); MM. de Fayolle et Féaux en rencontrèrent d'identiques en surface du solutréen de Laugerie Haute et M. Délugin, au même niveau, dans un petit abri de Mazérat, commune de Bayac (Dordogne). M. Delage, de Limoges, en a envoyé à l'un de nous (Peyrony), quelques-unes ramassées au Placard. De passage à Saint-Germain, ce dernier a demandé à voir le tiroir du magdalénien le plus ancien de ce gisement; il a été heureux d'y constater la présence de plusieurs de ces outils.

Parmi les rares objets que nous avons trouvés en 1912, en exhumant le squelette magdalénien de l'abri à sculptures du Cap-Blanc, il y en a deux du même type; ils proviennent du niveau inférieur de ce gisement, puisque le supérieur avait été complètement enlevé.

Partout où ces pièces ont été rencontrées en position stratigraphique, elles caractérisent la phase initiale du magdalénien.

*Perçoirs.* — Ces outils ont ordinairement une pointe rendue conique par l'usage (fig. 8, nos 1, 1-a, 3, 3-a, 4, 4-a); quelques-uns sont très gros (fig. 8, nos 1, 1-a); d'autres, moyens (fig. 8, n° 5); le plus grand nombre, petits et délicats (fig. 8, nos 2, 3, 3-a, 4, 4-a).

*Lames.* — Le Magdalénien débitait le silex en lames de toutes les dimensions avec une adresse extraordinaire; elles sont toujours longues, minces et assez étroites; beaucoup sont brutes (fig. 8, n° 6); quelques-unes assez grandes, droites ou incurvées, sont à dos (fig. 8, nos 7 et 8); quelquefois tronquées à une extrémité (fig. 8, n° 9); d'autres plus petites comme le n° 10, fig. 8, sont simplement tronquées obliquement à un bout (fig. 8, nos 11 et 12) et semblent avoir été préparées pour obtenir des burins, comme le n° 13, fig. 8, en donnant sur l'angle de droite un coup sec de perceur.

*Lames appointées.* — Quelques petites lames sont appointées par des retouches unilatérales, ou bilatérales non opposées (fig. 9, n° 1), ou bilatérales symétriques (fig. 9, nos 2, 3 et 4); elles devaient servir d'armatures de sagaies.

*Lamelles à dos.* — Les lamelles à dos abattu, minces, étroites, à bouts bruts (fig. 9, nos 8 et 9), sortes de petits canifs, sont assez fréquentes.

*Pointes à dos abattu.* — Elles sont nombreuses et de toutes les

1. Dr Capitan et l'abbé Breuil, Une fouille systématique à Laugerie Haute. AFAS. Congrès de Montauban, 1902.

2. D. Peyrony, Nouvelles fouilles aux Champs-Blancs ou Jean Blanc. AFAS, Congrès de Nîmes, 1912.

3. Peyrony, Nouvelles fouilles à Badegoule (Dordogne): *Revue préhistorique*, n° 3, 1908.

dimensions ; elles varient entre deux et dix centimètres de long. Quelques-unes, comme le n° 10, fig. 9, devaient être aussi longues

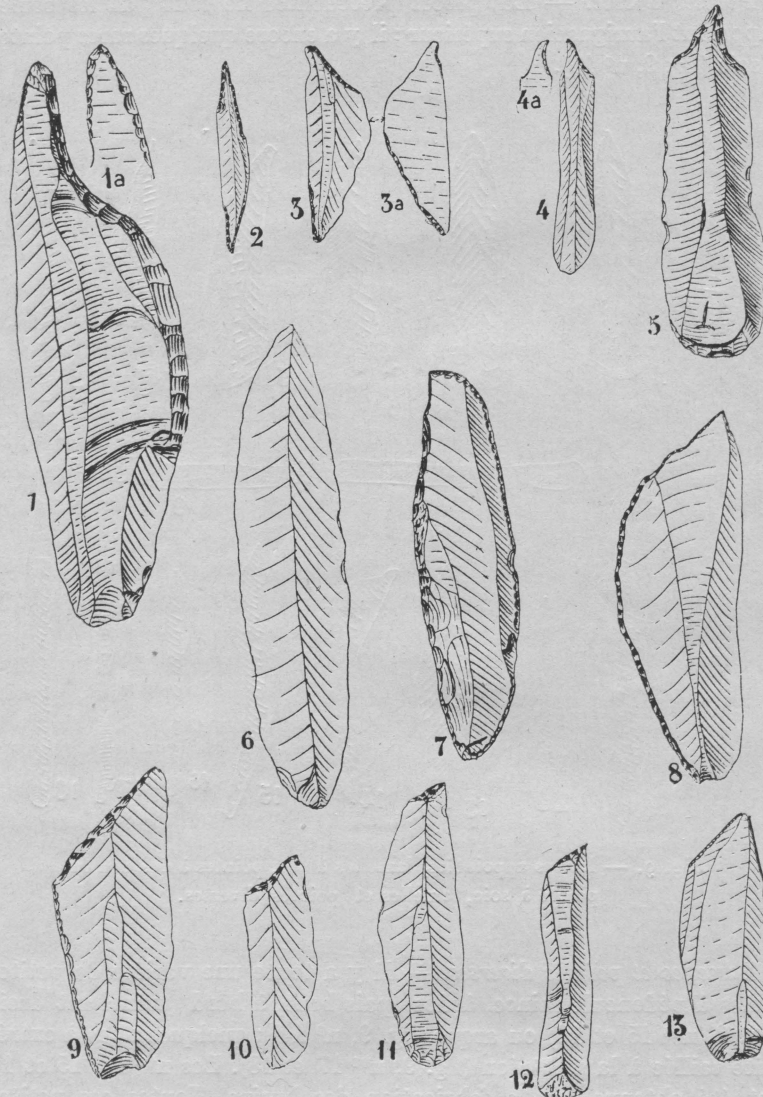


Fig. 8. — Perçoirs et lames.

que les grandes pointes de La Gravette ; beaucoup sont moyennes (fig. 9, nos 5, 6, 7, 11) ; mais le plus grand nombre sont petites et

déliçates (fig. 9, n° 12) ; nous en avons recueilli une courbe (fig. 9, n° 5) ; mais cette forme est très rare dans ce niveau.

*Pointes à soie.* — Les pièces précédentes ne sont pas les seules rappelant l'aurignacien supérieur ; il y a encore quelques rares pointes à soie (fig. 9, n° 13).

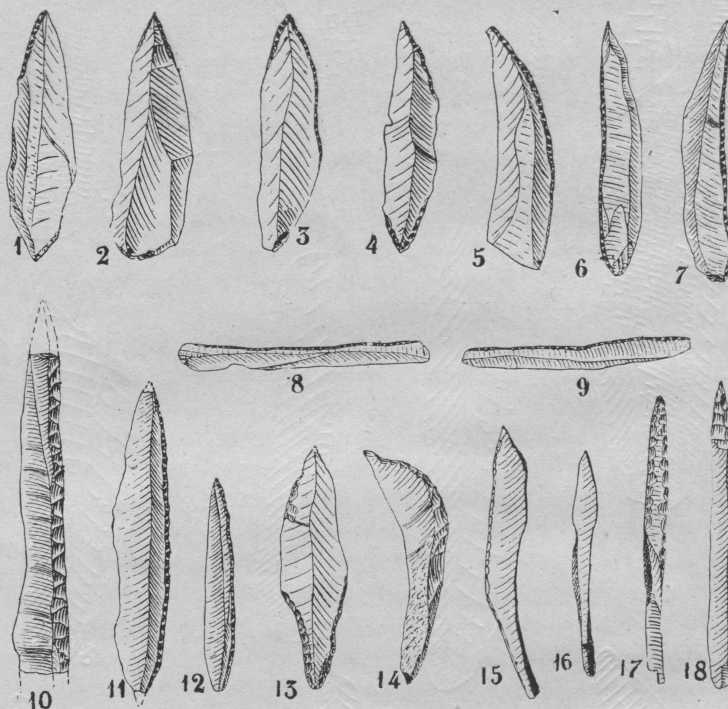


Fig. 9. — Lames appointées, lamelles à dos, pointes à dos abattu, pointe à soie, lamelles et pointes diverses.

*Lamelles et pointes diverses.* — Il y a toute une variété de petites lames à pédoncule mince, à dos épais brut, à bord tranchant droit (fig. 9, nos 15 et 16) ou arqué (fig. 9, n° 14) ; quelques-unes à extrémité taillée à la solutréen (fig. 9, nos 17 et 18). Les nos 14, 15 et 16 ont été obtenus par la fabrication des burins. Toutes ces petites pièces ont servi à percer, graver, etc. ou encore à armer des sagaies.

*Outils à graver.* — Pour les fines gravures sur os et sur pierre, il fallait des instruments à pointe délicate. C'étaient tantôt des pointes droites obtenues par retouches bilatérales et symétriques

(fig. 10, n° 1), tantôt de vrais petits burins droits (fig. 10, n° 2) ou sur angle (fig. 10, n° 3), quelquefois les deux types réunis (fig. 10,

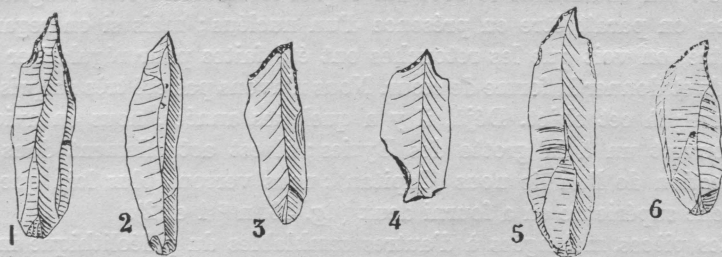


Fig. 10. — Outils à graver.

n° 4), ou de petites pointes courbes arrivant au bec de perroquet (fig. 10, nos 5 et 6).

*Lames à étranglement basilaire.* — Une lame mince, ayant la forme d'un petit couperet (fig. 11, n° 1), large et à base étroite, sans retouches marginales, présente un étranglement basilaire produit par deux coches symétriques, permettant de l'attacher solidement et de la porter suspendue, peut-être à la ceinture. Nous avons remarqué la même particularité sur un bec de perroquet de la couche supérieure (fig. 44, n° 2), et sur un burin provenant de la grotte des Eyzies.

*Lames dentées.* — Quelques lames portent tout autour (fig. 11, n° 2), ou seulement sur un côté, des dents formées par des coches

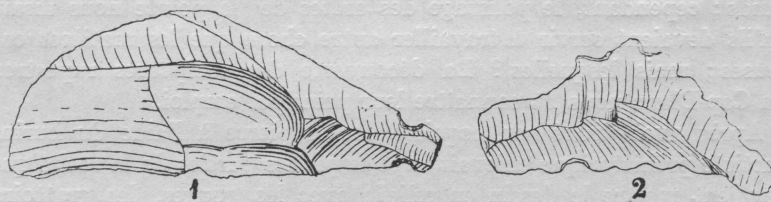


Fig. 11. — Lame à étranglement et lame dentée.

disposées à peu près régulièrement. Ces pièces-là étaient-elles de petites scies ? C'est très vraisemblable.

*Objets à faciès moustérien.* — Deux petites pointes triangulaires, identiques à celles du moustérien supérieur (fig. 12, n° 6) ont été trouvées dans ce niveau avec un racloir (fig. 12, n° 5) et deux petits disques (fig. 12, n° 4). Nous y avons également recueilli deux coups

de poing dont un bien régulier (fig. 12, n° 3). Est-ce purement le hasard de la taille qui a donné cette forme ou bien est-elle intentionnelle ? En examinant le côté sur lequel les facettes sont longitudinales, on paraît être en présence d'un nucléus ; mais si on regarde l'autre, on voit que les retouches ont été faites pour régulariser les bords et donner la forme de cœur. Nous n'avons pas été très surpris de trouver là cet objet. Déjà, il y a quelques années, nous en avons découvert un à la grotte des Eyzies ; il est actuellement dans la collection de l'un de nous (Capitan) ; nous verrons plus loin que la couche supérieure en a fourni deux (fig. 46, nos 1 et 2).

Ces pièces, mélangées à d'autres semblables du paléolithique inférieur, ne sauraient s'en distinguer. On objectera, peut-être, qu'elles n'étaient là qu'accidentellement, apportées par les Magdaléniens qui, dans leurs excursions sur les plateaux voisins, les avaient ramassées en surface ; l'objection serait juste si leur patine était différente de celle des autres pièces de la couche, mais elle est identique.

Ces coups de poing n'avaient pas, probablement, la même destination que ceux du paléolithique ancien ; ils devaient servir de ciseaux ou de gouges à l'artiste préhistorique pour modeler les sculptures dégrossies par les pics (fig. 12, nos 1 et 2).

*Pics.* — Ils ont ordinairement un fort talon se continuant généralement par une pointe en forme de pyramide triangulaire (fig. 12, nos 1 et 2) ; ils ont quelques ressemblances avec les coups de poing chelléens primitifs. Jusqu'ici, beaucoup de fouilleurs les négligeaient, les prenant pour des rebuts de fabrication ; nous, nous les avons toujours recueillis avec soin ; nous pensions que c'était de gros tarauds ; cependant, le polissage des arêtes de la pointe nous disait qu'ils devaient servir à travailler autre chose que les matières osseuses ; mais lesquelles ? La découverte des sculptures rupestres du Cap-Blanc nous fit connaître leur principal emploi.

Après avoir tracé son esquisse sur la pierre à l'aide du burin, l'artiste préhistorique enlevait avec le pic les parties de la roche qui devaient mettre le dessin en relief ; avec les gouges, les grattoirs sur bout de lame, il accentuait les creux et modelait les saillies ; il nettoyait les angles avec le burin.

*Molette.* — Une pierre calcaire dure à champ arrondi présente deux faces adjacentes usées (fig. 13) ; elle paraît avoir servi à écraser ; c'est une petite meule à main.

*Lampes.* — Plusieurs pierres calcaires à contours régularisés portent une cupule, tantôt naturelle, tantôt agrandie ou complètement artificielle ; elles ont toutes subi l'action du feu ainsi qu'en témoignent les traces remarquées à leur surface (fig. 14, n° 1).



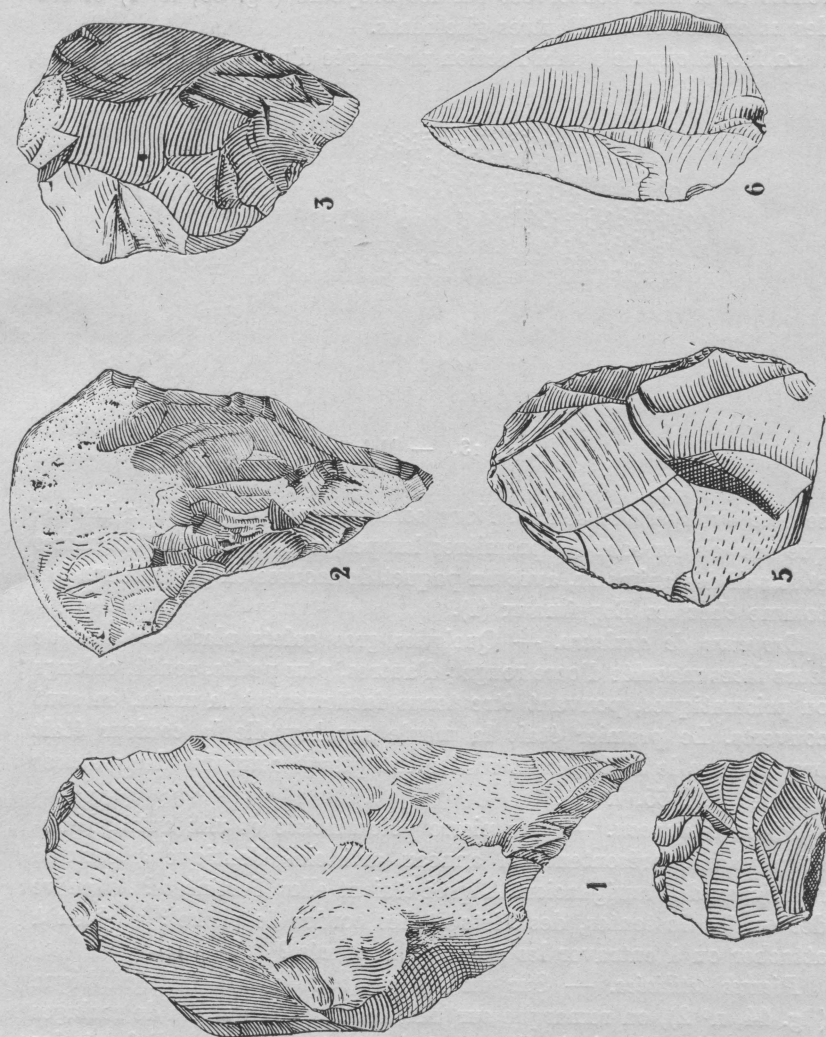


Fig. 12. — Objets à faciès moustérien.

On les a prises longtemps pour des godets à peinture ; mais on n'y aperçoit pas la moindre parcelle de matières colorantes si apparentes et si bien conservées sur les broyeur (fig. 65, n° 1) et sur des ustensiles creux d'autres gisements.

La face à cupule a subi l'action prolongée d'un foyer dont le godet

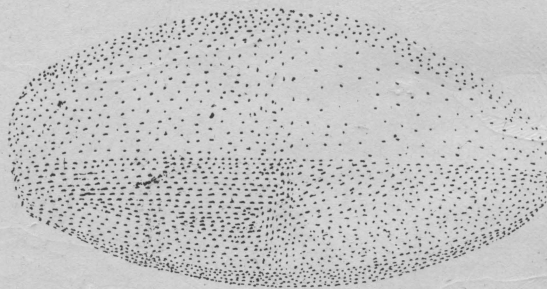


Fig. 13. — Molette.

semble avoir été le centre. Nous sommes donc amenés à admettre que ces objets sont les premières lampes, alimentées par la graisse et le suif des animaux, avec un paquet de mousse en guise de mèche, comme chez les Esquimaux (1).

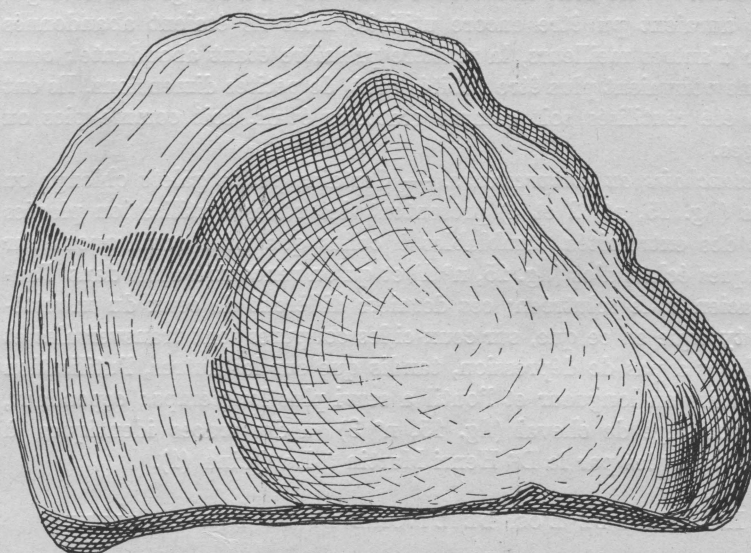
*Broyeurs de couleurs.* — Quelques gros galets plats ont une de leurs faces maculée d'ocre rouge ; d'autres, plus petits, ronds, oblongs ou prismatiques, pouvant être tenus facilement à la main, en sont couverts. Le premier était la meule sur laquelle la couleur était broyée avec le second : ils sont identiques à ceux des deux autres couches (fig. 65, n° 1).

*Pierre à anneau.* — Une pierre volumineuse et une autre, beaucoup moins, présentent un anneau artificiel identique à ceux si nombreux de l'aurignacien. A quoi étaient-elles destinées ? A tendre des cordes de tentes, des filets et des cordes de pêche ? ou bien à attacher ou à entraver les animaux capturés ?

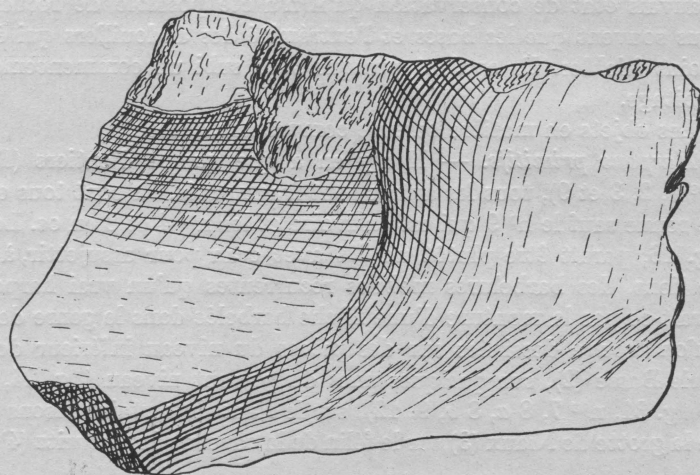
*Pierres utilisées.* — Sur un fragment de pierre lithographique (fig. 14, n° 2), on remarque sur une des faces des zones de raclages au silex disposées irrégulièrement, formant ainsi des reliefs et des creux sur la destination desquels il est fort difficile de se prononcer.

*Percuteurs.* — Ce sont des galets de quartzite portant toujours une ou plusieurs surfaces de martelage.

(1) Peyrony. — Gravures sur pierre et godet du gisement préhistorique du Soucy. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1918.



1



2

Fig. 14. — n° 1, lampe préhistorique; n° 2, pierre utilisée.

*Nucléi.* — Ils sont nombreux. Beaucoup d'assez grands et réguliers auraient pu être encore utilisés, mais ils étaient abandonnés pour d'autres meilleurs, la matière première étant abondante ; ceux qui ne pouvaient plus être débités sont de petites dimensions. Ils ont tous été réutilisés, soit comme grattoirs épais, soit comme pics ou gouges.

*Retouchoirs ou compresseurs.* — Certains petits galets oblongs ou plats (fig. 15, n<sup>os</sup> 2 et 4) présentent des zones d'utilisation placées près des extrémités, semblables à celles que nous remarquons sur quelques éclats d'os (fig. 15, n<sup>o</sup> 1) et qu'on rencontre aussi dans l'aurnignacien et le solutréen ; ces derniers diffèrent de ceux du moustérien typique en ce que, sur ceux-ci, les coupures sont transversales et qu'il n'y a pas de dépression, tandis que sur les autres, l'utilisation s'est faite en longueur et l'outil a servi plus longtemps ; cependant, une phalange de cheval (fig. 15, n<sup>o</sup> 3) a des traces identiques à celles trouvées par le D<sup>r</sup> Henri Martin à La Quina (1).

#### INDUSTRIE DE L'OS, DE L'IVOIRE ET DU BOIS DE RENNE.

Sur certains points, les bois de renne se trouvaient entassés dans tous les sens et formaient un puissant dépôt ; mais ils étaient en si mauvais état de conservation qu'il n'a été possible de recueillir le plus souvent que les bases et l'extrémité des andouillers qui étaient moins friables. Ils avaient presque tous subi un commencement de débitage.

Les objets en matière osseuse comprenaient des :

*Harpons primitifs.* — Il n'y en a que quatre d'entiers (fig. 16, n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 9), tous les autres sont fragmentés. Ils sont tous en bois de renne sauf le n<sup>o</sup> 9 qui est en ivoire et les n<sup>os</sup> 4 et 8 en os. Le n<sup>o</sup> 7, fig. 16, paraît être plutôt un fût avec cran pour assujettir, à l'aide de liens, des barbelures mobiles récurrentes qu'un vrai harpon. Ne serait-ce pas la monture d'une flèche barbelée dans le genre de celles qu'on trouve dessinées sur des pièces du niveau inférieur de Laugerie Basse (2), sur quelques-unes du présent niveau (fig. 24, n<sup>o</sup> 26 et fig. 31, n<sup>os</sup> 7, 8-a, 8-b, 9, 12), sur le flanc de certains bisons peints de la grotte de Niaux (3), sur le félin de la caverne des Isturitz (4), etc. ?

1. D<sup>r</sup> Henri Martin. — Recherches sur l'évolution du moustérien dans le gisement de La Quina, Charente, 1907.

2. D. Peyrony et J. Maury, Gisement préhistorique de Laugerie Basse. *Revue anthropologique*, n<sup>o</sup> 4, année 1914.

3. Cartailhac et Breuil, Grotte de Niaux. *Anthropologie*, t. XIX, 1908, fig. 4, 11, 12, 29 et 30.

4. E. Passemar, Un félin sculpté en bois de renne. *Compte rendu de l'Académie des Insc. et Belles-lettres*, 1920.

Il existe au Musée des Eyzies un harpon provenant des îles Salomon, dont se servent encore les indigènes. Il se compose d'une hampe

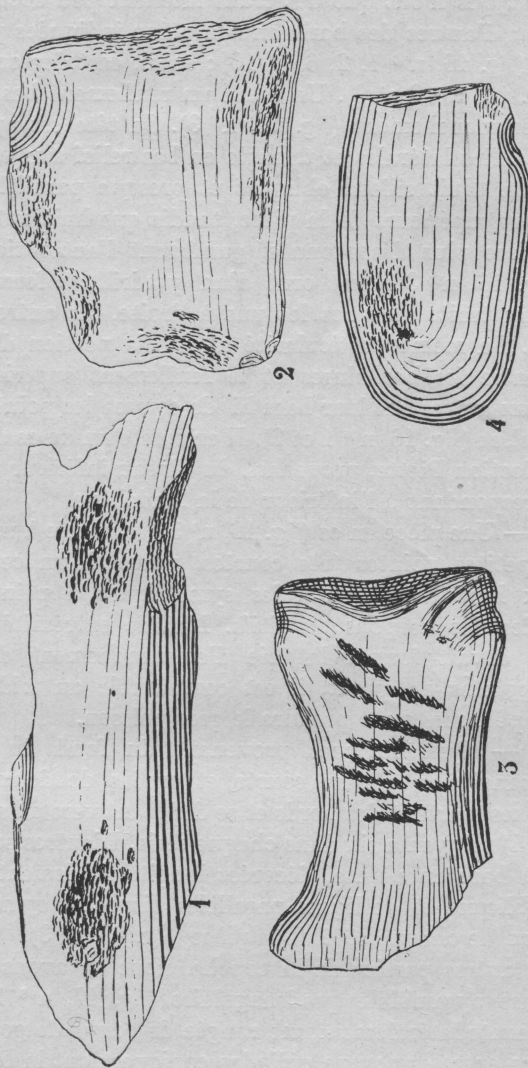


Fig. 15. — Retouchoirs et compresseurs.

en roseau à l'extrémité de laquelle sont échelonnées et solidement fixées, à l'aide de ligaments, des épines de porc-épic, de façon à former des barbelures récurrentes comme celles d'un harpon pré-

historique. La pièce qui nous intéresse a pu être armée identiquement avec des pointes en os, en bois, peut-être même en silex.

Quelques types n'ont que des crans latéraux peu accusés (fig. 16, n<sup>os</sup> 4 et 11) ; d'autres des barbelures à peine indiquées par un petit renflement (fig. 16, n<sup>os</sup> 1, 2, 6, 8, 10) ; enfin, certains ont de petites pointes (fig. 16, n<sup>os</sup> 3 et 9). Un porte un renflement basilaire qui en facilitait l'emmanchement (fig. 16, n<sup>o</sup> 3). Sa tête est aplatie en biseau avec saillies latérales et triangle en bas-relief sur les deux faces à l'extrémité. Huit sillons obliques et presque parallèles occupent les deux tiers supérieurs de la pièce, tandis que huit autres, disposés d'une manière plus désordonnée, garnissent l'autre tiers. Le côté gauche (fig. 16, n<sup>o</sup> 3-*a*) est orné d'un quadrillage formé par deux séries de dix traits obliques les uns à droite, les autres à gauche, se coupant. La même particularité affecte la portion du côté droit comprise entre les barbelures et le renflement supérieur (fig. 16, n<sup>o</sup> 3-*b*). Deux autres ont leur base bifide comme les pointes de sagaie à base fourchue (fig. 16, n<sup>os</sup> 1 et 2). Il en existe un de ce dernier genre dans la collection Piette, provenant du niveau inférieur de Gourdan, niveau correspondant à l'inférieur de la Madeleine.

*Trident.* — Une pièce en os (fig. 16, n<sup>o</sup> 5), terminée à une extrémité par deux petites pointes très courtes, porte, à un centimètre du bout, deux barbelures bilatérales symétriques à peine indiquées, comme celles des harpons primitifs. L'autre extrémité, cassée, est amincie et devait former la soie d'emmanchement de cet outil. Avec des pointes en avant, il est comparable au trident dont se servent les pêcheurs pour prendre le gros poisson.

*Sagaies.* — Quelques-unes provenant du fond du dépôt sont presque losangiques, à base courte, et ornées de deux rangées de traits obliques, partant des bords et se dirigeant vers un sillon médian (fig. 17, n<sup>o</sup> 4) ; il y en a six dans chaque série. D'autres sont cylindro-coniques, à base en pointe, décorées longitudinalement d'une série de traits obliques et de lignes parallèles disposées symétriquement, deux à deux, de chaque côté de la pièce (fig. 17, n<sup>o</sup> 3).

Dans les autres parties de la couche, nous en avons trouvé plusieurs à base pyramidale quadrangulaire (fig. 17, n<sup>os</sup> 1, 2, 5, 16) ; le n<sup>o</sup> 2 présente, latéralement, une rangée de coups de gouge obliques et parallèles entre eux ; une cylindro-conique, dont la base à section ovale (fig. 17, n<sup>o</sup> 15) porte des traits obliques pour faciliter l'emmanchement ; elle est la même que certaines trouvées dans le solutréen supérieur (1) ; mais ce sont celles à base à biseau simple qui sont

1. D. Peyrony, Station préhistorique du Ruth, près Le Moustiers (Dordogne). *Revue de l'École d'Anthr.*, mai 1909.

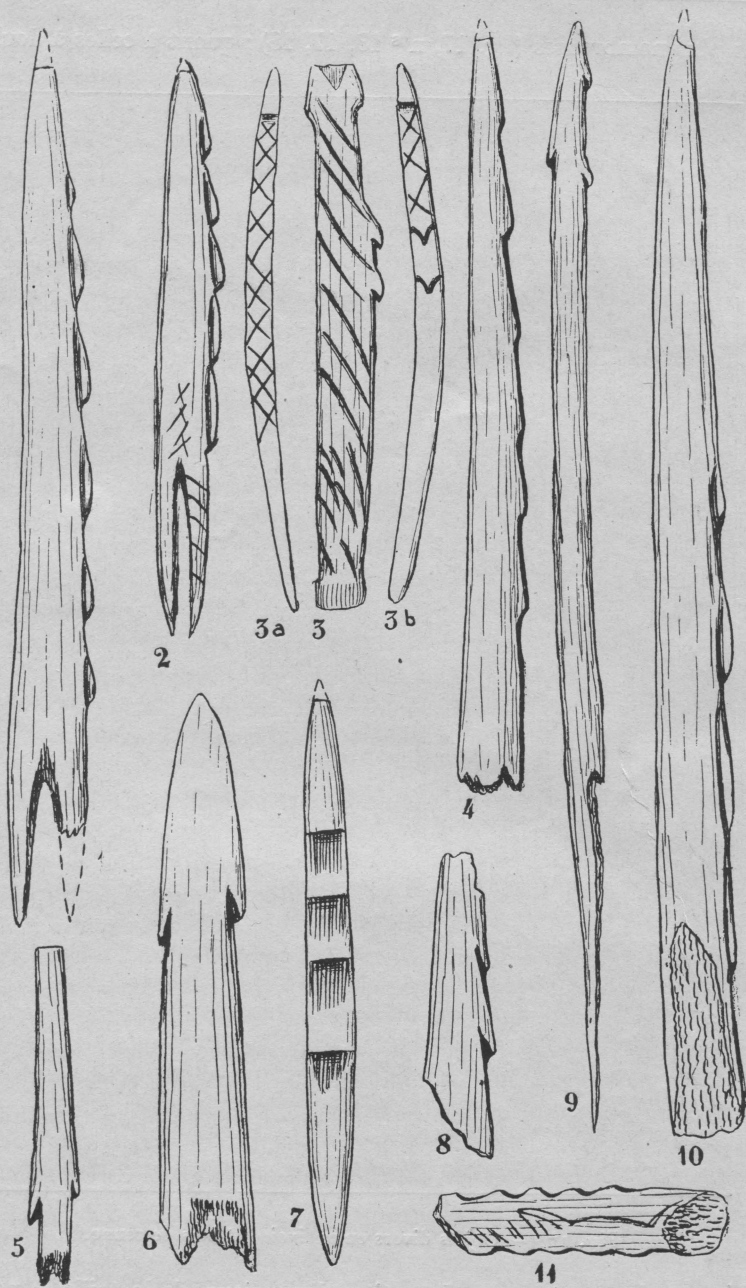


Fig. 16. — Harpons primitifs et trident.

les plus nombreuses (fig. 17, n<sup>os</sup> 13, 17, 18) ; quant à celles à double

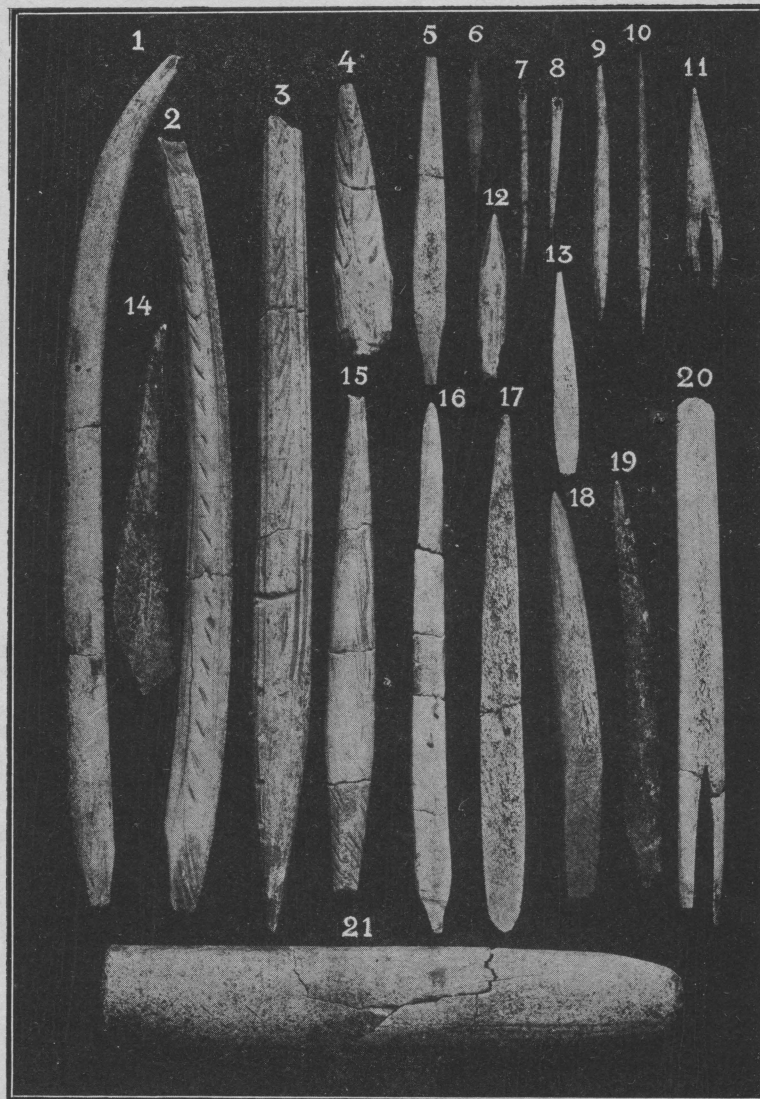


Fig. 17. — Objets divers en os, ivoire et bois de renne.

biseau, elles sont encore de petites dimensions, de la taille, à peine, d'une grosse aiguille (fig. 17, n<sup>os</sup> 9 et 10). Quelques rares ont une



sorte de pédoncule avec 2 crans symétriques (fig. 17, n° 12). Nous avons trouvé deux lames d'os à section ovale très aplatie et à bords affilés, pointues à une extrémité, l'autre brute (fig. 17, n° 19). Sont-ce encore des pointes de sagaies ou bien des lames de petits poignards ?

*Pointes à base fourchue.* — Il n'y a que deux pièces de ce genre (fig. 17, n°s 11, 20) ; elles sont identiques à deux autres trouvées à Laugerie Basse (1) par M. Maury, dans le niveau à harpons primitifs qui correspond à celui de La Madeleine.

Une autre semblable a été recueillie par le même, dans le niveau correspondant de la fouille des Marseilles, située à une centaine de mètres en amont de la précédente.

En Périgord, ces pièces ne se sont trouvées jusqu'ici qu'avec les harpons primitifs dont quelques-uns sont à base également fourchue (fig. 16, n°s 1 et 2).

Nous avons dit que Piette avait découvert à Gourdan un harpon à barbelures rudimentaires et à base bifide, dans le niveau de base correspondant à l'inférieur de La Madeleine. Mais contrairement à ce qui se passe en Dordogne, les pointes fourchues semblables aux nôtres, très nombreuses dans la région pyrénéenne appartiennent, d'après Piette et l'abbé Breuil, à l'assise à harpons à barbelures unilatérales.

D'après les fouilles faites en 1913 dans la grotte des Isturitz (2) par Passemard, ces objets paraissent avoir fait leur apparition encore plus tardivement dans les Pyrénées occidentales. Il les a recueillies dans un niveau contenant à la fois des harpons à un et à deux rangs de barbelures, correspondant par conséquent à la couche supérieure des Marseilles, où ces deux sortes de harpons se rencontrent également ensemble.

Le harpon primitif à base fourchue, assez rare, fait son apparition presque en même temps sur les bords de la Vézère et dans les Pyrénées. Mais l'usage des pointes à même base paraît avoir pris naissance dans les cavernes périgourdines ; il s'est transmis ensuite aux populations des Pyrénées centrales, pour aller finir dans la région ouest de la chaîne et réapparaître en Périgord sous la forme de petite pointe de flèche à la fin du magdalénien (fig. 52, n° 11).

*Ciseaux.* — Ils sont formés ordinairement de grosses baguettes en bois de renne avec une extrémité arrondie et martelée, l'autre taillée en biseau (fig. 17, n° 21) ; quelques-uns sont ornés (fig. 31, n°s 6 et 11).

1. D. Peyrony et J. Maury, *loc. cit.*

2. Passemard. — Fouilles à Isturitz (Basses-Pyrénées). *Bull. de la Soc. préh. de France*, 1913.

*Poignards.* — Le n° 1-a, fig. 31, paraît être un manche de poignard ; il reste un peu de la lame cassée. Il porte deux saillies latérales symétriques séparant cette dernière du manche et formant cran d'arrêt ; le départ de la lame est orné de lignes droites obliques assez profondément incisées, peut-être pour permettre l'écoulement du sang. Le n° 18, fig. 31, représente la même pièce vue de champ. Le n° 2, fig. 31, fragment de bois de renne cannelé, a dû servir de lame à un poignard cylindro-conique. Le n° 2, fig. 32, est une pièce plus complète, mais inachevée ; le manche est formé par la base d'un bois de renne ; il porte sur les deux faces de profonds coups de gouge qui sont un commencement de sculpture ; des saillies naturelles permettent de saisir solidement la pièce ; la lame est obtenue par l'amincissement du bois ; sa section est celle d'un ovale aplati.

*Cuillers à moelle.* — Deux pièces, ayant une extrémité taillée en pointe (fig. 31, nos 9, 13), sont formées d'un bois de renne fendu en deux, puis creusé intérieurement ; elles ressemblent à un fragment de tuyau de plomb divisé en deux longitudinalement, dont un bout aurait été appointé ; elles sont toutes deux ornées de traits obliques. Que sont ces objets ? Ils peuvent se rapprocher d'autres presque identiques trouvés par Piette dans les niveaux correspondants pyrénéens, et que ce savant a dénommé « cuiller à moelle » ; ils proviennent de la base de la couche.

*Autres pièces en os.* — On y remarque de belles et délicates aiguilles de toutes les dimensions (fig. 17, nos 7, 8), de petits hameçons (fig. 17, n° 6), des poinçons (fig. 17, n° 14), des lissoirs, des baguettes semi-cylindriques (fig. 31, nos 3, 4 et 5), et (fig. 32, nos 7, 8 et 9), des propulseurs à crochet (fig. 24, nos 4-a, 4-b, 9, 10), des bâtons de commandement (fig. 24, nos 2-a, 2-b), etc.

*Objets de parure.* — Nous avons recueilli plusieurs échantillons de couleur rouge et noire servant probablement à la toilette corporelle (peinture ou tatouage), diverses sortes de dents percées (fig. 18, nos 6, 7, 8, 9, 10), des coquillages marins percés (fig. 18, n° 4), une perle en ivoire carbonisée (fig. 18, n° 5), de petits galets calcaires (fig. 18, nos 3, 13 et 14), un bâtonnet de schiste percés (fig. 18, n° 11), un os perforé (fig. 18, n° 15), une amulette en bois de renne (fig. 27).

Beaucoup de ces pièces n'étaient que les divers éléments de colliers, de résilles ou de bracelets ; d'autres, telles que les pierres et les os volumineux, paraissent avoir eu une autre destination. Était-ce des amulettes ?

Un disque presque entier (fig. 18, n° 1) percé de quatre trous ronds, portant plusieurs traits rayonnants et un fragment d'un second avec trou central (fig. 18, n° 2) ont été trouvés à la base du dépôt.

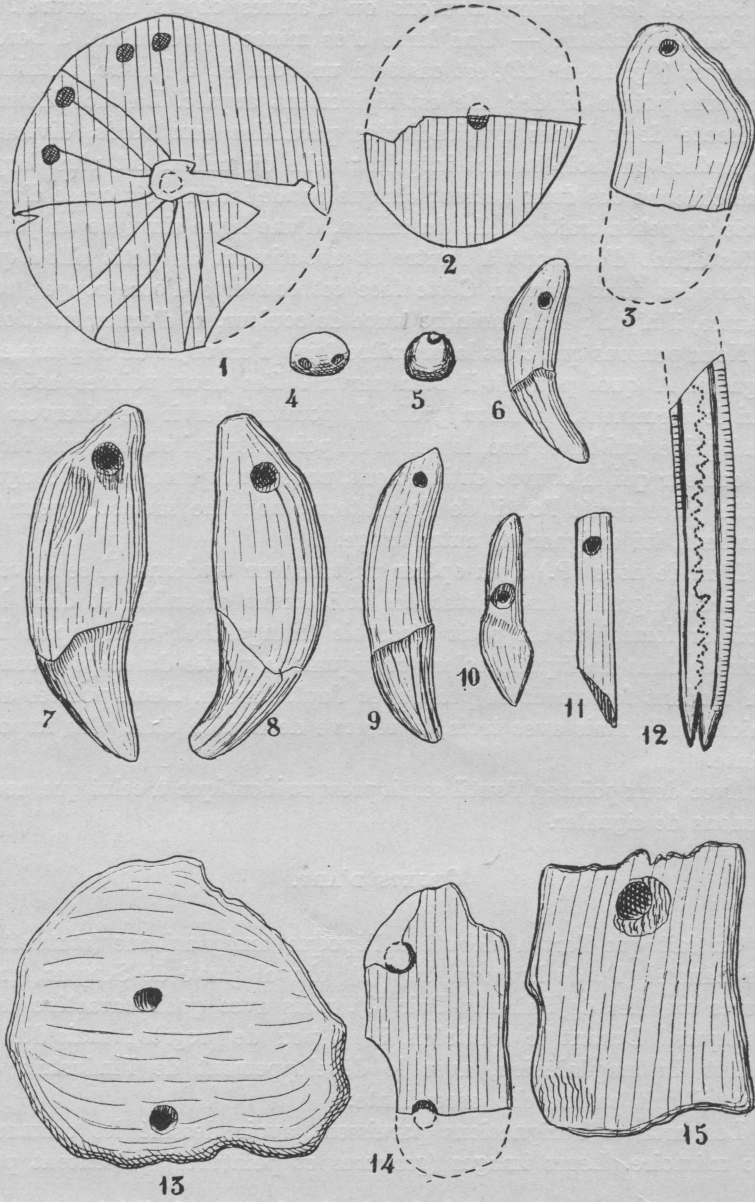


Fig. 18. — Objets de parure.

Sont-ce les premiers boutons ou d'autres objets de parure ?

*Pointe à tatouer.* — Une lame d'os mince et régulière, à bords mousses (fig. 18, n° 12), est cassée à un bout et, à l'autre, terminée par une pointe bifide ; elle est légèrement arquée. La face interne présente deux lignes longitudinales parallèles aux bords, divisant la surface en trois bandes inégales ; celle du milieu est plus large que chacune des deux autres ; chaque bande latérale est ornée d'une série de petits traits ; celle du milieu, d'une ligne sinueuse en pointillés allant d'un bout à l'autre et aboutissant au petit sillon qui sépare les deux pointes. Cette face est couverte d'ocre rouge ; sur l'autre, il n'y a pas la moindre trace de couleur, ni d'ornementation.

Nous pensons que c'est la première fois qu'un objet de ce genre est signalé. A quoi pouvait-il bien servir ? Les deux pointes acérées qui le terminent, le sillon profond, pouvant servir de réservoir à un liquide, qui les sépare, le dessin en pointillés qui en orne une face, la couleur qui la couvre entièrement, nous font penser au tatouage ; cette pièce serait l'outil de l'opérateur ; nous ne saurions, pour le moment, lui assigner un autre usage.

L'un de nous (P.) a vu opérer un tatoueur moderne. Il se servait de trois aiguilles fines attachées solidement ensemble et dont les pointes formaient un petit réservoir triangulaire ; il trempait les pointes dans un liquide coloré et piquait la partie du corps à orner en tendant fortement la peau avec l'autre main. Deux pointes auraient suffi, mais avec trois, la réserve de liquide était plus importante.

Avec deux pointes, l'outil serait presque identique à celui que nous venons de signaler.

#### OBJETS D'ART.

On sait que l'art a débuté à l'époque aurignacienne (statuettes de Laussel (1), de Brassempouy (2), cheval gravé de Sergeac, gravures murales de Pair-non-Pair (3), mais avec quels caractères archaïques ! Durant le solutréen, il fit peu de progrès ; mais dès le début du magdalénien, avec le développement de l'industrie de l'os, il prit sa marche ascendante.

Les artistes aurignaciens paraissent avoir dessiné les animaux de mémoire. Leurs images (gravures et peintures) présentent peu

1. G. Lalanne. — Bas-reliefs à figuration humaine de l'abri sous roche de Laussel (Dordogne). *Anthropologie*, t. XXIII, 1912.

2. Piette. — Album et *Anthropologie*, 1895.

3. F. Daleau. — Gravures sur rocher de la caverne de Pair-non-Pair. *Actes de la Société archéologique de Bordeaux*, séance du 13 nov. 1896.

ou pas de tâtonnements. On ne remarque guère ces traits adventifs qui existent nombreux sur les œuvres magdaléniennes. Aussi, non seulement leurs contours sont raides, mais elles manquent le plus souvent de proportions et surtout d'expression.

Les Magdaléniens, au contraire, comme nos artistes contemporains, allaient étudier leur sujet sur la nature. Un os, un fragment de bois de renne, une côte d'animal, un schiste, un grès tendre, une pierre calcaire, etc., en guise d'ardoise, et un burin à la main, ils parcouraient le paysage et croquaient sur le vif les animaux dans diverses attitudes. D'abord la tête exprimant le mieux le sentiment était l'objet de tous leurs soins. Puis venait l'arrière-train. Les croquis de bêtes entières sont plus rares.

Ils composaient ainsi une série d'études détaillées, une sorte d'album où ils puisaient abondamment pour exécuter les belles œuvres d'art sur os ou rupestres.

Nous avons réuni ces diverses esquisses en trois planches que nous présentons avant les vraies œuvres d'art. Dans la figure 19 sont groupées toutes les têtes d'équidés recueillies.

Le n° 1, sur os plat spongieux, se rapporte à un cheval barbu esquissé en quelques coups de burin. L'oreille dressée, la crinière relevée, l'œil triangulaire, il semble scruter l'horizon.

La tête n° 2 tendue en avant, l'oreille ramenée en arrière, est celle d'un animal au galop. Il paraît essoufflé ainsi qu'en témoignent les faisceaux de traits sortant de la bouche et des naseaux, représentant vraisemblablement son souffle. Sa figure velue indique une bête âgée.

Les images nos 5, 6 et 9, de sujets différents, présentent la même attitude que la précédente.

Le n° 4, sur grès rouge, est dans la position d'observation ; museau relevé, oreilles dressées légèrement en avant, œil vif.

Les nos 3 et 7 se rapportaient à de jeunes sujets au repos et les nos 10 et 11 à des individus plus âgés.

Les nos 8 et 12 sont des études peu poussées. Le n° 9 présente en haut, et à gauche du museau, une étude d'œil et d'oreille qu'on mettra dans la position normale en retournant la pièce de haut en bas.

Enfin le n° 13 montre presque tout le corps d'un cheval au petit galop ; la tête est très soignée. Il porte sur le flanc trois angles aigus à côtés très longs qui paraissent simuler des pointes de traits blessant l'animal. Cette caractéristique qu'on retrouve sur les bisons de Niaux (1), un renne de Limeuil (2), etc., paraît en rapport avec

1. Cartailhac et Breuil, *loc. cit.*

2. D<sup>r</sup> Capitan et l'abbé Bouyssonie. — Un atelier d'art préhistorique. Li-

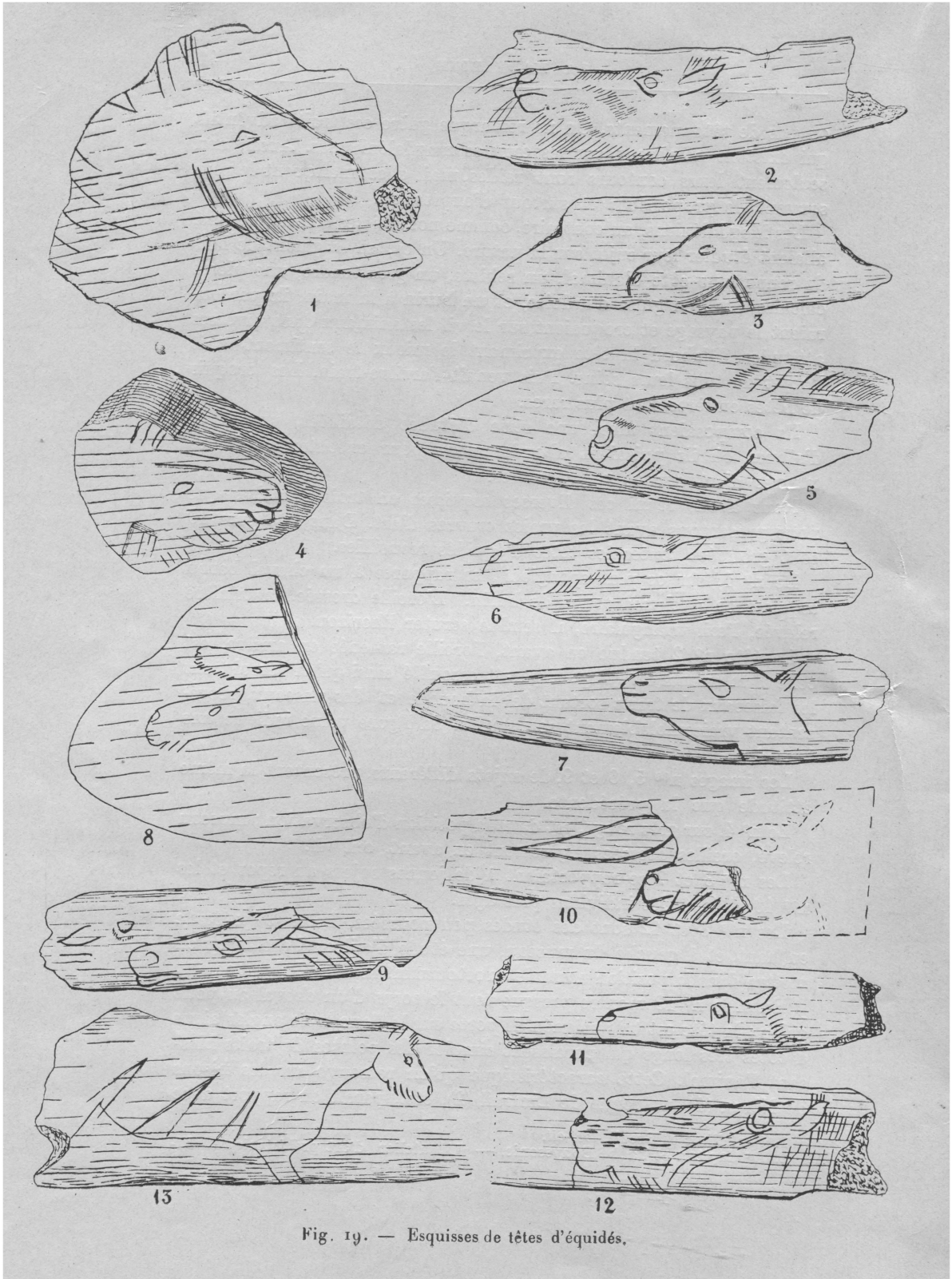


Fig. 19. — Esquisses de têtes d'équidés.

certaines pratiques superstitieuses, probablement d'envoûtement.

A remarquer la souplesse des traits et l'expression de ces diverses figures.

Peut-être les zoologistes trouveront-ils matière à discerner plusieurs races, dans ces études aussi bien rendues.

Le n° 2, fig. 20, est le profil d'un bovidé sur bois de renne avec quelques traits en arrière indiquant une sorte de crinière.

Le n° 3, fig. 20, est une tête de biche, oreille dressée dans une position scrutatrice.

Le n° 4, fig. 20, sur galet, est l'avant-train d'un izard avec sa petite corne droite inachevée.

Le n° 5, fig. 20, sur pierre calcaire, peu soigné, paraît se rapporter à un canidé, tandis que le n° 7, fig. 20, sur côte, représente deux têtes de bouquetin, l'un mâle avec museau court et épais, l'autre femelle, plus fine et plus allongée, d'une bonne exécution.

Le n° 8, fig. 20, est un bois de renne sur lequel a été fortement incisée une tête de lynx, très reconnaissable à ses oreilles très pointues. En avant de ce dessin, deux angles aigus, à bases convergentes paraissent représenter les oreilles de face du même animal.

Le n° 9, fig. 20, est un bois de renne sur lequel quelques incisions profondes placées au bon endroit produisent le profil d'une belle tête d'antilope.

Un bois de renne fragmenté (fig. 20, n° 1) porte un train postérieur de renne bien soigné et un autre de cheval, renversé. Il y a de la déformation due à l'enroulement du dessin sur le bois cylindrique. Trois angles aigus à double ligne paraissent représenter des pointes de trait au même titre que ceux relevés sur la fig. 19, n° 13. Enfin le n° 6, fig. 20, est l'arrière-train d'un mammouth, très reconnaissable à sa petite queue, à la forme du dos et au long poil qui le recouvre entièrement. Il est dessiné sur un fragment de lame de poignard en os. Les deux croix placées en arrière sont des signes particuliers de l'auteur pour indiquer son œuvre ; c'est, si on peut ainsi s'exprimer, sa signature, comme le disait Piette.

Avec la fig. 21, nous sommes en présence d'une série d'esquisses plus ou moins poussées, mais qui nous éclairent cependant sur la façon de procéder de ces habiles dessinateurs.

Le n° 1, très schématique, sur galet calcaire, paraît être un sanglier à la course.

Les n°s 2 et 3 sont des études de corps d'animaux.

Le n° 4, très fruste, est l'arrière-train d'un cervidé, tandis que les

meuil. Son gisement à gravures sur pierre de l'âge du renne. *Institut intern. d'Anthrop.*, n° 1, 1925.

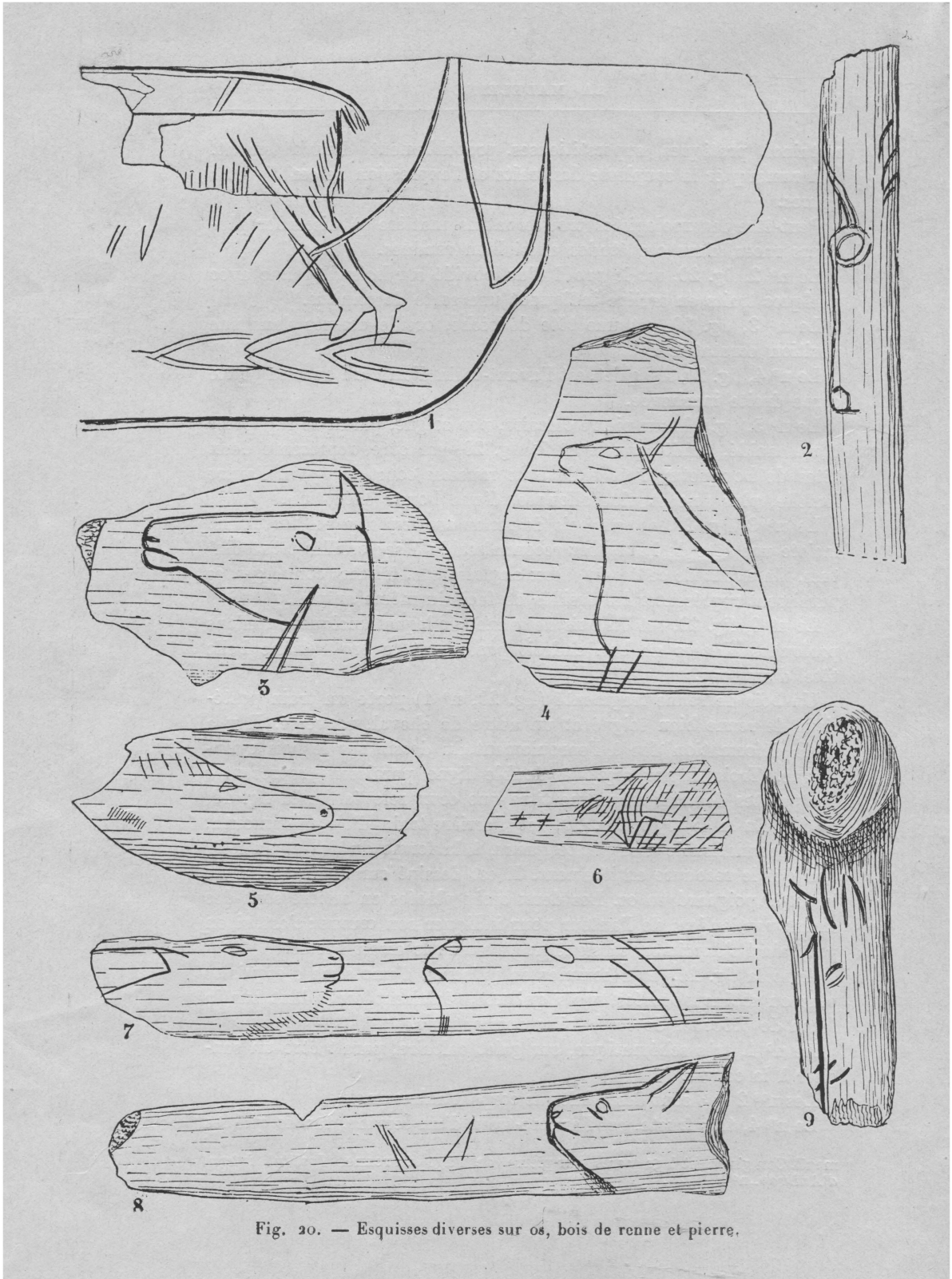


Fig. 20. — Esquisses diverses sur os, bois de renne et pierre.



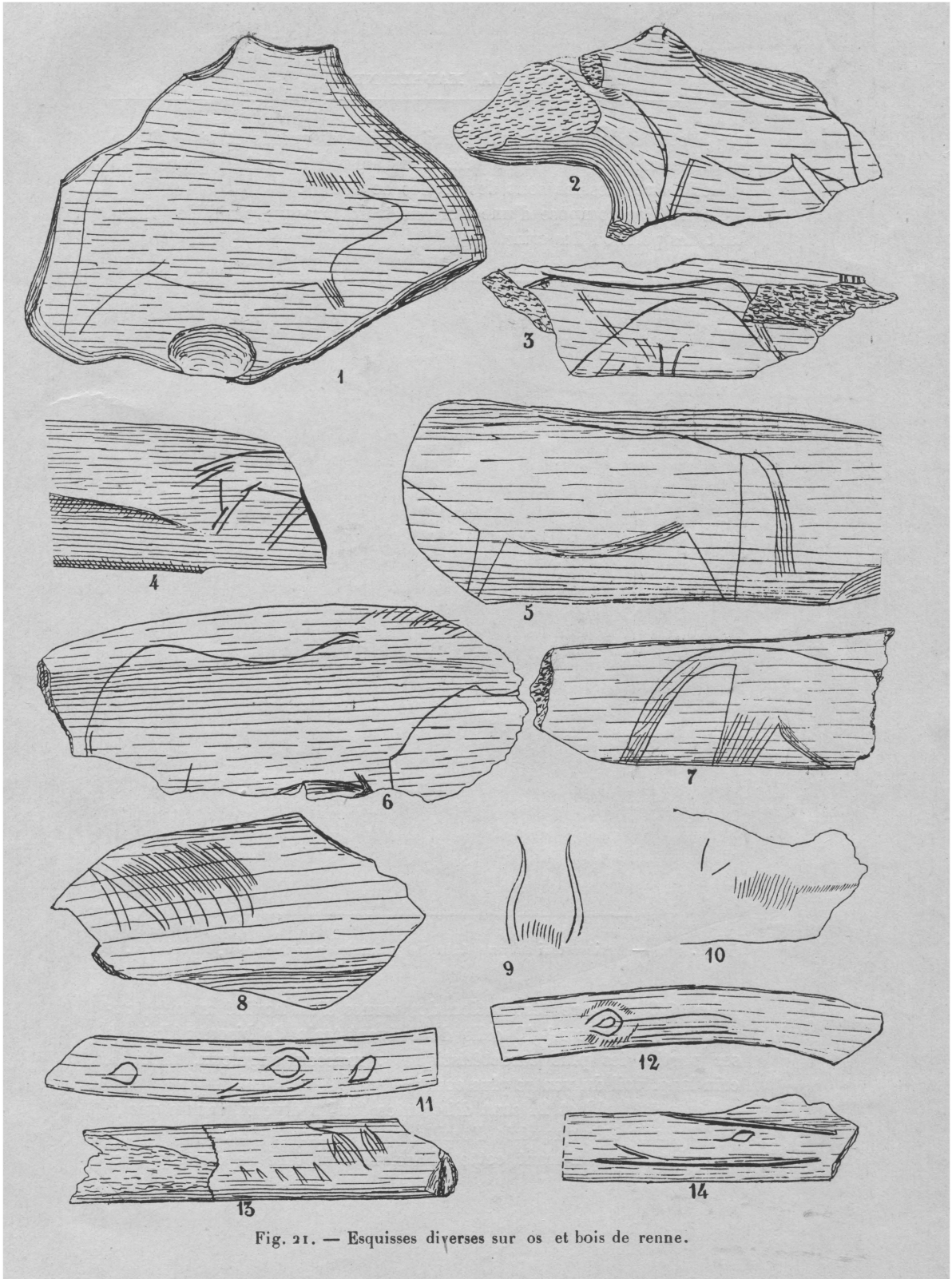


Fig. 21. — Esquisses diverses sur os et bois de renne.

n<sup>os</sup> 5 et 7 sont des croquis d'arrière-train d'équidés et le n<sup>o</sup> 6 une esquisse rapide et peu soignée d'un animal du même genre.

Les autres dessins sont des études de détails.

Le n<sup>o</sup> 8 se compose d'une série de traits presque parallèles simulant des poils ou des crins.

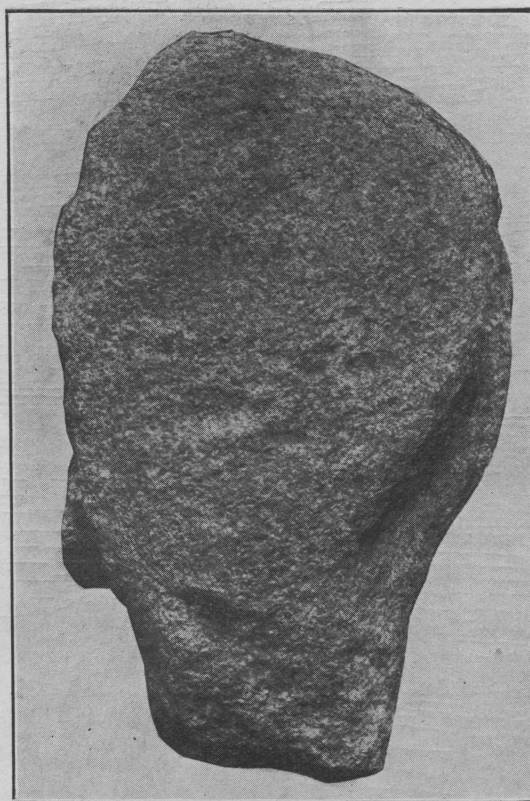


Fig. 22. — Arrière-train d'une statuette animale en ronde bosse, en calcaire.

Le n<sup>o</sup> 9 est la représentation des cornes d'un bovidé avec le toupet frontal, et le n<sup>o</sup> 10 celle d'un avant-train de bison réduite à ses parties les plus caractéristiques : museau anguleux, fanon à crin long, poil du ventre plus court.

Les n<sup>os</sup> 11, 12 et 14 sont différentes études d'yeux, tandis que le n<sup>o</sup> 13 paraît être une série d'oreilles plus ou moins détaillées.

*Sculpture.* — Durant cette phase, la sculpture se développa et

atteignit son apogée. Il en a été recueilli à toutes les hauteurs de ce niveau ; cependant les suivantes proviennent tout à fait de la base :

1° L'arrière-train en calcaire d'un animal en ronde bosse (fig. 22) ; les deux jambes encore réunies sont inachevées, les deux cuisses sont indiquées par un sillon qui les sépare ; on voit nettement la

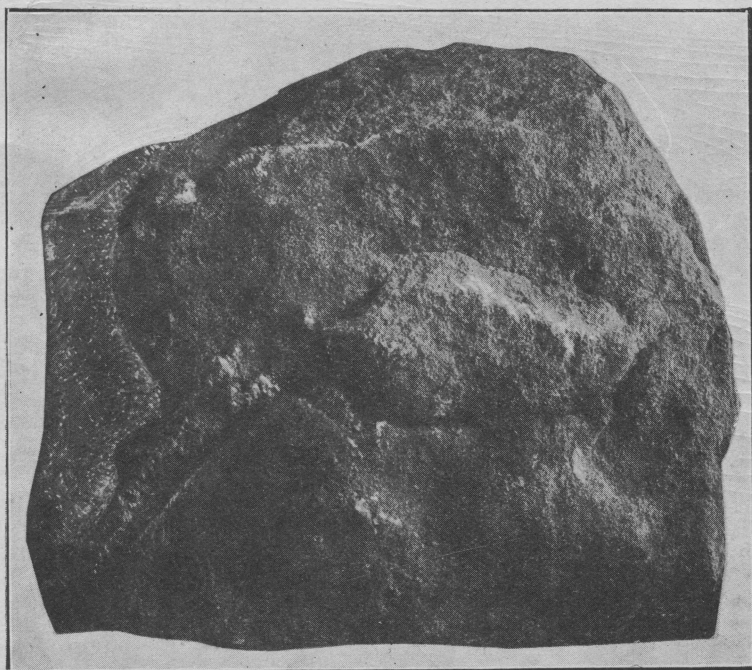


Fig. 23. — Bas-relief sur dalle calcaire.

naissance du ventre ; l'ensemble est bien modelé. Il est regrettable que cette statuette ne soit pas entière.

2° Une dalle calcaire avec un cervidé au galop, sans tête, fortement en relief (fig. 23) ; la jambe de derrière, jarret tendu, est bien sculptée ; une série de coups de pic font ressortir le ventre et les organes génitaux. L'artiste a su donner à son œuvre le modelé et le mouvement.

3° Un fragment de propulseur en bois de renne (fig. 24, n° 1) avec têtes d'animaux à peine indiquées par de petits reliefs et des dessins composés de lignes sinueuses presque parallèles et de pointillés.

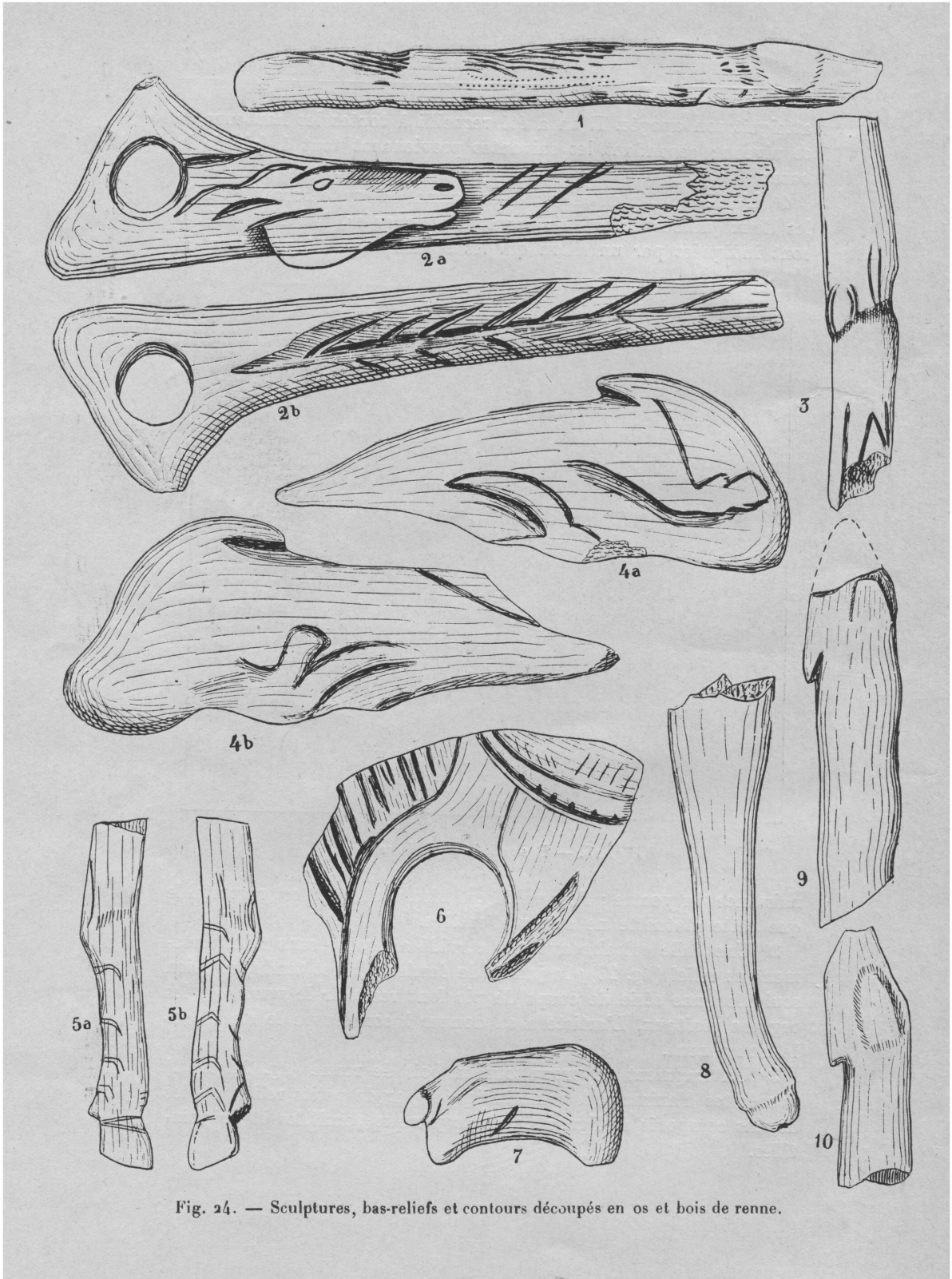


Fig. 24. — Sculptures, bas-reliefs et contours découpés en os et bois de renne.

4° Un autre identique avec un œil bien net, un commencement d'oreilles et le museau indiqué par plusieurs traits (fig. 24, n° 3).

5° Un phallus en bois de renne dont le dessin dispense de toute description (fig. 24, n° 8).

6° Un poisson en os avec indication des nageoires et des écailles (fig. 28, nos 3-a et 3-b).

7° Enfin, une superbe statuette en bois de renne, représentant

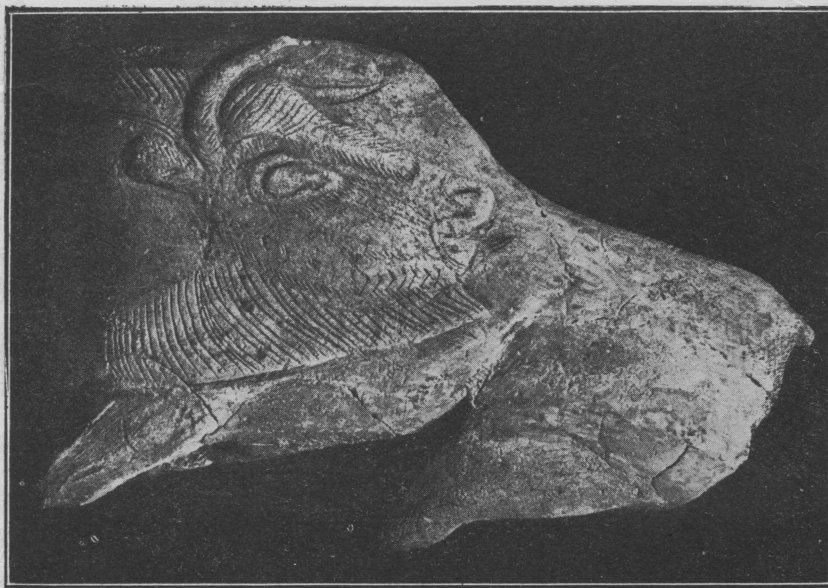


Fig. 25. — Statuette en bois de renne représentant un bison la tête retournée.

un bison, la tête retournée, se léchant le flanc (fig. 25). L'artiste a fait un vrai tour de force pour l'exécuter. Il a d'abord sculpté, en ronde bosse, tout le corps de l'animal, sauf la tête ; puis, comme la matière lui manquait pour faire cette dernière, il a tourné ingénieusement la difficulté en la représentant dans une position rétrospective, et l'a admirablement gravée, légèrement en relief, sur le garrot.

La façon dont cette tête est traitée nous étonne ; tout y est : le front bombé garni de crins, le nez busqué recouvert de poils, une corne en relief, l'autre en creux, l'oreille petite, l'œil grand et bien étudié, les muqueuses du nez et de la bouche séparées de la peau

par une ligne en pointillés, le fanon et la crinière représentés par de longues stries, la langue sortant de la bouche, en creux sur le dos, les parties poilues bien marquées, l'ensemble modelé d'une façon surprenante. Avec le cheval de Lourdes et la statuette (fig. 26-*a*

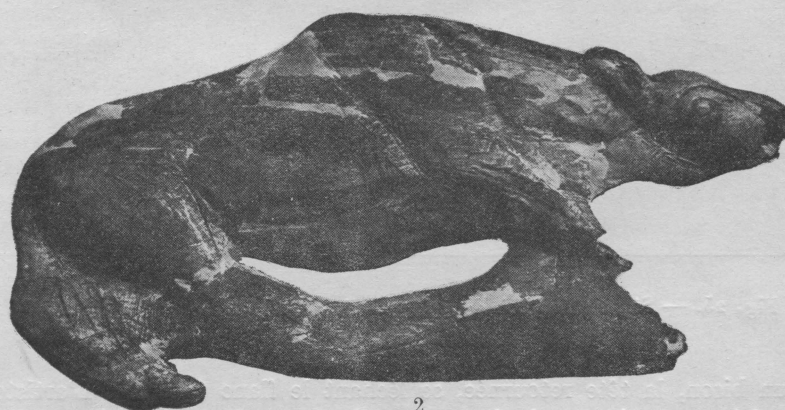
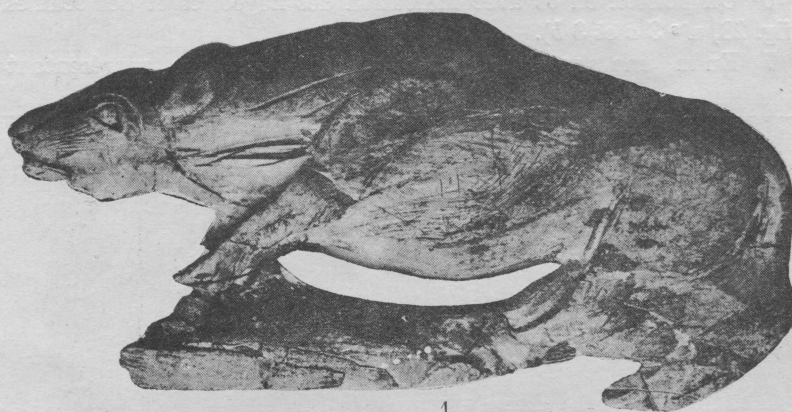


Fig. 26. — Statuette en ivoire (propulseur) représentant un félin ou une hyène ?

et 26-*b*) provenant également de La Madeleine, c'est la plus belle œuvre d'art préhistorique connue.

Quant aux autres, trouvées dans ce niveau, il ne nous a pas été toujours facile de leur assigner une place aussi précise à cause de l'irrégularité de la couche et du sol naturel.

Sous l'abri, près de la base de la paroi, nous avons découvert une statuette en ronde bosse, en ivoire, en fort mauvais état (fig. 26,

n<sup>os</sup> 1 et 2). La matière s'étant feuilletée et fendillée, nous n'avons pu en recueillir les nombreux fragments qu'en prenant mille précautions et en lavant toutes les terres. Nous l'avons adressée dans cet état à l'habile monteur du Musée de Saint-Germain, M. Champion, qui, à force de patience et d'adresse, est parvenu à reconstituer ce chef d'œuvre. Cette pièce est un propulseur à crochet.

Le n<sup>o</sup> 1 représente une des faces ; le museau court et épais, la

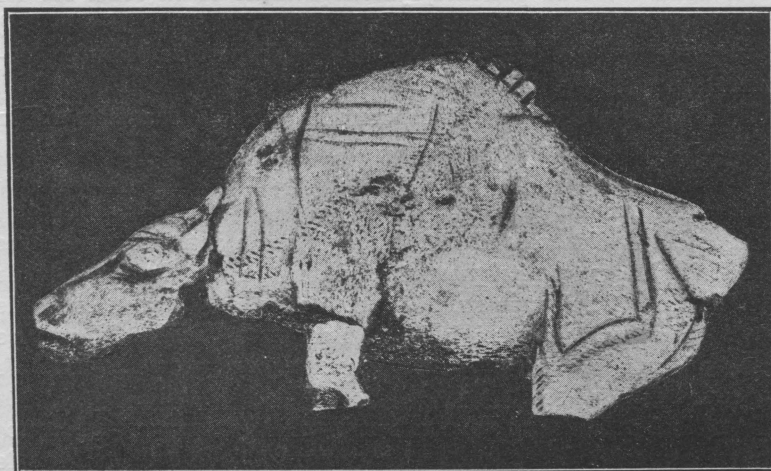


Fig. 27. — Bison sculpté en bois de renne.

narine petite, le front bombé, l'œil presque rond, l'oreille et le maxillaire inférieur dénotent une tête de félin ? ou de hyène ? Les autres parties du corps sauf les pattes sont très bien étudiées et rendues. L'animal, légèrement affaissé sur ses jambes, est dans l'attitude du guet, prêt à bondir sur une proie.

Le n<sup>o</sup> 2 est l'autre face moins bien soignée.

A quelque distance de cette dernière, toujours près du rocher, nous en avons trouvé une autre en bois de renne représentant un bison sans corne (fig. 27) ; la croupe et la bosse avec sa crinière sont bien les parties caractéristiques du corps de cet animal, la tête est disproportionnée.

En retournant la figure de haut en bas, on remarque sur la cuisse un beau dessin de cervidé dont la tête était sur la jambe cassée du bison. Cette pièce était munie d'un trou de suspension placé sous le cou de la bête. C'était une amulette, un fétiche porte-bonheur.

Les autres pièces moins importantes comprennent :

Une petite sculpture inachevée (fig. 24, n° 7), ébauche d'un quadrupède en ronde bosse.

Le n° 10, fig. 24, est un fragment de propulseur à crochet sculpté en tête de cheval ; les deux oreilles sont très nettes et le museau est en pointe.

Le n° 9, fig. 24, est une pièce identique à la précédente dont le haut est cassé.

Un autre morceau présente, symétriquement et en relief sur les deux faces, une oreille et une corne de bison (fig. 24, nos 4-a et 4-b) et en plus, sur l'une d'elles, une jambe de derrière de bison profondément incisée (fig. 24, n° 4-a).

*Bas-reliefs.* — Un bâton de commandement, provenant du milieu de la couche, est orné, sur une face, d'une belle tête de renne en relief (fig. 24, n° 2-a) et de traits obliques et, sur l'autre, d'une flèche barbelée (fig. 24, n° 2-b).

Un morceau d'un second (fig. 24, n° 6) porte deux cornes cochées en relief, placées symétriquement chacune sur une face ; la partie qui fait suite simule une sorte de crête avec de profonds coups de gouge ; elle pourrait aussi indiquer une forte crinière. Une pièce presque identique a été rencontrée dans le niveau correspondant de Laugerie-Basse (1).

Le n° 2, fig. 28, est un poisson à corps ovale et longue queue, profondément incisé. Il pourrait se rapporter à la brème qui peuple encore nos cours d'eau ; on n'aperçoit pas de nageoires, mais tout autour il existe une série de traits obliques et sur le corps de petites lignes transversales indiquant les écailles. En arrière de la queue, on remarque une série de traits parallèles en travers.

Un fragment de pièce en bois de renne présente des restes de gravures profondes : d'abord une partie de tête d'équidé : oreille, front, nuque. En avant et en haut, en renversant la figure, on voit la jambe et la ligne du ventre d'un autre animal (fig. 28, n° 4).

Le n° 1-a, fig. 28, est une portion de bois de renne cylindrique autour duquel se déroulent en relief une série de dessins (n° 1, fig. 28) ; ils se touchent tous par leurs extrémités supérieures et forment ainsi une ligne continue ; ils paraissent représenter des têtes très stylisées de bovidés semblables à ceux de la fig. 40, n° 9, à moins que ce ne soit des queues de poissons.

*Contours découpés.* — La fig. 24, nos 5-a et 5-b est une jambe d'équidé très aplatie. Elle a été d'abord dessinée sur une côte d'animal, puis découpée et les angles arrondis. Sur chaque face, des touffes

1. D. Peyrony et J. Maury, *loc. cit.*



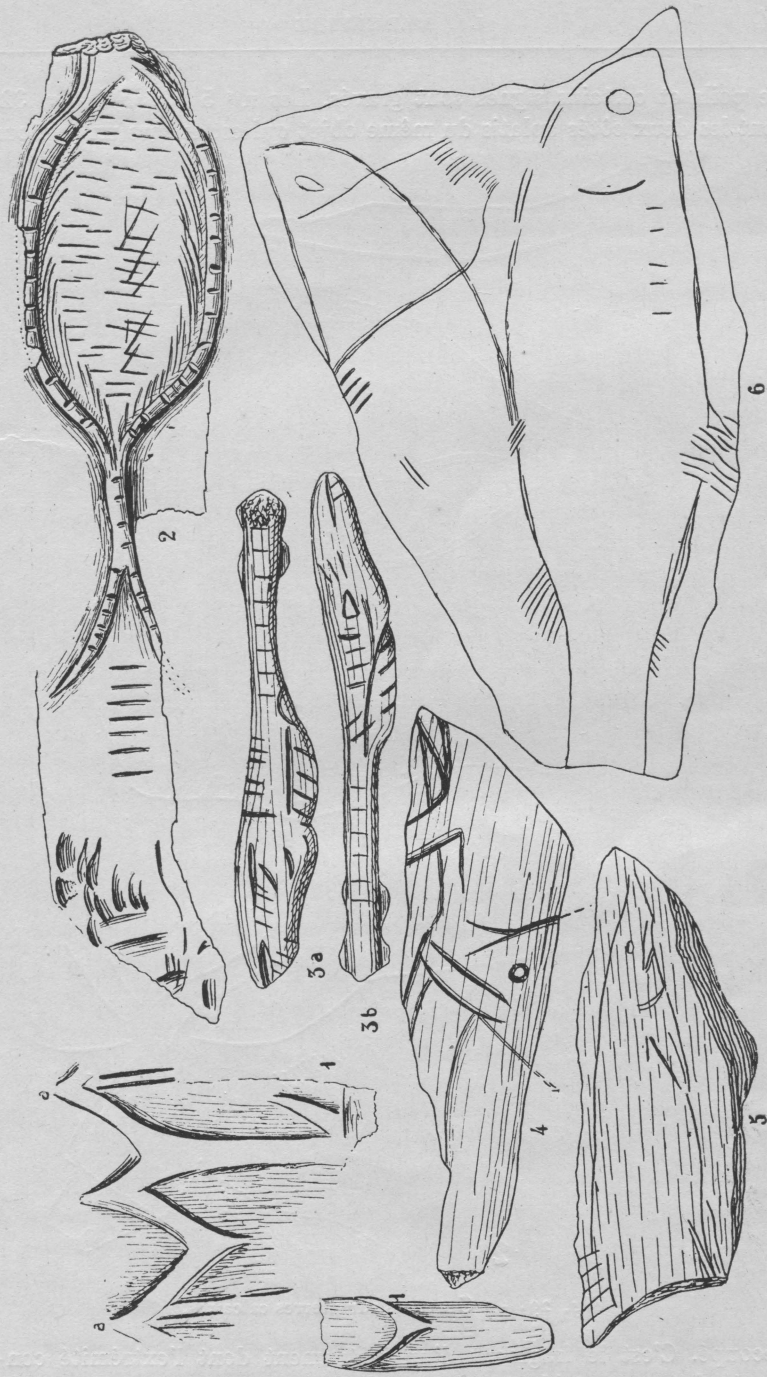
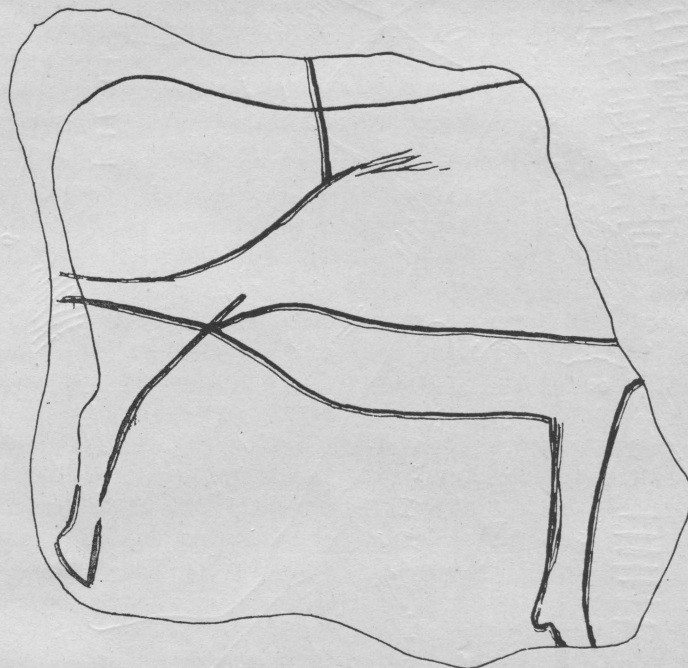
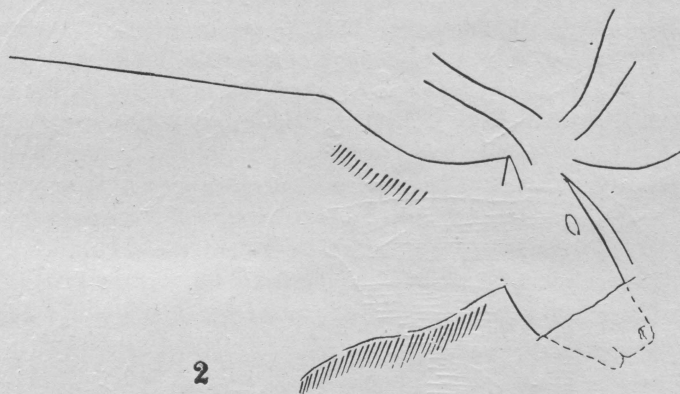


Fig. 28. — Figures représentant surtout des poissons.

de poils et certains signes sont gravés. Les n<sup>os</sup> 5-*a* et 5-*b*, fig. 32, sont les deux côtés aplatis du même objet qui est encore un contour



1



2

Fig. 29. — Gravures sur pierres calcaires.

découpé. C'est le fragment d'un instrument dont l'extrémité conservée forme un trident.

*Gravures.* — Nous ajouterons à cette liste deux gravures de poissons ; l'une sur os (fig. 28, n° 5), assez schématique, paraissant se rapporter, avec son museau pointu, à un brochet ; l'autre, sur pierre calcaire (fig. 28, n° 6), représente deux carpes dont une porte un large bandeau terminé par une série de traits parallèles.

Puis deux autres sur pierre. La première est un dessin de bovidé ou de cervidé sans tête (fig. 29, n° 1). Les traits sont nets et profonds et les proportions bien observées. En renversant la figure de droite à gauche, on remarque la jambe de derrière, la cuisse et un peu de la ligne du ventre d'un autre animal.

Une pierre lithographique fragmentée a été utilisée pour graver légèrement le renne n° 2, fig. 29.

*Figures anthropomorphes.* — A l'extrême base de la couche nous avons rencontré un petit galet de forme pyramidale triangulaire à bouts et à arêtes très mousses, dont une face a servi de compresseur (fig. 30, n° 2). Sur le même côté, mais à l'extrémité opposée, on voit le profil du tronc et de la tête d'une femme ; cette dernière est recouverte d'un masque ; le sein est très accusé au-dessous du bras replié en avant ; le corps est sillonné de stries obliques et parallèles représentant peut-être le poil d'une peau dont elle était affublée. La tête courte et forte avec museau projeté en avant a un caractère bestial que nous ne saurions attribuer à aucune espèce animale connue alors.

Sur une autre face existe un profil humain entier (fig. 30, n° 3) représentant un homme également masqué. Ici, pas plus que dans l'image précédente, la tête ne peut être rapportée à aucune bête existant à ce moment-là. Alors on est naturellement porté à supposer que les troglodytes n'employaient pas seulement les dépouilles des bêtes entières pour se travestir comme nous l'avons remarqué sur les « diabolins » du bâton de commandement de l'abri Mège à Teyjat (1), mais qu'ils devaient aussi fabriquer des masques au gré de leur imagination comme le font encore les Indiens d'Amérique.

Quelques autres dessins moins bons peuvent se ranger dans cette catégorie.

Sur un éclat d'os, se voit une tête bizarre avec deux yeux irréguliers, continuée par un étranglement représentant le cou et un élargissement, les épaules et le tronc (fig. 30, n° 1-a). La partie en « poire » à gauche semblerait être un sein pendant. Cette gravure est placée

1. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony. — Observations sur un bâton de commandement orné de figures animales semi-humaines. *Revue de l'Ec. d'Anthrop.*, février 1909.

sur la pièce à côté de celle de l'arrière-train d'un quadrupède (fig. 30, n° 1-*b*).

Le n° 5, fig. 30, est également un profil humain très disproportionné, remarquable surtout par l'élanement du corps ; il contraste avec le n° 6, fig. 30, avec sa grosse tête informe, son gros ventre, sa forte cuisse et sa petite taille.

Enfin, le n° 4, fig. 30, est un lisseur dont une extrémité est décou-

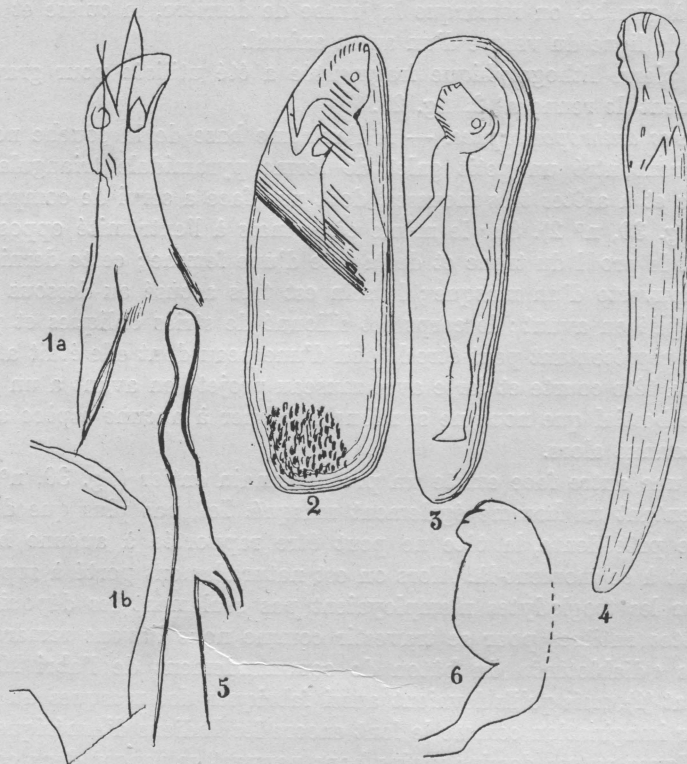


Fig. 30. — Figures anthropomorphes.

pée en profil de tête humaine ; l'étranglement représentant le cou était destiné à suspendre l'outil. En renversant la figure de gauche à droite, de façon à placer l'objet horizontalement, on aperçoit une fine tête d'antilope dont les cornes s'étalent sur le profil humain.

Au cours de nos récentes fouilles, nous avons également découvert, à la base du gisement, un os portant gravé un personnage

masqué ithyphallique (fig. 30 *bis*), dont la photographie dispense de toute description. Son masque, comme celui des nos 2 et 3, fig. 30, ne rappelle en rien une tête animale connue.

Ces figures étranges ont leur pendant dans les cavernes du Périgord et des régions pyrénéennes. Aux Combarelles, on en relève plusieurs très nettes au milieu des nombreuses décorations pariétales (1); il en est de même à Altamira (Espagne) (2) et en bien d'autres endroits.

*Décoration diverses d'objets mobiliers.*

— Quelques baguettes semicylindriques présentent des séries longitudinales de quadrilatères en relief alternant avec des sillons droits (fig. 31, nos 3, 4 et 5); d'autres une nervure médiane longitudinale (fig. 32, nos 7, 8 et 9), ou bien plusieurs sillons longitudinaux droits, courbes, parfois obliques (fig. 31, n° 17 et 32, n° 3).

Un cornillon de renne porte sur un côté une nervure sinueuse terminée à une extrémité par deux pointes récurrentes opposées (fig. 31, n° 8-*a*) et, sur la partie convexe (fig. 31, n° 8-*b*), deux autres nervures avec barbelures représentées chacune par deux lignes parallèles, et une autre flèche barbelée composée d'un trait simulant le fût et des lignes obliques, les pointes (3).

Le dessin du n° 7, fig. 31, est du même type.

Un fragment d'os (fig. 31, n° 12) est orné de lignes longitudinales presque parallèles avec des traits transversaux légèrement obliques, formant peigne avec l'une d'elles. Cette décoration paraît dériver de celle du n° 8-*b*, fig. 31, ainsi que celle du n° 11, fig. 31.

La série d'angles aigus du n° 6, fig. 31, est du même style que le

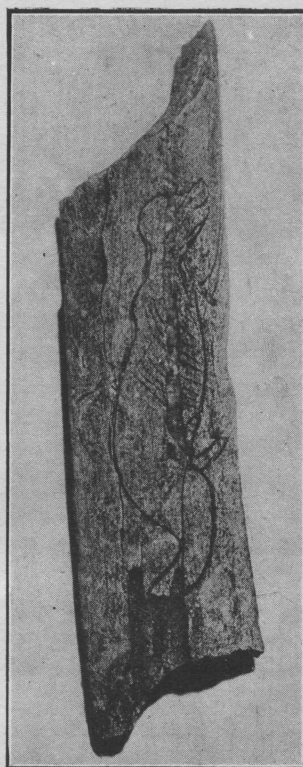


Fig. 30 *bis*. — Personnage masqué.

1. D<sup>r</sup> Capitan, l'abbé Breuil et Peyrony. — Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne). Masson, et C<sup>ie</sup>, éditeurs. Paris, 1925.

2. E. Cartailhac et l'abbé Breuil — La Caverne d'Altamira. Monaco, 1906.

3. Des lignes barbelées identiques se remarquent sur les parois de la grotte Marsoulas (Cartailhac et Breuil : Les peintures et les gravures murales des cavernes pyrénéennes. Marsoulas. *Anthropologie*, 1905).

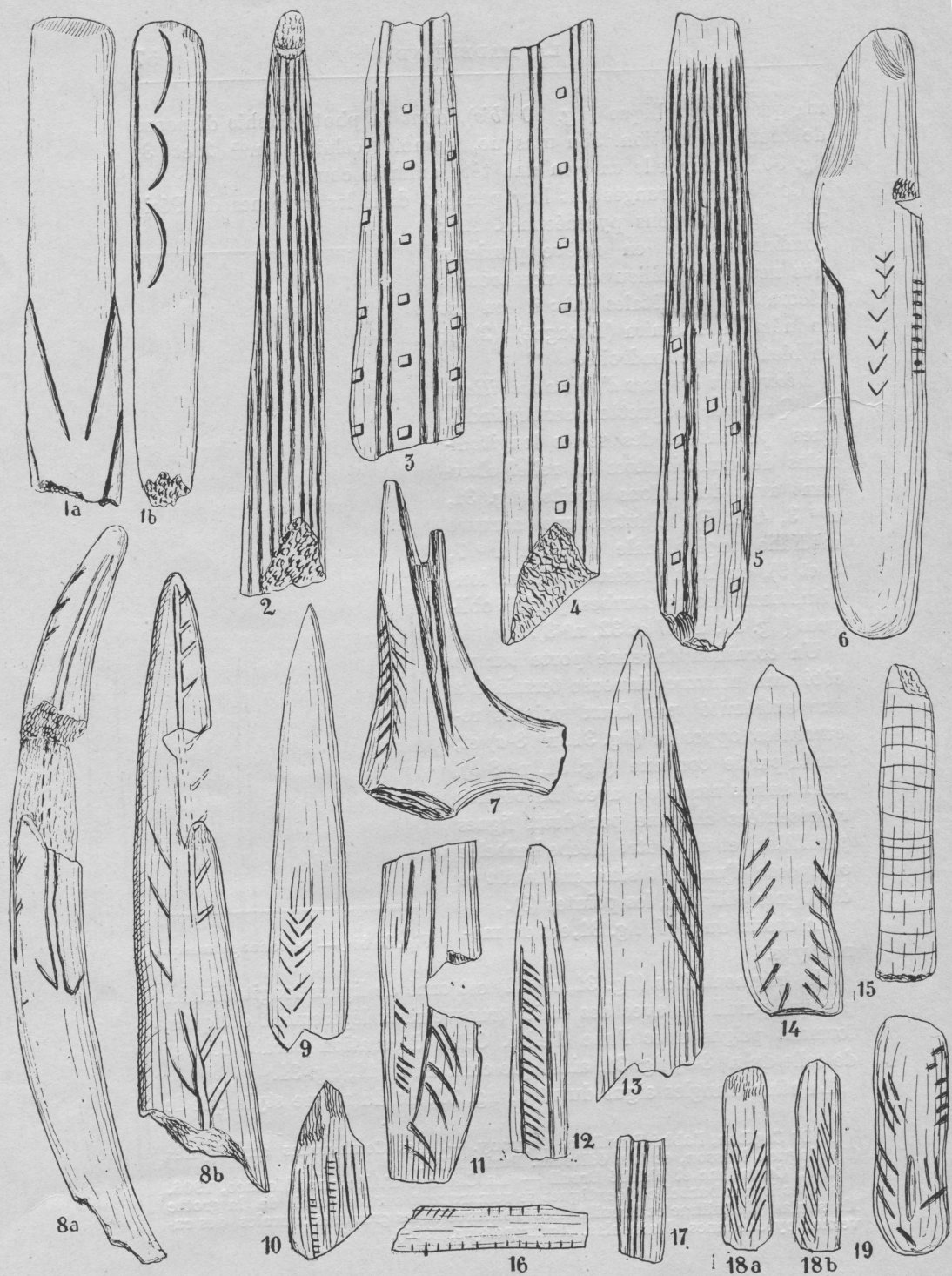


Fig. 31. — Objets en os, ivoire et bois de renne diversement décorés.

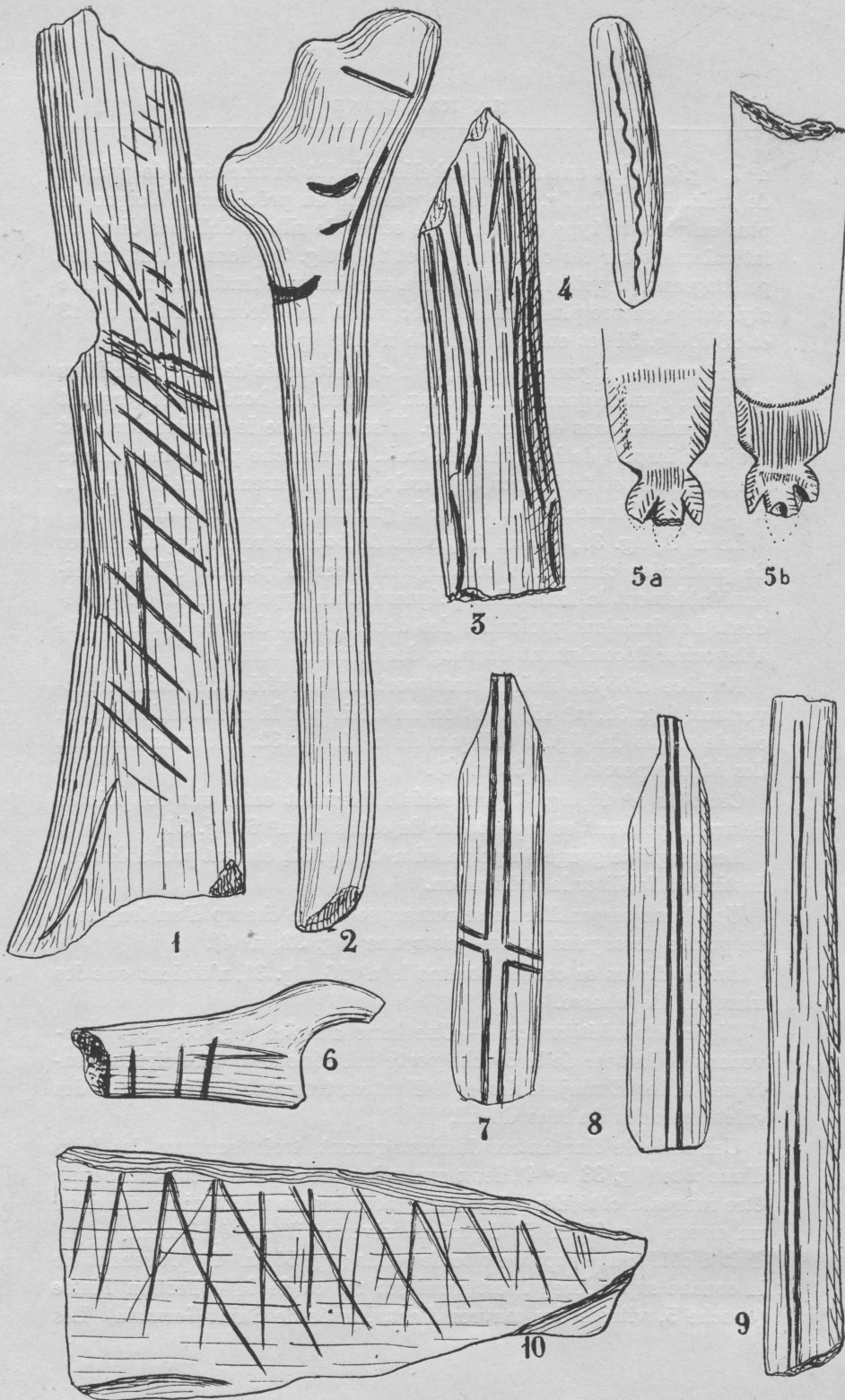


Fig. 32. — Objets en os, bois de renne et schiste diversement décorés.

n° 7, fig. 31, c'est une flèche barbelée sans fût ou une série de pointes de trait. Le n° 9, fig. 31, très apparenté au précédent, s'éloigne de plus en plus du type original ; des séries de sillons obliques disposés latéralement sur les objets n°s 14 et 18-*a*, fig. 31, donneraient, en les prolongeant jusqu'à leur rencontre, une image identique, mais une stylisation encore plus accusée aboutit à la décoration des n°s 13 et 18-*b*, fig. 31, et enfin à celle du n° 19, fig. 31.

La lame de poignard (fig. 31, n° 1-*a*) était ornée de profonds sillons obliques, symétriques deux à deux, partant du bord et convergeant vers le milieu sans se rencontrer. Il semble que le dessinateur s'est toujours inspiré de la pointe de trait. Le manche porte une rainure longitudinale et trois arcs de cercle profondément incisés (fig. 31, n° 16) probablement pour éviter le glissement dans la main.

Le n° 2, fig. 31, est un fragment de bois de renne appointé avec de profondes cannelures convergeant vers la pointe. C'était vraisemblablement la lame d'un poignard d'un type différent du précédent. Les incisions profondes des deux étaient destinées sans doute à favoriser l'écoulement du sang des animaux blessés.

Nombre d'objets insignifiants portent des séries de traits transversaux (fig. 31, n° 15) dont on ne saisit pas la signification ; il en est de même des lignes obliques du n° 1, fig. 32. D'autres décorent des bâtons percés (fig. 32, n° 6).

Ceux du n° 10, fig. 32, sur schiste, forment entre eux des pointes de traits pouvant se rapprocher de celles du n° 6, fig. 31.

Les coups de gouge du poignard n° 2, fig. 32, étaient probablement destinés à faciliter la préhension.

Une ligne serpentiforme se remarque sur le champ d'un fragment de pointe de sagaies en bois de renne (fig. 32, n° 4).

Enfin, divers os cochés comme le n° 16, fig. 31, n'étaient que des marques de chasse.

*Signes alphabétiques.* — Une lame d'ivoire (fig. 33, n° 1) provenant de la base de la couche porte une série de quatre signes identiques à nos E majuscules et à d'autres trouvés par Piette sur des galets coloriés du Mas d'Azil.

Une série de cinq autres dessins figurant, trois sur une des faces d'une côte (fig. 33, n° 4), deux sur celle opposée, nous ont paru devoir être rangés à côté des précédents ; nous avons retrouvé ce signe sur un ciseau (fig. 33, n° 5) du même niveau ; il est également reproduit à côté d'une superbe tête de renne (fig. 55, n° 1) provenant de la couche supérieure ; il est aussi sur un os de la collection Piette (couche 5, vitrine des œuvres d'art, Musée de Saint-Germain). Les



deux marques (fig. 33, n° 3) placées derrière le mammouth peuvent rentrer dans ce groupe.

Lors de leurs fouilles à La Madeleine, Lartet et Christy recueillirent un fragment de bois de renne portant une série de signes alphabétiques (fig. 33, n° 2) dont l'ensemble paraît former un mot ou une phrase, mais qui est une énigme pour nous (1). A la « Crozo de Gentillo » ou grotte de « Combe-Cullier », M. Viré a trouvé une baguette ayant sur un côté une série de signes qui peuvent se rapprocher des précédents (2). Que sont donc ces dessins ? Séparés, comme sur le ciseau (fig. 33, n° 5), les gravures fig. 33 (n° 3) et fig. 55 (n° 1),

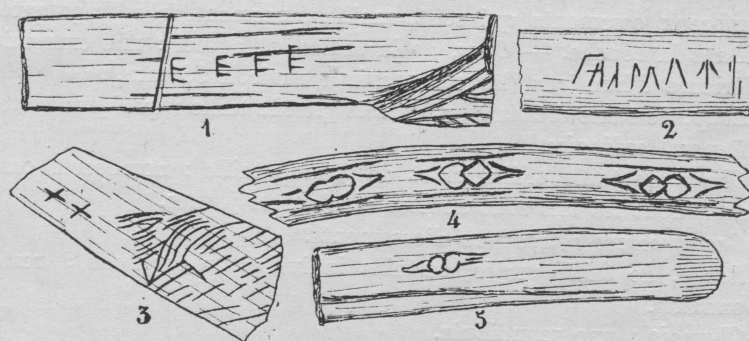


Fig. 33. — Objets divers en os, ivoire et bois de renne présentant des signes alphabétiques.

ils pourraient bien être, comme l'avait avancé Piette, la marque de l'auteur, sa signature, si on veut ; dans ce cas, ils seraient comparables à certaines marques de potiers, incompréhensibles pour nous. Mais quand ces caractères sont sur des objets insignifiants et qu'ils se répètent (fig. 33, nos 1 et 4) ou se combinent (fig. 33, n° 2) nous ne pouvons admettre ni qu'ils aient eu un but ornemental, ni que ce soit de pures marques d'auteurs ; il nous semble plutôt que ce sont des signes ayant une signification pour ceux qui les employaient, connus de tous les gens d'une tribu et probablement même de beaucoup de tribus, puisqu'on les rencontre dans tous les gisements magdaléniens du Sud-Ouest de la France ; c'était vraisemblablement la première écriture.

La plupart de ces caractères ont été trouvés par Piette peints sur

1. Lartet et Christy, *Reliquiæ aquitanicæ*. B. Pl. XXVI.  
2. A. Viré, La Crozo de Gentillo ou grotte de « Combe-Cullier », commune de Lacave (Lot). *Anthropologie*, t. XIX, 1908.

des galets de la couche azilienne ou tourassienne du Mas d'Azil ; on en retrouve quelques-uns bien plus tard dans l'alphabet créto-égéen.

### FAUNE

Toute la faune a été recueillie ; les mammifères ont été déterminés avec soin par M. E. Harlé et les oiseaux par M. E. F. Newton, dont nous reproduisons les notes et que nous remercions bien vivement.

MAMMIFÈRES. — Base de la couche. — *Lièvre* de forte taille : nombreux ossements qui sont, malheureusement, très fragmentés.

Dans la couche. — *Ours*, de la taille de l'actuel : une extrémité inférieure d'humérus (largeur maxima environ 96 mm.).

*Loup*, de taille ordinaire et de très grande taille : quelques restes.

*Renard ordinaire*.

*Cheval* de taille ordinaire et de grande taille : nombreux ossements, dont les uns sont adultes et d'autres jeunes.

*Grand bovidé* : très peu d'ossements.

*Renne*, de taille variée, certains individus très grands : restes abondants.

*Chamois* : une mandibule.

*Saïga* ? : portion de maxillaire supérieur avec les deux premières arrières-molaires.

OISEAUX. — *Lagopus mutus*. Moutin. — Lagopède alpin.

*Aquila chrysaëtus*. Linn. — Aigle fauve.

### COMPARAISON

En résumé, la base de cette couche était caractérisée par quelques silex à retouches abruptes (fig. 7, nos 7, 9, 10, 11, 12), des sculptures en ronde bosse et des bas-reliefs sur pierre ; le reste du niveau, par des sculptures, des bas-reliefs, des contours découpés, des gravures, des harpons primitifs, des pointes de sagaies à base fourchue ; l'ensemble, par de nombreuses pointes de sagaies à base à biseau simple, des disques, de larges baguettes ornées de quadrilatères en relief et par l'abondance des ossements de cheval et de renne.

Le bas de ce niveau est contemporain de l'inférieur des gisements de Laugerie-Basse (1) et des Marseilles qui ont donné des sculptures

1. Peyrony et Maury. — Gisement préhistorique de Laugerie Basse (fouille de M. A. Le Bel). *Revue anthropologique*, avril 1914.

et des bas-reliefs en pierre calcaire, de l'inférieur de Lorthet et d'une partie de l'abri à sculptures murales du Cap-Blanc (1).

Il paraît se placer directement au-dessus de la couche supérieure des Champs-Blancs (2), du gisement de l'abri Reverdy à Sergeac, de l'horizon inférieur magdalénien de la grotte du Placard.

L'ensemble de la couche correspond à l'équidien de Piette ; il est synchronique du niveau inférieur de Gourdan, d'Arudy, du Mas d'Azil, des deux niveaux inférieurs réunis de Laugerie-Basse et des Marseilles.

## II. COUCHE MOYENNE

A la base, elle était de nature sableuse, presque identique à l'inférieure. Sous l'abri, la partie supérieure était surtout composée de petits éléments calcaires mélangés à du limon rouge brique, un peu argileux. Nous y avons relevé la présence de plusieurs foyers, mais tous dans le haut ; ils étaient formés d'un dallage en galets roulés de la Vézère, sur lequel reposaient les cendres et des matières carbonisées (l'un d'eux avait 5 m. 50 de long sur 1 mètre de large) ; il n'y avait pas de traces de lessivage par les eaux d'inondation. Les crues de la Vézère étaient moins fortes que précédemment, puisqu'elles n'entraînaient plus les cendres et les charbons, ne déposaient plus de sable, mais simplement un peu de limon argileux.

C'est autour des foyers, sous l'abri, que nous avons trouvé les plus belles pièces.

### INDUSTRIE LITHIQUE.

Elle était moins abondante que dans la couche précédente ; mais les nucléi gros et petits étaient plus nombreux. L'ensemble de l'outillage est sensiblement le même ; nous ne parlerons donc que des formes que nous n'avons pas rencontrées dans le niveau inférieur.

Dans l'ensemble, les lames sont de plus grandes dimensions (fig. 34, n° 15). Nous avons recueilli un superbe racloir à faciès moustérien (fig. 34, n° 1), quelques petites lames à encoches ou dentées (fig. 34, n°s 6, 7, 8, 14), un petit outillage très fin : lamelles à dos (fig. 34, n° 13), perçoirs (fig. 34, n° 12), etc.

Les becs de perroquet ne sont pas encore très nombreux (14), ni bien caractérisés (fig. 34, n°s 2, 3, 4, 5), mais ils sont plus nets et moins massifs que dans le niveau précédent ; nous n'avons pas

1. G. Lalanne. — Un atelier de sculpture de l'âge du renne. *Revue préhistorique*, 5<sup>e</sup> année, 1910, n° 2.

2. D. Peyrony. — Nouvelles fouilles aux Champs-Blancs ou Jean Blanc. AFAS. Congrès de Nîmes, 1912.

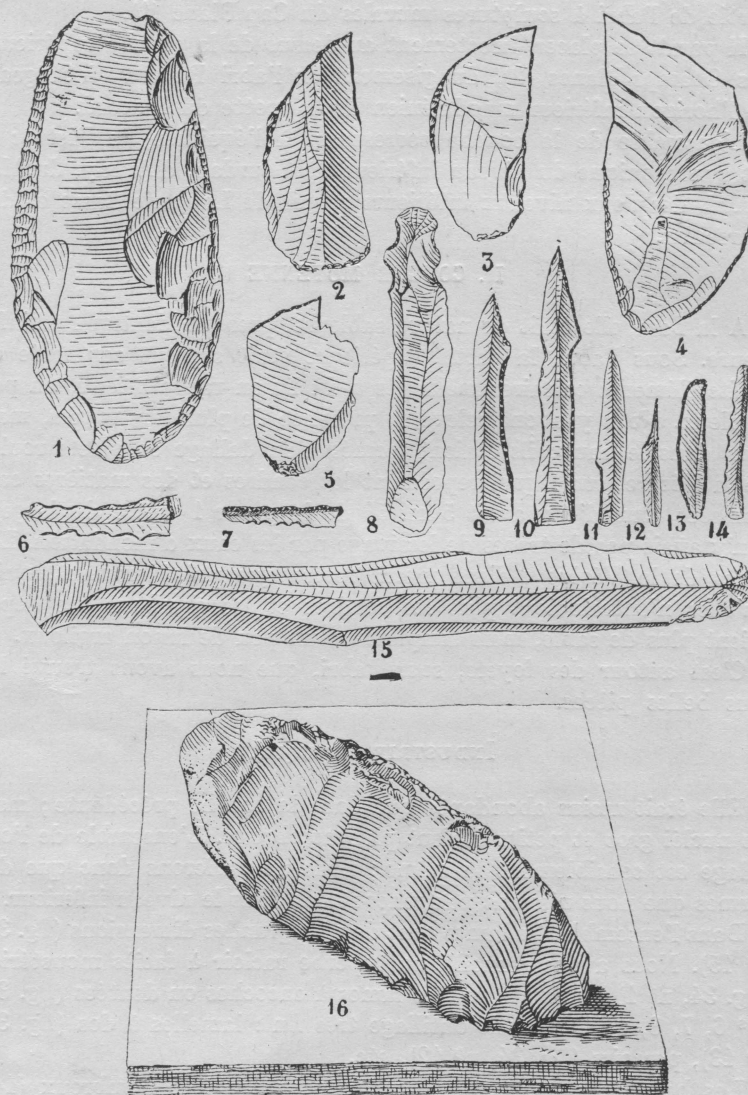


Fig. 34. — Objets en silex de la couche moyenne  
ne se trouvant pas dans l'inférieure.

rencontré de pointes à soie, mais en revanche, il y a plusieurs pointes à cran atypiques (fig. 34, n<sup>os</sup> 9, 10 et 11).

Trois pièces prismatiques triangulaires ont une face à peu près plane, les deux autres sont taillées à facettes ; quelquefois un bout est arrondi comme dans un grattoir épais (fig. 34, n<sup>o</sup> 16). Ces pièces sont identiques à celles recueillies par nous dans le gisement Michelet à Limeuil, à deux autres trouvées par M. Maury dans le gisement préhistorique des Marseilles dont une a 35 cm. de long et est admirablement taillée (1) ; une autre aussi grande a été découverte, il y a quelques années, par M. Dublange, pharmacien au Fleix.

Que sont ces objets ? des couperets ? de grands couteaux ? des racloirs ? peut-être ! Ils auraient pu servir de rabots ou encore, reposant sur la face plane, d'enclumes pour retoucher des pièces.

#### INDUSTRIE DE L'OS, DE L'IVOIRE ET DU BOIS DE RENNE.

Les bois de renne étaient bien conservés ; aussi, en avons-nous ramassé quelques-uns assez grands, dont un en parfait état (fig. 35) ; ils ont presque tous subi un commencement de débitage.

L'industrie se compose de :

*Harpons.* — Ils sont presque toujours à un seul rang de barbelures très longues et détachées du fût. Quelques-uns sont grands (fig. 36, n<sup>os</sup> 1, 2, 8, 22), d'autres moyens (fig. 36, n<sup>os</sup> 3, 4, 5, 6, 7, 20, 21), certains tout petits (fig. 36, n<sup>os</sup> 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18). Ceux du bas de la couche ont les barbelures anguleuses et leur bord extérieur forme une ligne parallèle au fût (fig. 36, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) ; ceux du haut ont les pointes plus écartées du fût et régulièrement convexes (fig. 36, n<sup>os</sup> 19, 20, 21, 22) ; deux ou trois ont la base taillée en biseau (fig. 36, n<sup>os</sup> 1, 8), tandis que d'autres offrent un petit renflement basilaire (fig. 36, n<sup>os</sup> 2, 5, 6, 7, 13, 20, 22) ; le n<sup>o</sup> 5, fig. 36, est d'une régularité surprenante ; le petit (n<sup>o</sup> 17, fig. 36), à double rang de barbelures, provient du milieu de la couche.

*Tridents.* — A la partie supérieure du niveau, nous avons découvert trois pièces qui ne se ressemblent pas absolument, mais qui paraissent être de la même famille. Le n<sup>o</sup> 11, fig. 36, est une sorte de fourchette en os, à manches en pointe aplatie, sillonnée de traits obliques, pour mieux permettre l'emmanchement ; l'autre extrémité est terminée par deux branches bifides dont une est un peu cassée. Cet instrument emmanché est comparable au trident dont se servent les pêcheurs pour prendre certains poissons. Il en a été

1. J. Maury. — Fouilles à Laugerie Basse. *Bull. de la Soc. Préhist. française*, 22 janv. 1914.

trouvé un à peu près identique à l'abri Mège (1), qui a donné une industrie semblable à celle de cette couche, et un autre par M. Maury aux Marseilles, dans le même niveau (2). Les n<sup>os</sup> 9, 10, fig. 36, tiennent le milieu entre le harpon et le trident; les deux extrémités, aplaties, sont préparées de telle façon, qu'elles peuvent servir alter-

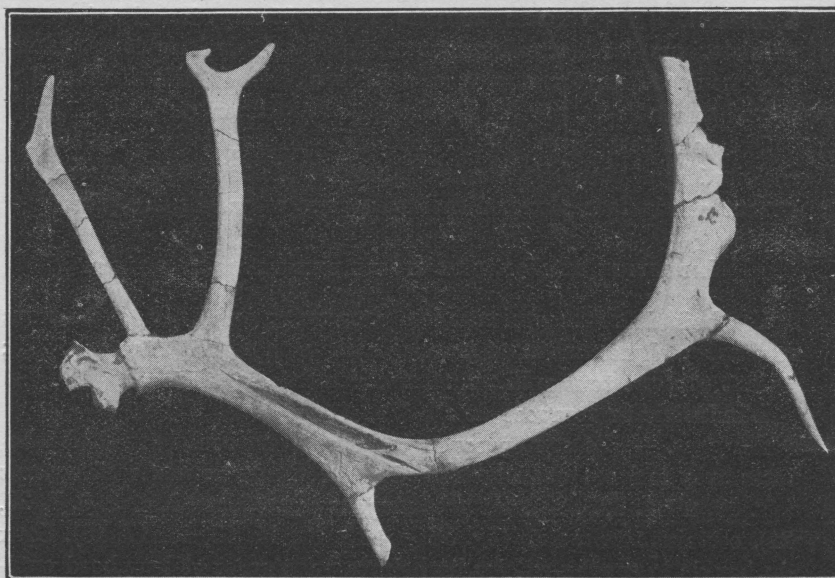


Fig. 35. — Bois de renne avec commencement de débitage.

nativement de pointes ou de soies et que, suivant le cas, on peut avoir un harpon ou un trident.

*Sagates.* — Le plus grand nombre est à base à double biseau (fig. 37 n<sup>os</sup> 5, 6, 7, 8), quelques-unes à base cylindro-conique (fig. 37, n<sup>o</sup> 3) ou à base pyramidale quadrangulaire (fig. 37, n<sup>o</sup> 4) ou encore à base courte arrondie (fig. 37, n<sup>os</sup> 14, 15 et 16); il y en a à biseau simple, mais elles sont rares.

*Bâtons de commandement.* — Ils sont ordinairement de petites dimensions. Les n<sup>os</sup> 1 et 2, fig. 38, sont les deux faces du même, fait d'un fragment de bois de renne et orné de têtes de chevaux. Les n<sup>os</sup> 3, 4, 5, fig. 38, en représentent un autre vu sur trois côtés; un bout

1. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony. — L'abri Mège. *Revue de l'Ecole d'anth.*, juin 1906.

2. J. Maury. — Fouilles à Laugerie-Basse. *Bull. Soc. préh. française*, 22 janv. 1914.

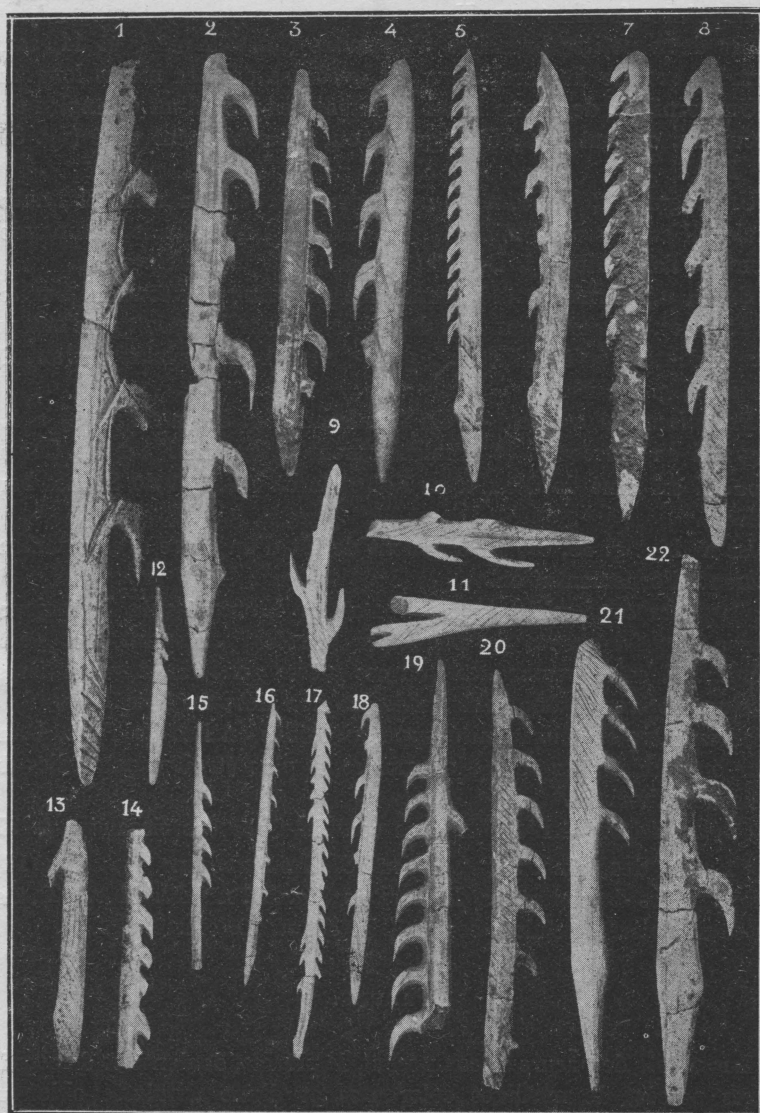


Fig. 36. — Divers types de harpons et de tridents de la couche moyenne.

est sculpté en pied de mammoth, tandis que l'autre est terminé par deux pointes formant un U.

Les deux petites branches d'un autre (fig. 38, nos 9 et 11), sont formées comme la dernière, mais avec des pointes moins longues.

Un cornillon de renne muni presque à sa base d'un étranglement circulaire, et tout près, d'un gros trou, est sobrement orné (fig. 39, n° 1).

Un fragment (fig. 39, n° 7) porte deux trous, l'un rond et l'autre ovale ; il est cassé au milieu de ce dernier. Le bâton de commandement de l'abri Mège, à Teyjat (1), est identiquement perforé.

Enfin, un dernier a été abandonné en cours d'exécution. Sur les deux faces, on voit deux cupules opposées par la base qui n'ont pu être exécutées qu'à l'aide d'un grattoir sur bout de lame servant de tarière (fig. 39, n° 6).

*Propulseurs à crochet.* — Un très beau (fig. 38, nos 7 et 8) a été recueilli en morceaux et admirablement reconstitué par M. Champion. Il est orné de deux têtes de renne en relief et de flèches barbelées.

Le n° 14, fig. 38, est un fragment de fût d'un autre avec commencement d'ornementation.

*Baguettes semi-cylindriques.* — La fig. 40 représente la majeure partie des fragments de baguettes gravées provenant de cette couche. Il est à remarquer que ces pièces sont rarement entières. Il s'en est trouvé une seule petite et non décorée (fig. 37, n° 9) à base amincie et à extrémité opposée taillée en bec de flûte. Dans leur ensemble, elles sont plus minces et plus étroites que celles du précédent horizon.

*Objets divers.* — L'outillage se complète par des ciseaux (fig. 37, nos 1 et 2), des poinçons (fig. 37, n° 18), des hameçons (fig. 37, n° 13), des aiguilles de toutes les dimensions (fig. 37, nos 10, 11 et 12), des os et des pierres tendres cochés (fig. 39, n° 4), etc.

#### PARURE.

Les objets de parure se composent de pierres, de dents et de coquillages percés, de matières colorantes et d'une amulette oblongue (fig. 42, n° 1) en os. Une extrémité est cassée, l'autre porte un trou de suspension. Elle est ornée sur une face d'un sillon médian longi-

1. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony. — Observations sur un bâton de commandement orné de figures animales et de personnages semi-humains. *Revue de l'Ecole d'anthr.*, 1909.



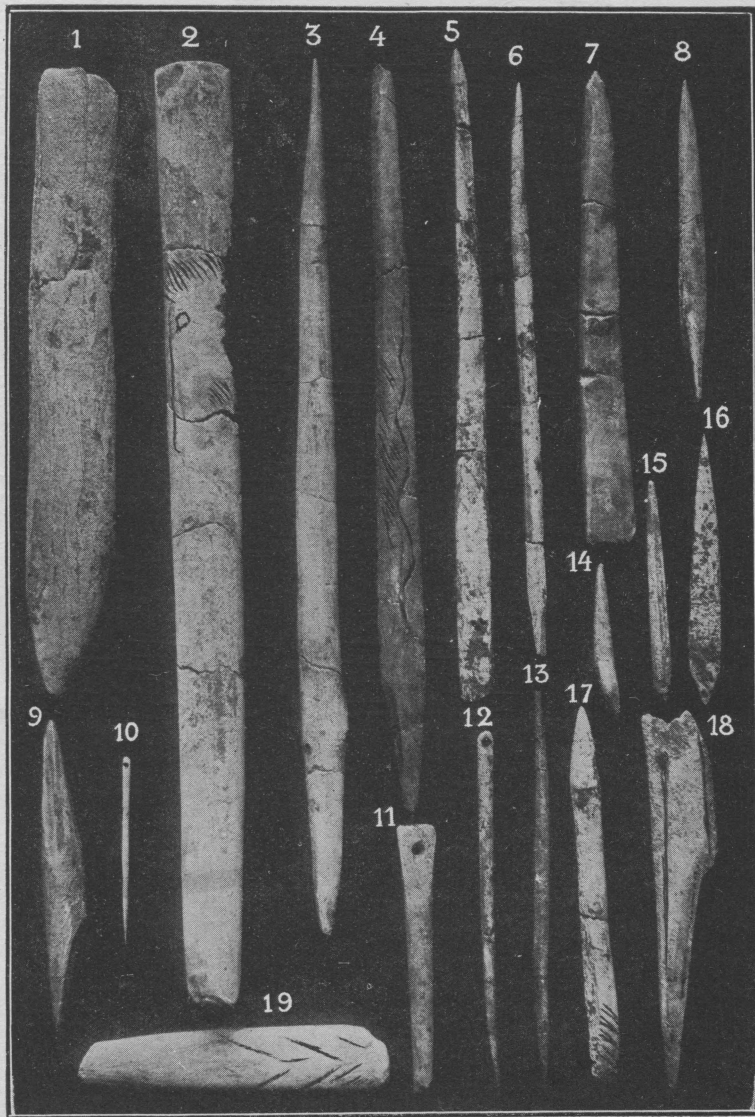


Fig. 37. — Objets divers en os, ivoire et bois de renne.

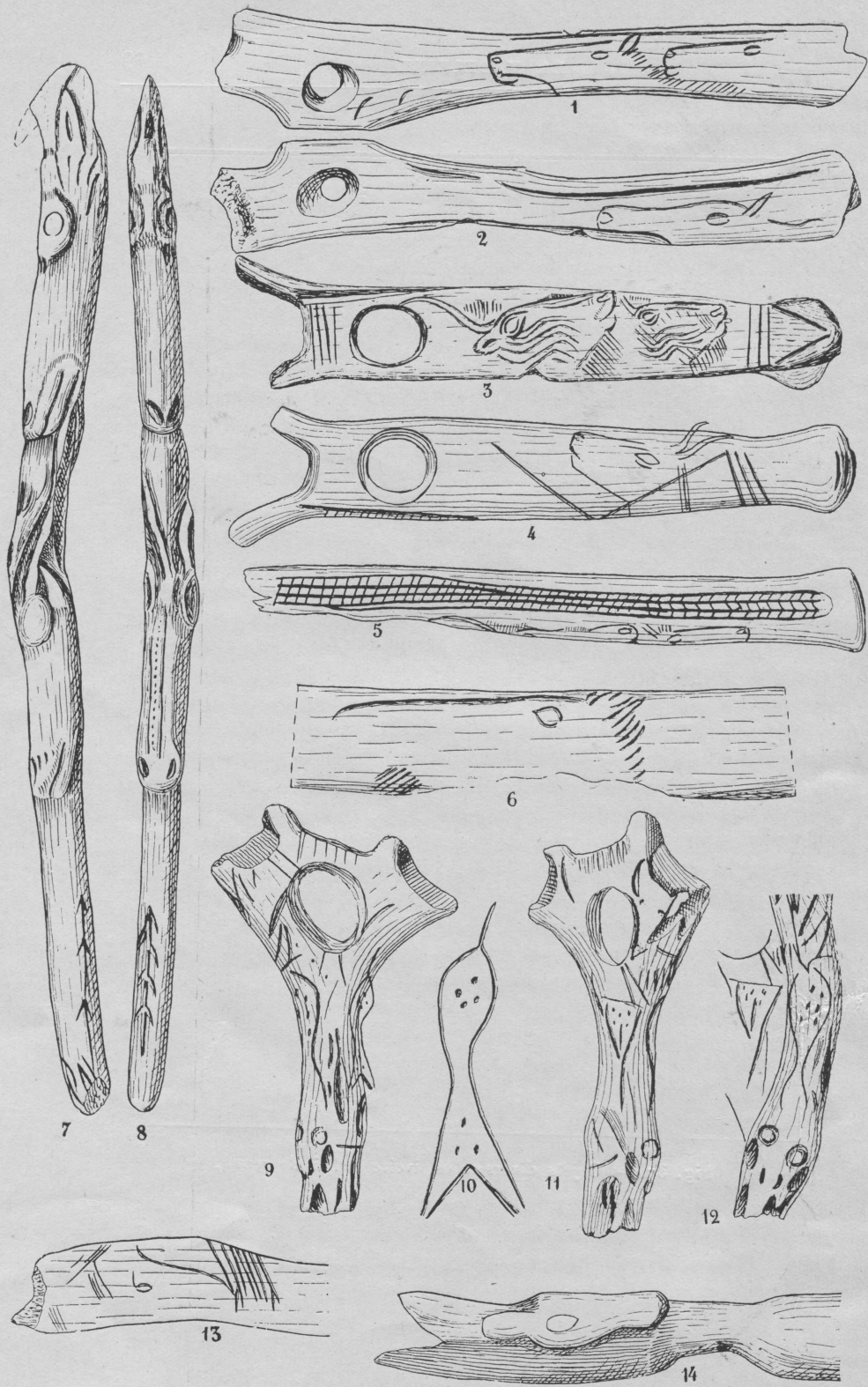


Fig. 38. — Bâtons de commandement et propulseurs diversement décorés.

tudinal flanqué de deux séries d'arcs de cercle doubles dont il sera question plus loin.

#### OBJETS D'ART.

Cette couche ne nous a pas donné de sculptures en ronde bosse (1) ; nous n'y avons recueilli que des bas-reliefs et des gravures.

*Bas-reliefs.* — Les n<sup>os</sup> 7 et 8, fig. 38, sont le profil et la face d'un propulseur de 27 cm. 1/2 de long, dont le crochet est cassé ; il est orné de deux têtes en relief placées l'une devant l'autre, qu'on ne peut rapporter qu'à des rennes. La plus haute est très allongée, sans ramures, la place manquant pour leur développement ; l'oreille est bien faite, l'œil en relief, le museau d'une bonne exécution. La seconde est traitée de même ; les bois étalés sont enroulés autour du fût, la petite oreille est très nette, la série de points allant du front au museau indique le système pileux ; il en est de même des stries parallèles couvrant la lèvre supérieure et entourant le naseau. La base de l'objet présente deux dessins de flèches barbelées très nettes, rappelant ceux précédemment décrits de la couche inférieure.

Le bâton de commandement (fig. 38, n<sup>o</sup> 9) porte, en relief, une tête ou un crâne de félin, très reconnaissable à ses yeux ronds et à son museau court. Les n<sup>os</sup> 11 et 12, fig. 38, sont les autres côtés de la pièce. En plus de cette image, il y en a toute une suite plus ou moins énigmatique, gravée sur les divers points de la surface. Sur la partie droite de la face n<sup>o</sup> 9, on remarque une gravure, développée dans la fig. 10, qui paraît se rapporter à un poisson ; il y a trois points disposés en triangle sur la région caudale et quatre en quadrilatère sur le corps ; un trait prolonge le museau. La face n<sup>o</sup> 11 montre à droite du trou une tête de canidé (loup ou renard) : oreilles courtes et petits yeux ; plus bas, l'organe sexuel féminin : pubis, avec système pileux et vulve indiqués, qu'on voit nettement sur la figure 12. On remarque aussi sur celle-ci deux oreilles limitant une touffe de crin (toupet) qui font penser à un équidé et un dessin presque identique au n<sup>o</sup> 10, vraisemblablement celui d'un autre poisson.

Le n<sup>o</sup> 14, fig. 38, est un propulseur brisé en cours d'exécution avec une tête sculptée inachevée.

Nous n'avons trouvé dans ce niveau qu'un seul de ces croquis sur os, si nombreux dans le précédent.

1. Dans le niveau correspondant de la grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne). M. Bourrinet a recueilli une tête de cheval sculptée en jayet. *Revue de l'École d'anthropologie*, année 1908 (Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony).

Un éclat d'os (fig. 38, n° 13) présente une série de sept stries parallèles et, à côté, une tête d'équidé sommairement traitée : le front, le museau et l'œil. Un autre dessin du même animal se remarque sur le ciseau (fig. 37, n° 2) reproduit en plus grand la figure 38, n° 6. Sur une face du bâton de commandement n° 1, fig. 38, on voit deux têtes de chevaux peu poussées et une troisième du même style sur l'autre face (fig. 38, n° 2).

Un des côtés du petit bâton percé (fig. 38, n° 3) est orné de deux superbes têtes de bovidés d'un réalisme parfait, mais dont les mâchoires sont sillonnées de lignes brisées ou ondulées parallèles. A gauche entre le trou et l'U, il y a quatre traits transversaux, parallèles, tandis que l'autre extrémité terminée en pied de mammoth en a trois semblables, le dernier à droite formant triangle avec deux autres obliques.

L'autre côté (fig. 38, n° 4) présente une autre tête de bovidé, moins belle que les précédentes, avec des sillons disposés de façon différente. Les deux champs de l'objet montrent une sorte de quadrillage (fig. 38, n° 5).

Le bâton de commandement (fig. 39, n° 1) est orné sur cette face d'une pointe de trait, cinq coups de gouge obliques font suite à l'une des branches et sont continués par une rainure longitudinale sinueuse. L'autre côté montre une tête d'antilope peu accusée (fig. 39, n° 2) avec la corne et l'oreille bien marquées et, au-dessous, une pointe de trait à barbelures unilatérales (fig. 39, n° 3).

Le n° 8, fig. 39, pourrait être un phallus, à moins que ce ne fût une sorte de bouchon d'outre, l'étranglement servant à ligaturer fortement la peau sur l'objet pour une fermeture hermétique.

Une série de fragments de baguettes semi-cylindriques sont ornées de dessins plus ou moins réalistes. Sur la base rétrécie et amincie du n° 1, fig. 40, on voit plusieurs coups de burins obliques et, à l'autre extrémité, une drôle de tête : l'œil parfaitement rendu, le museau pointu et la mâchoire supérieure armée de dents acérées font penser à un brochet ou à un squalé ; l'arrière de la tête est un peu fantaisiste ; cependant le dessin est très soigné.

Le n° 2, fig. 40, est un vrai rébus : à droite une belle tête d'ours brun, léchant le gland d'un phallus qui paraît être en érection, flanqué de deux testicules auquel fait suite un bassin féminin : ventre et vulve entr'ouverte et très détaillée ; les points et les fines stries représentent vraisemblablement le système pileux.

Sur le n° 3, fig. 40, une tête d'antilope occupe l'extrémité droite ; les deux cornes sont déroulées de chaque côté de la baguette en ar-

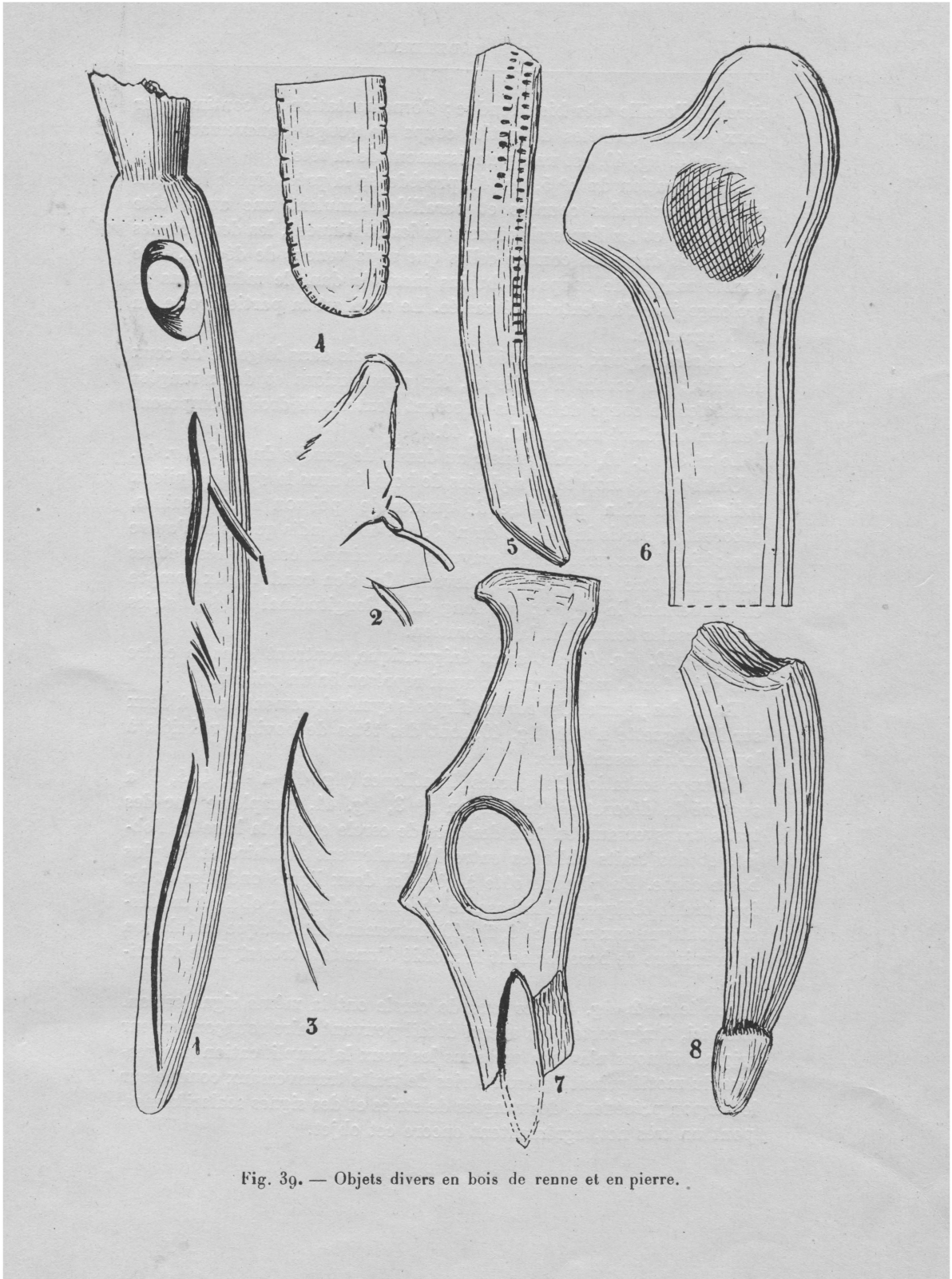


Fig. 39. — Objets divers en bois de renne et en pierre.

rière de l'oreille très bien rendue ; l'ornementation se continue par deux séries parallèles de petits coups de gouge transversaux.

Le n° 4, fig. 40, est un agrandissement de la tête.

La décoration du n° 5, fig. 40, procède de la précédente ; les deux rainures profondes courbes et parallèles simulent une autre tête d'antilope, et les lignes sinueuses qui les continuent, les deux cornes traitées et disposées comme celles que nous venons de décrire. Une double rangée de coups de burins incurvés dans le même sens se prolonge jusqu'à l'extrémité cassée. Le n° 6 est la partie droite du n° 5 agrandie.

Une série d'yeux surmontés d'arcs de cercle dans le genre de ceux dessinant les cornes d'antilopes, six ponctuations et deux rangées parallèles de coups de burins affectant l'extrémité droite composent l'ensemble relevé sur le n° 7, fig. 40.

Le n° 8, fig. 40, ferait penser au dessin de gauche du n° 2, fig. 40.

Une suite de trois têtes stylisées de bovidés avec le système pileux indiqué, ou bien peut-être de queues de poisson avec écailles, décorent la partie inférieure du n° 9, fig. 40 ; tandis que sur l'autre des séries transversales de gravures très simplifiées et très petites paraissent être des têtes de chevaux. On s'en rend mieux compte en renversant la figure ; un long sillon longitudinal et des stries transversales terminent la décoration.

Le n° 10, fig. 40, est assez énigmatique, rentrant dans le cadre des précédents, mais pouvant aussi représenter un poisson.

Enfin des yeux et des cornes disposés symétriquement deux à deux sur la baguette n° 11, fig. 40, sont des têtes de bovidés réduites à leurs parties essentielles.

La représentation des cornes d'antilopes (fig. 40, nos 3, 4, 5, 6) a suggéré la décoration du harpon n° 3, fig. 41, complétée par des traits transversaux en face des arcs de cercle et sur la base de l'objet, et des traits obliques entre le renflement basilaire et la plus basse corne. En plaçant côte à côte les deux lignes ondulées et les forts traits obliques de la base de chacune d'elles, on obtient un dessin identique aux nos 5 et 6, fig. 40. Autrement dit, chaque ondulation et la rainure de base forment la moitié d'une tête très stylisée d'antilope.

Sur le n° 2, fig. 41, les arcs de cercle ont la même signification, mais ici, il n'y reste plus aucun détail pouvant faire soupçonner leur origine, si nous n'avions pas sous les yeux la simplification progressive du motif primitif ; deux séries de traits transversaux comme sur le harpon précédent, des rangées de stries et des signes scalariformes, font un très net, agrémentent encore cet objet.

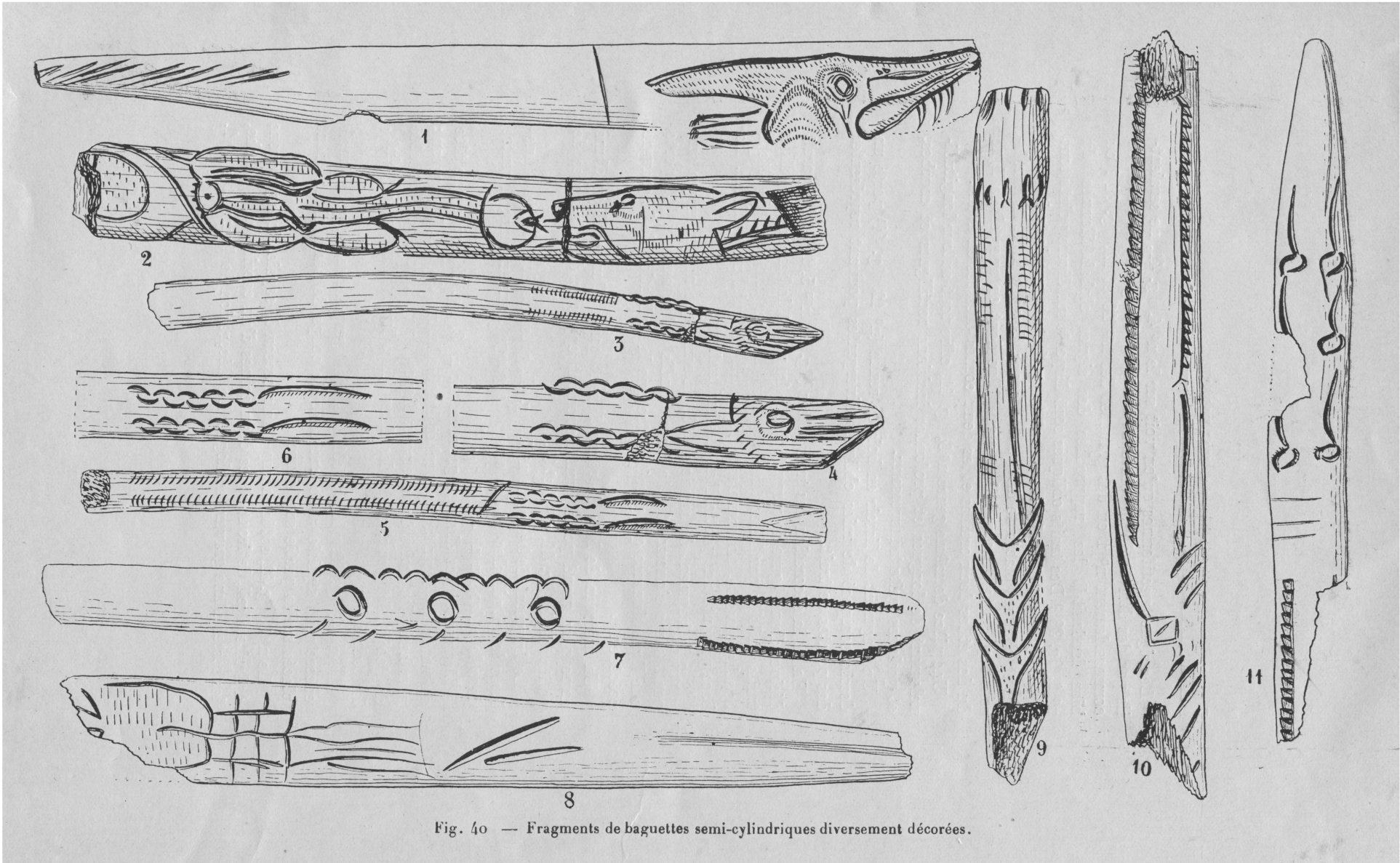


Fig. 40 — Fragments de baguettes semi-cylindriques diversement décorées.

Les signes pectiformes qu'on voit sur le n° 4, fig. 41, ne seraient-ils pas des dérivés de la pointe de trait, n° 3, fig. 39, du bâton de commandement n° 1 ou des gravures des n°s 10 et 12, fig. 31 ? ou bien faudrait-il les rapprocher des signes alphabétiformes du n° 1, fig. 33 ? Des traits obliques sont disposés sur divers points tout autour de cette pièce. Le harpon n° 1, fig. 41, est orné de traits courbes et obliques placés de différentes façons. Dans le haut, ils paraissent représenter le corps d'un mammifère dont on aperçoit la ligne du dos et les deux oreilles et les deux cornes dressées en avant.

Une pièce de même genre n° 6, fig. 41, offre tout autour longitudinalement de longues et profondes incisions rectilignes et courbes, et quelques traits transversaux.

Un fragment de lissoir en bois de renne (n° 12, fig. 41) porte un dessin composé de raies obliques divergentes pouvant représenter des pointes de trait.

Enfin, la décoration des trois pièces (fig. 41, n°s 5, 10 et 11) paraît dériver d'une figure de serpent. Sur le fragment de harpon n° 5, deux traits ondulés parallèles terminés d'un côté par une sorte de tête à bouche ouverte, ne sauraient être attribués qu'à un ophidien. La base présente une partie d'un dessin identique.

Sur le fragment de sagaie n° 10, on remarque nettement un serpent, corps sinueux et tête large, tandis qu'un autre, n° 11, porte une ligne sinueuse qui paraît n'être que la stylisation de la gravure précédente.

Un morceau de bois de renne faisant partie d'un outil ou d'une arme plus grand porte symétriquement opposées deux rangées de petits reliefs (fig. 41, n°s 8 et 9).

Le fragment de baguette n° 7, fig. 41, présente deux larges cannelures longitudinales et des coups de gouge transversaux ; il rentre dans le cadre du n° 2, fig. 42.

L'ensemble des diverses gravures du n° 3, fig. 42, donne une tête animale : les deux traits courbes longitudinaux du bas, le museau ; plus haut, les traits transversaux disposés par deux de chaque côté de l'objet, les yeux, enfin, les deux séries longitudinales de points, les cornes.

Le n° 4, fig. 42, placé à côté est une figure du même genre, mais encore plus stylisée, avec une série de coups de burin diversement placés sur la partie supérieure.

Le n° 8, fig. 42, est le champ d'un morceau de sagaie. Nous y voyons à droite, l'œil, le front et les deux cornes d'un capridé et, à gauche, les restes d'une gravure analogue. La décoration de l'amulette n° 1,



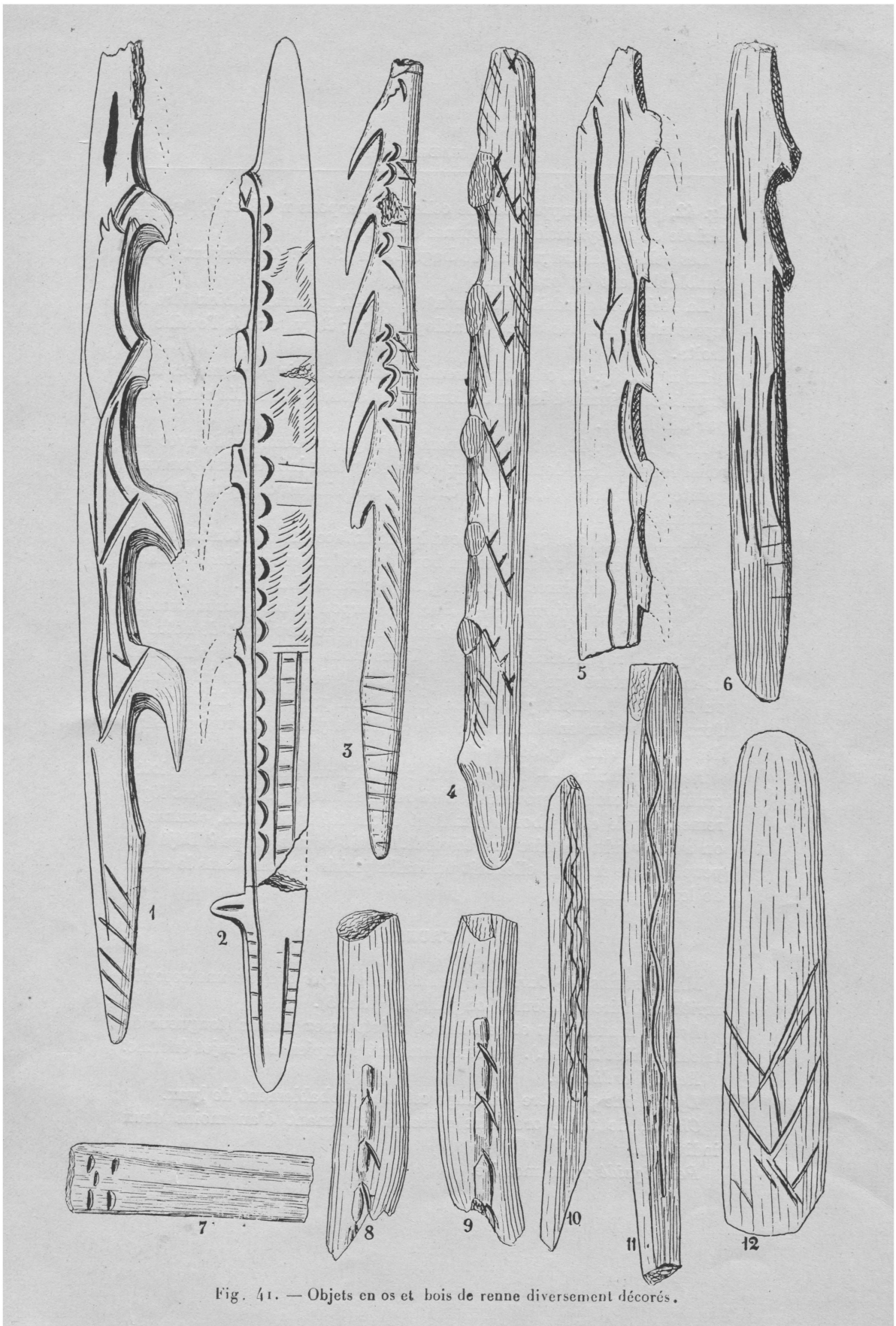


Fig. 41. — Objets en os et bois de renne diversement décorés.

fig. 42, paraît se rapprocher de celle des harpons n<sup>os</sup> 2 et 3, fig. 41, dérivée de la stylisation des cornes d'antilope.

Les reliefs des fragments de baguette n<sup>o</sup> 9, fig. 42, dérivent vraisemblablement du précédent.

La série des quadrilatères du n<sup>o</sup> 7, fig. 42, pourraient bien être la représentation d'une corne d'antilope saïga ; il y aurait l'oreille à droite.

Le n<sup>o</sup> 10, fig. 42, offre un ensemble bizarre : trois personnages très stylisés se suivant à la file indienne sont attachés et reliés entre eux par des longues.

Le n<sup>o</sup> 12, fig. 42, est un fragment de baguette demi-ronde avec un relief longitudinal dont les deux côtés sont terminés chacun par une pointe récurrente et, sur les champs, des sillons obliques s'entre-croisant.

Enfin, les n<sup>os</sup> 5 et 6, fig. 42, sont les deux faces d'un bâtonnet aplati en bois de renne portant sur un bord de profondes incisions formant presque des barbelures et, sur le plat, des raies obliques.

*Signes alphabétiformes ?* — Sur un harpon à barbelures cassées (fig. 41, n<sup>o</sup> 4) existe une série de six signes se rapprochant de notre E majuscule, régulièrement espacés. Nous nous demandons s'ils sont de même nature que ceux de la fig. 33, n<sup>o</sup> 1 de la couche inférieure, ou bien s'il faudrait y voir une décoration pectiforme dérivant de l'ornementation en flèches barbelées très stylisées se rapprochant des n<sup>os</sup> 10 et 12, fig. 31.

*Restes humains.* — Nous avons recueilli un fragment de calotte cranienne humaine provenant d'un sujet adulte (fig. 43) ; il est légèrement ovale et les bords semblent avoir été régularisés, comme si on avait voulu en faire un récipient. Serait-ce une coupe ? Déjà ces peuplades se seraient-elles fait un malin plaisir de boire dans le crâne de leurs ennemis ?

## FAUNE

*MAMMIFÈRES.* — *Ours* qui paraît être l'*Ursus arctos* : une seconde arrière molaire inférieure (longueur 27 mm. 5).

*Loup* : mandibules et canines de sujets assez grands (longueur de la carnassière 27 mm.). Un cinquième métacarpien d'un sujet énorme.

*Renard ordinaire.*

*Lynx* : une première phalange est très probablement de lynx.

*Cheval*, de taille ordinaire : restes provenant d'au moins deux individus.

*Petit équidé* : une molaire.

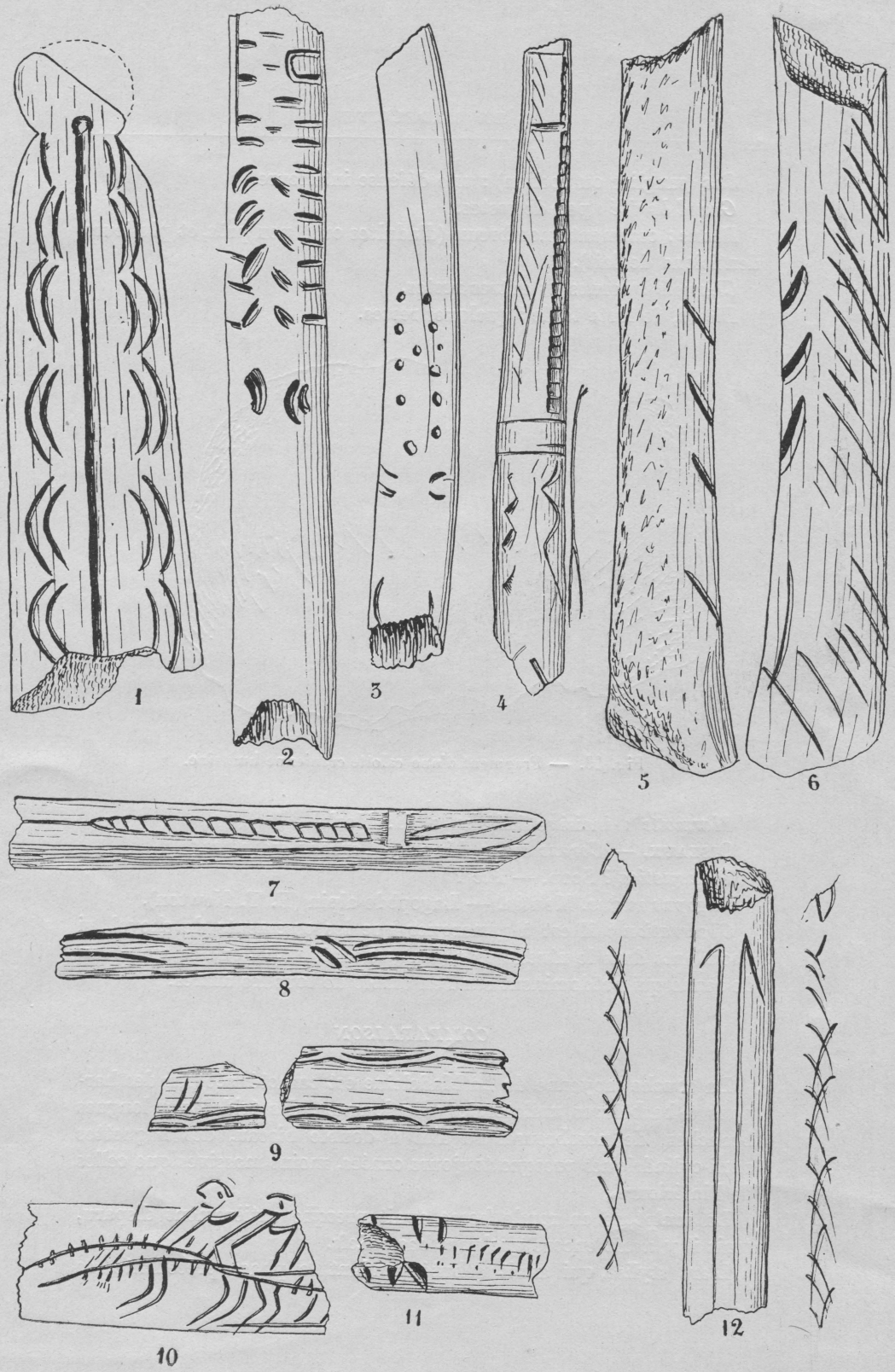


Fig. 42. — Objets en os et bois de renne diversément décorés.

- Sus* (sanglier ou cochon) : une défense inférieure.  
*Grand bovidé* : peu de restes.  
*Renne* : ossements nombreux (d'adultes ou à peu près, et plusieurs dentitions de lait).  
*Chamois* : cornes et autres restes.  
*Lièvre*, de forte taille : quelques restes.

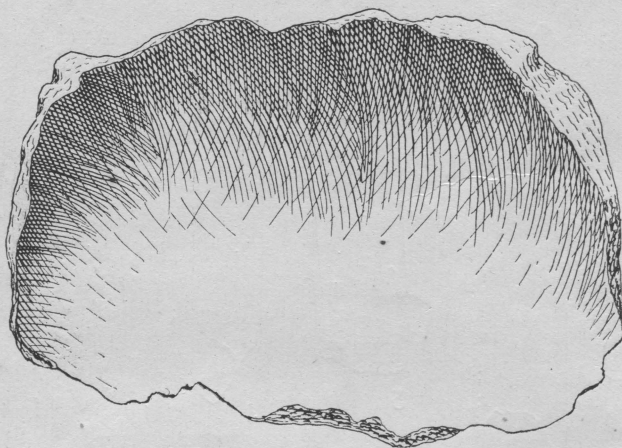


Fig. 43. — Fragment d'une calotte crânienne humaine.

- Marmotte* : incisive inférieure (E. Harlé).  
 OISEAUX. — *Corvus corax*. Linn. — *Corbeau ordinaire*.  
*Pica rustica* ? Scop. — *Pie* ?  
*Lagopus mutus*. Moutin. — *Lagopède alpin* (E. T. Newton).  
*Observation* : il est à remarquer que les ossements de cheval, si abondants dans le niveau précédent, se raréfient et que ce sont ceux de renne qui prédominent sur l'ensemble de tous les autres.

#### COMPARAISON

La couche moyenne de La Madeleine est caractérisée par des harpons à barbelures unilatérales très longues, des tridents à longues branches, de nombreuses sagaies à double biseau, des baguettes semi-cylindriques presque toujours ornées, moins massives que celles de l'inférieure.

La sculpture en ronde bosse avait presque entièrement disparu, mais il y avait encore quelques bas-reliefs.

L'art stylisé, qui avait débuté pendant la phase précédente, se

développa de plus en plus et tint une plus grande place que l'art réaliste dans la décoration mobilière.

Ce niveau correspond, au point de vue faune, au Tarandien de Piette, et au point de vue industriel, à son Gourdanien supérieur. Il a son équivalent à Lorthet, à Gourdan, à Arudy, au Mas d'Azil, à la grotte des Combarelles (1), à l'abri Mège (2), à la grotte de la Mairie à Teyjat (3), à Laugerie-Basse (4), à Raymond. Aux Marseilles, il est si mince qu'on n'a pu le distinguer du supérieur.

### III. COUCHE SUPÉRIEURE

La couche supérieure était très brune, composée de terre et de nombreux éléments calcaires gros et petits; il n'y avait pas traces d'inondation comme dans les précédentes; elle était très irrégulière; alors que sur certains points, elle avait à peine 0 m. 50 d'épaisseur, sur d'autres, elle dépassait 1 m. 50. Elle était surtout puissante à l'Ouest, en avant, où elle formait une forte lentille; au centre, au plus profond de l'abri, où elle occupait toute la cuvette, et à l'Est, où elle atteignait 1 m. 50.

Nous n'avons pu complètement l'étudier que du côté Est où l'occupation nous a paru avoir été continue du début de ce niveau jusqu'à l'extrême fin. Ailleurs, la partie supérieure ne paraissait pas exister ou avait disparu, car, par endroits, la couche était tout à fait en surface.

#### INDUSTRIE LITHIQUE.

L'ensemble de l'industrie de la pierre est sensiblement le même que celle des autres couches; seule, la proportion de quelques pièces diffère.

Les grattoirs sur bout de lame sont plus abondants, ainsi que les burins droits par rapport aux burins d'angle; les becs de perroquet sont nombreux et variés (fig. 44); quelques-uns ont une sorte de manche produit par l'abattage des arêtes latérales de base (fig. 44, nos 1, 2), certains sont doubles, les deux becs tournés dans le même sens (fig. 44, n° 6) ou bien, l'un tourné dans un sens, l'autre en sens

1. Emile Rivière. — Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne (AFAS. Caen, 1901).

2. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony. — L'abri Mège. *Revue Ecole d'anthr.*, juin 1906.

3. Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony. — La Grotte de la Mairie à Teyjat. *Rev. Ecole d'anthr.*, mai 1908.

4. D. Peyrony et J. Maury, *loc. cit.*

inverse (fig. 44, n° 3) ; ceux de la base (fig. 44, n°s 1, 2, 3, 6) sont plus grands que ceux du haut (fig. 44, n°s 4, 5, 7).

Les pointes à cran atypiques sont abondantes (44) (fig. 45, n°s 2, 3, 5, 6, 7, 8) ; des retouches abruptes forment le cran et régularisent le bord, mais il n'y a pas de retouches solutréennes ; il y a aussi une pointe à face plane (fig. 45, n° 1) et quelques pointes à soie (fig. 45,

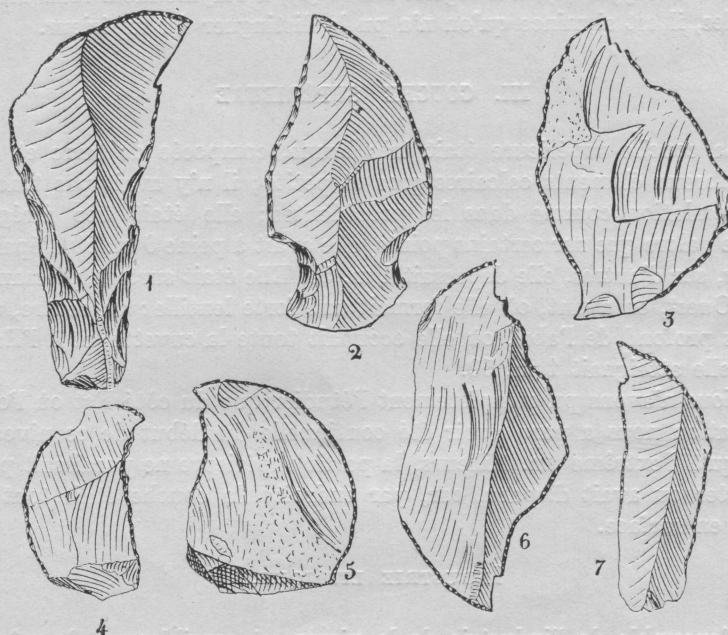


Fig. 44. — Différents types de becs de perroquet.

n° 4). Les pics (fig. 46, n° 5) sont généralement assez soignés. Deux coups de poing bien taillés sur les deux faces (fig. 46, n°s 1, 2) ont été recueillis ; le talon de l'un d'eux est encore muni de son cortex (fig. 46, n° 2). Deux pièces sont des sortes de coupoirs : l'une, à soie naturelle et bout opposé convexe (fig. 46, n° 4), l'autre, un peu courbe, à manche rétréci par des retouches latérales, à troncature rectiligne et affilée (fig. 46, n° 3).

Les n°s 6 et 7, fig. 46, représentent une sorte de gouge vue sur les deux faces.

*Grandes lames.* — Les grandes lames très retouchées sont assez rares, mais de belles dimensions (fig. 47, n°s 1, 2, 3, 4). Le n° 1 provient de la seconde moitié supérieure de la couche. Le bord gauche

est en partie abattu et poli ; le dos a dû être frotté longuement sur du sable dans le but d'émousser les arêtes vives laissées par la taille. Le n° 4 est une lame brute.

*Petites pointes à dos courbe.* — Dans la partie supérieure de la couche, nous avons ramassé une série de pointes à dos abattu et arqué, courtes, larges en comparaison de la longueur, tantôt à talon

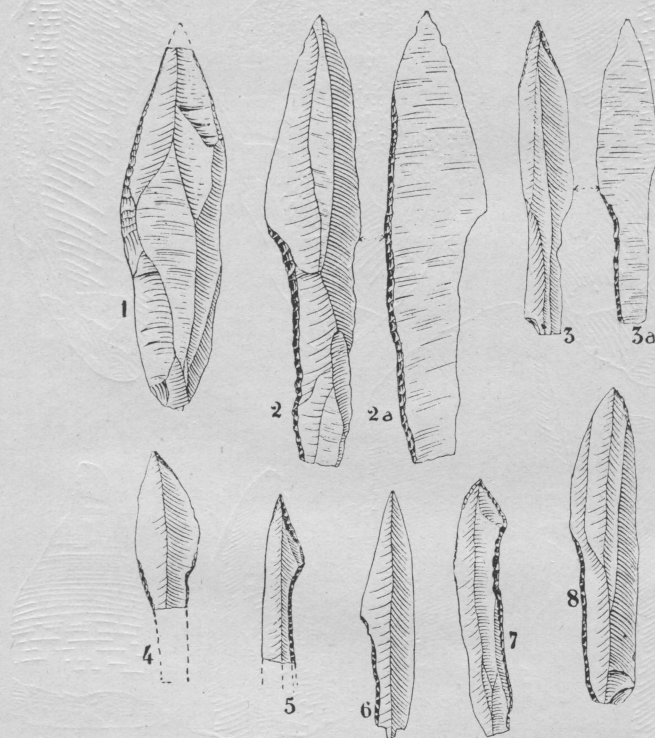


Fig. 45. — Pointes à faces planes, pointes à crans atypiques et pointes à soie.

brut (fig. 48, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7), tantôt retouché (fig. 48, nos 8, 9, 10, 11), quelquefois pointues aux deux extrémités (fig. 48, n° 12). Elles rappellent par leurs formes, mais en plus petit, les pointes de Chatelperron. Ce sont les prototypes des petites pièces identiques qu'on rencontre un peu plus tard dans l'azilien ; on ne les trouve qu'accidentellement dans les autres parties du gisement. La couche supérieure du gisement préhistorique du château des Eyzies en a fourni un certain nombre (1).

1. D. Peyrony. — Une gravure nouvelle du gisement magdalénien du château des Eyzies. *Bulletin archéologique*, 1921.

*Polissoirs.* — Les petits polissoirs en grès tendre, à aiguilles, poinçons, etc., sont plus nombreux que dans les autres niveaux ; chacun d'eux présente des rainures en tous sens produites par l'outil qu'on y a frotté (fig. 49).

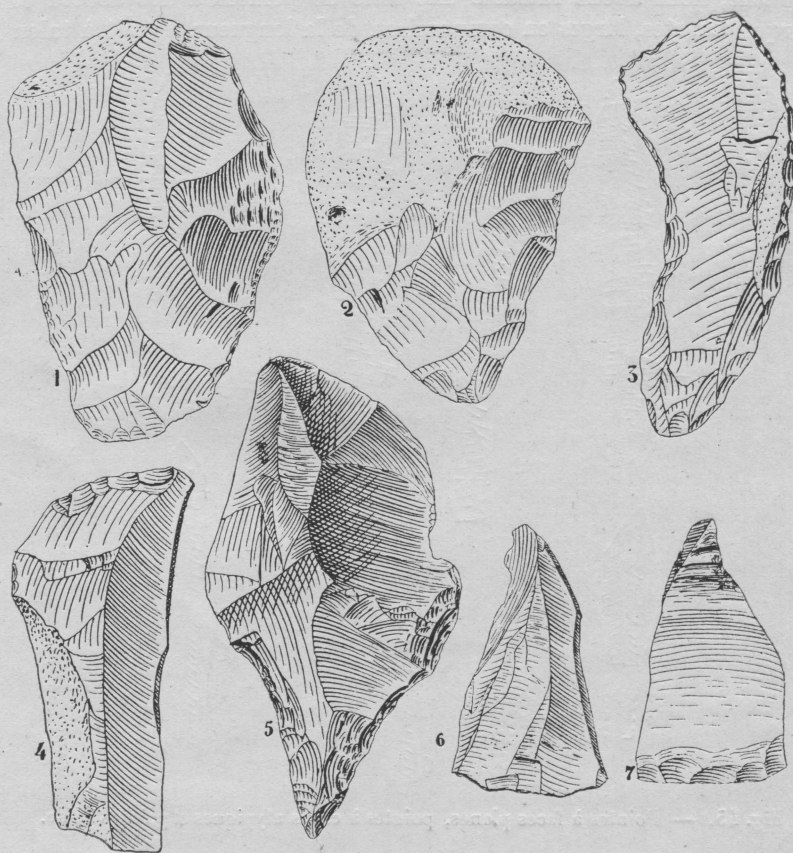


Fig. 46. — Coups de poing, coupleurs, pic et gouge.

*Lampes.* — Les lampes sont plus nombreuses que dans les autres niveaux ; il y en a beaucoup de naturelles, mais le plus souvent elles sont creusées soit dans des pierres calcaires (fig. 50, nos 1 et 2), soit dans les galets quartzeux. Toutes portent des traces évidentes de feu et un résidu noir dans le fond du godet. Quelques-unes présentent des gravures. Sur une des faces du n<sup>o</sup> 1, fig. 50, il y a quelques traits, mais il nous a été impossible de déchiffrer le dessin. Une pièce



identique, cassée en deux, provenant des déblais, porte au dos deux trains de derrière d'animaux (planche XII, n° 2); elle rappelle la lampe ornée de la grotte de La Mouthe (1).

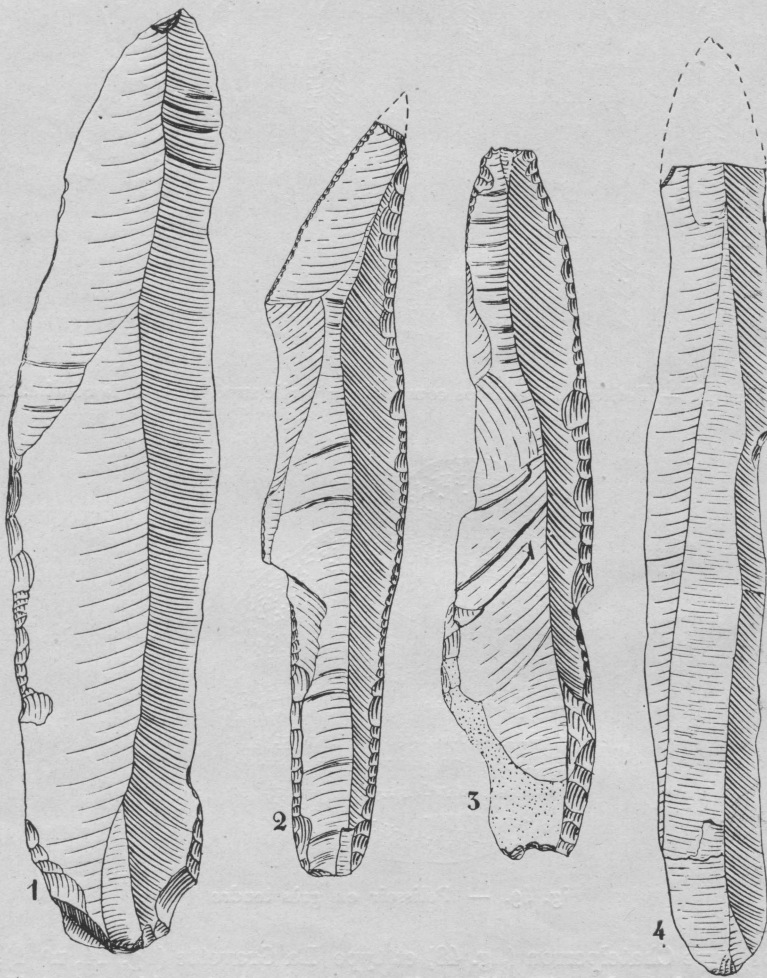


Fig. 47. — Grandes lames.

*Observation.* — Il est intéressant de constater qu'à l'époque magdalénienne les principales formes paléolithiques réapparaissent :

1. Emile Rivière. — La lampe en grès de la grotte de La Mouthe (Dordogne). *Bulletin de la Soc. d'anthr. de Paris*, t. X, IV<sup>e</sup> série, 1899.

coups de poing (fig. 18, n<sup>os</sup> 3,4 et fig. 46, n<sup>os</sup> 1, 2), pointes triangulaires (fig. 17, n<sup>o</sup> 2), racloirs (fig. 17, n<sup>o</sup> 3 et fig. 34, n<sup>o</sup> 1), pointes à

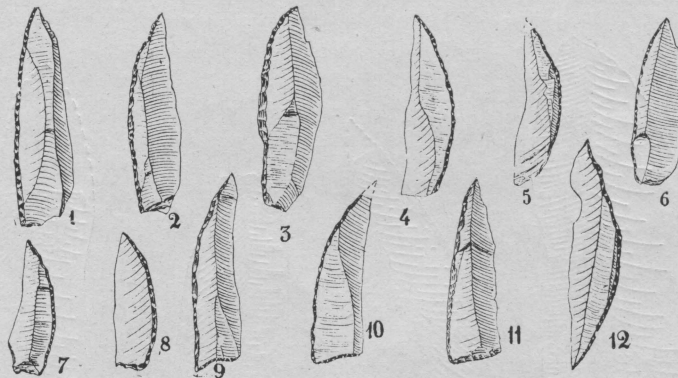


Fig. 48. — Petites pointes à dos courbe de la partie supérieure de la couche.

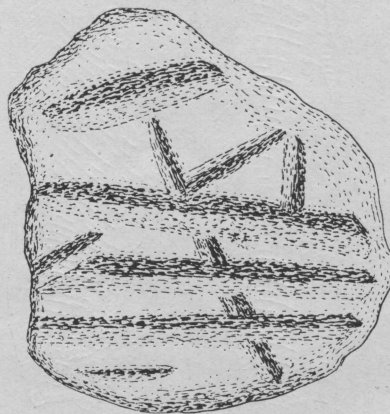


Fig. 49. — Polissoir en grès tendre.

dos, type Chatelperron (fig. 48) et type La Gravette (fig. 14, n<sup>o</sup> 1), pointe à face plane (fig. 45, n<sup>o</sup> 1), pointes à soie (fig. 14, n<sup>o</sup> 9 et 45, n<sup>o</sup> 4), pointes à cran (fig. 42, n<sup>os</sup> 7, 8, 9 et fig. 45, n<sup>os</sup> 2, 3, 5, 6, 7, 8).

#### INDUSTRIE DE L'OS, DE L'IVOIRE ET DU BOIS DE RENNE.

*Harpons.* — Les harpons sont généralement à double rang de barbelures. Ceux trouvés à la base (fig. 51, n<sup>os</sup> 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,

21) ont les pointes peu écartées du fût ; tandis que ceux recueillis au-dessus (fig. 51, n<sup>o</sup>i 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12) ont les leurs plus éloi-

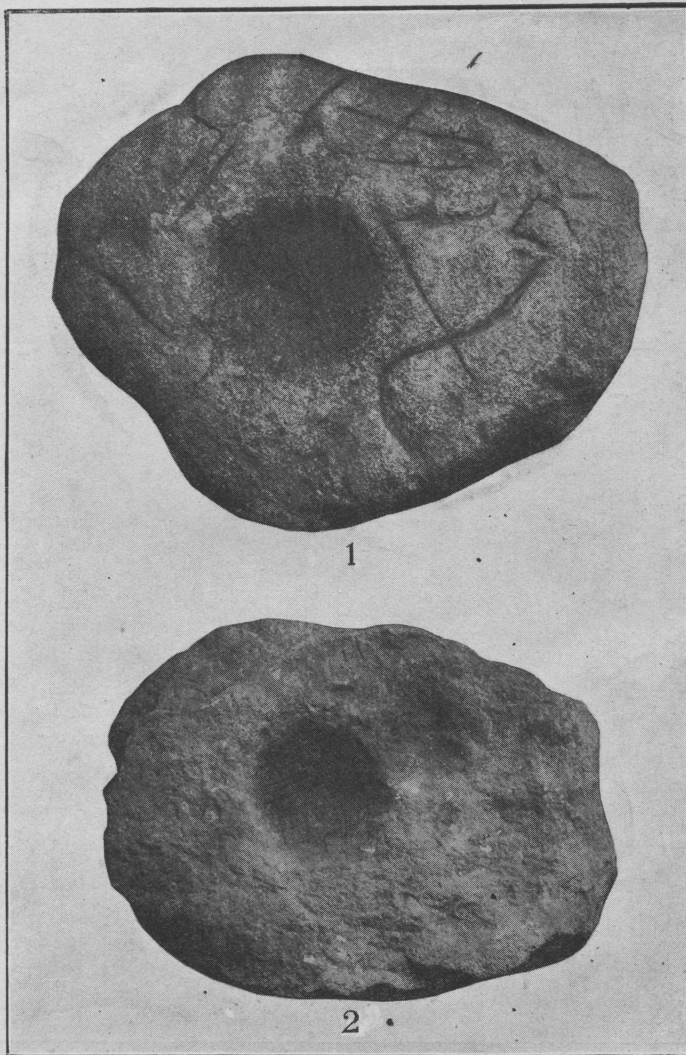


Fig. 50. — Lampes préhistoriques.

gnées du fût ; nous en avons ramassé deux fragments de courbes (fig. 51, n<sup>o</sup> 1) ; le n<sup>o</sup> 19, fig. 51, provient de la base de la grande cuvette

où un lambeau vierge de la couche supérieure reposait directement sur le sol naturel.

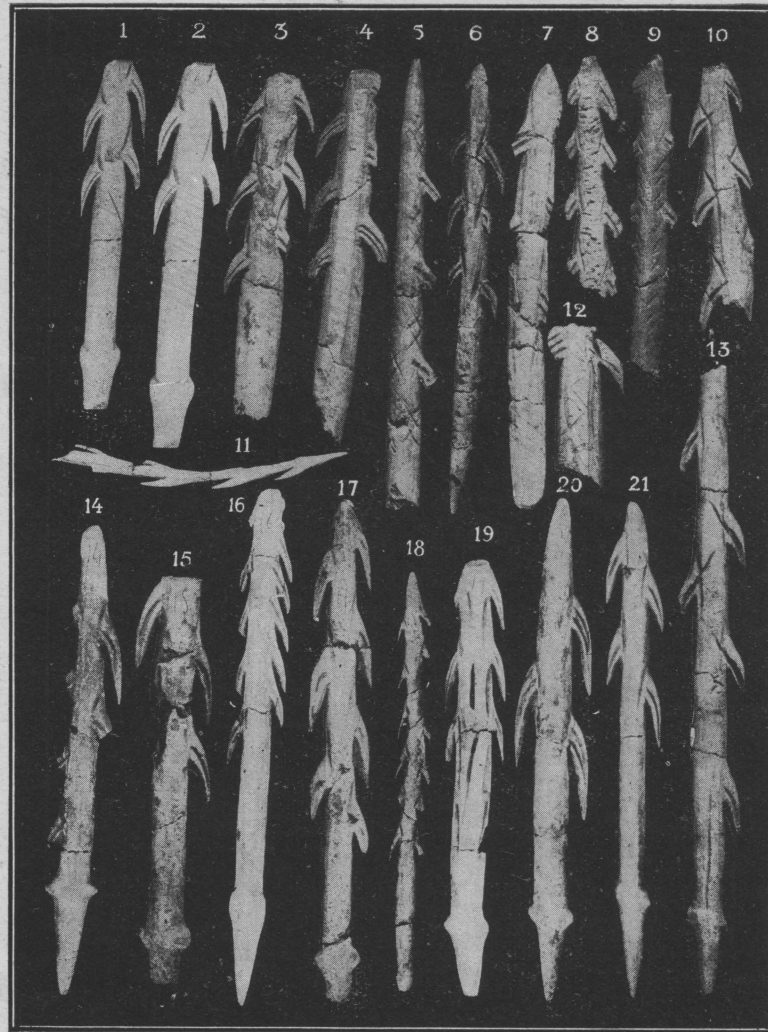


Fig 51. — Harpons à double rang de barbelures, magdalénien supérieur.

Souvent, les barbelures sont creusées d'un ou de plusieurs sillons longitudinaux permettant l'écoulement du sang de la bête harponnée

(fig. 51, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, etc.) ; quelquefois le fût en présente également disposés de diverses façons (fig. 51, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 6, 10, 13, 19).

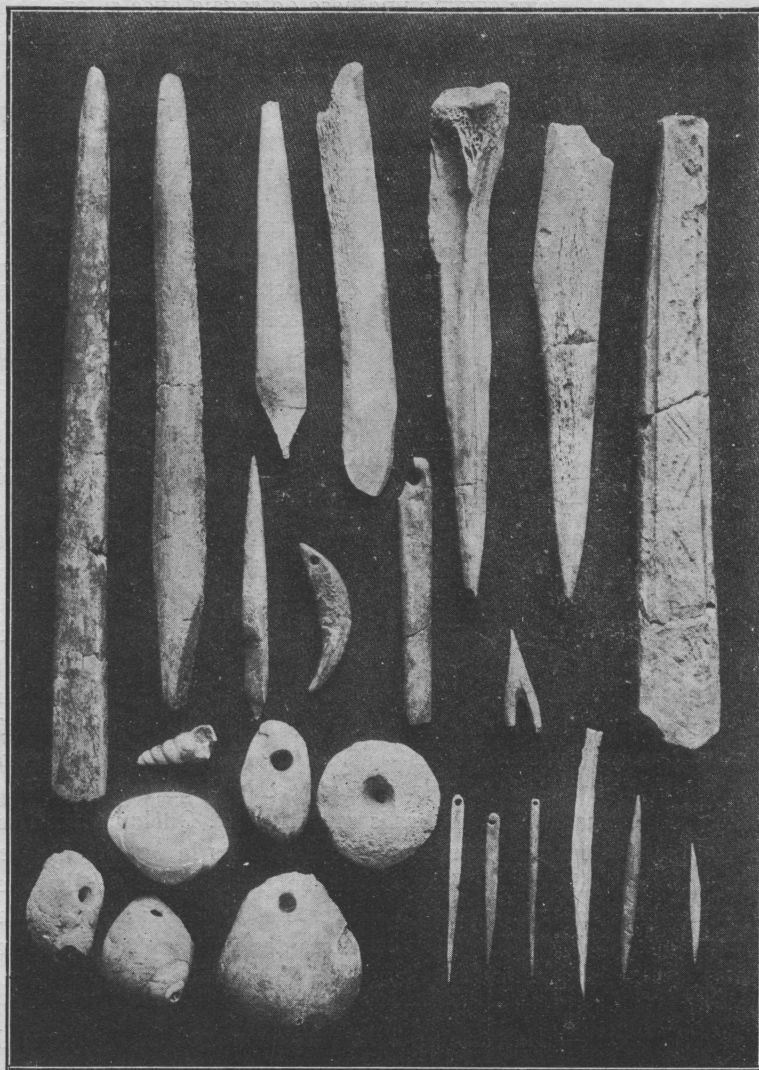


Fig. 52. — Objets en os et bois de renne et objets de parure.

*Sagaies.* — Les pointes de sagaies sont ordinairement à base à double biseau (fig. 52, n<sup>os</sup> 1, 2, 8), quelques rares à base en pointe courte (fig. 52, n<sup>o</sup> 3).

Nous attirerons particulièrement l'attention sur deux pièces : la première, cylindrique, en bois de renne (fig. 61, n° 4) a une extrémité taillée en double biseau comme une base de sagaie avec sillons obliques et parallèles sur le biseau pour faciliter l'emmanchement, l'autre extrémité est bifide comme celles des pièces qu'on appelle des navettes ; mais ce n'est pas une navette puisque les deux bouts ne sont pas fourchus. Quelle pouvait donc être la destination de cet objet ? Servait-il de rallonge à une pointe à base à double biseau ? (1).

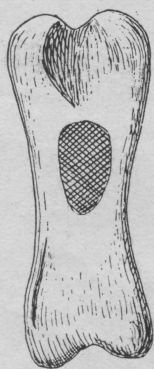


Fig. 53. — Sifflet.

La seconde pièce est une petite pointe en os (fig. 52, n° 11) ressemblant aux pointes de flèches en silex à ailerons et à base concave, si fréquentes dans le néolithique du Nord de l'Afrique.

Au musée de Périgueux, il y en a une identique dans la série du Soucy ; une autre entière et deux fragments dans celle de Raymond. M. Féaux en possède une entière de ce dernier gisement.

Dans la série de Raymond, au musée de Périgueux, en existe une à ailerons et à pédoncule en os, qui est de même grandeur que les précédentes, mais qui ressemble aux pointes en silex de notre robenhausien. Elles paraissent être des dérivés des pointes à base fourchue dont la tête aurait été très raccourcie et les lèvres écartées.

*Sifflet.* — Dans tous les gisements du paléolithique supérieur, on rencontre fréquemment des phalanges de renne ou de cervidés percées d'un trou rond. Souvent cet orifice s'est fait naturellement sous le poids des matériaux, la matière osseuse étant très mince à cet endroit ; dans ce cas, les bords sont baveux. Quelquefois, il est le produit d'un travail intentionnel comme dans la fig. 53. La face interne de la phalange a été préalablement raclée pour en diminuer l'épaisseur, puis un trou oblong a été percé et ses bords arrondis. Cet instrument a dû être utilisé pour produire des sons destinés à appeler de loin des camarades ou à imiter le cri de certains animaux. C'est, sans doute, le premier instrument de musique.

*Autres pièces.* — Le reste de l'industrie comprend des bâtons de commandement (fig. 61, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9) diversement ornés, des poignards, dont quelques-uns formés de fragments de bâtons de commandement (fig. 61, n° 10), des lissoirs (fig. 52, n° 4), des poin-

1. Passemar, Sur les pointes de sagaies fourchues. *Bull. de la Soc. préh. de France*, 1917.

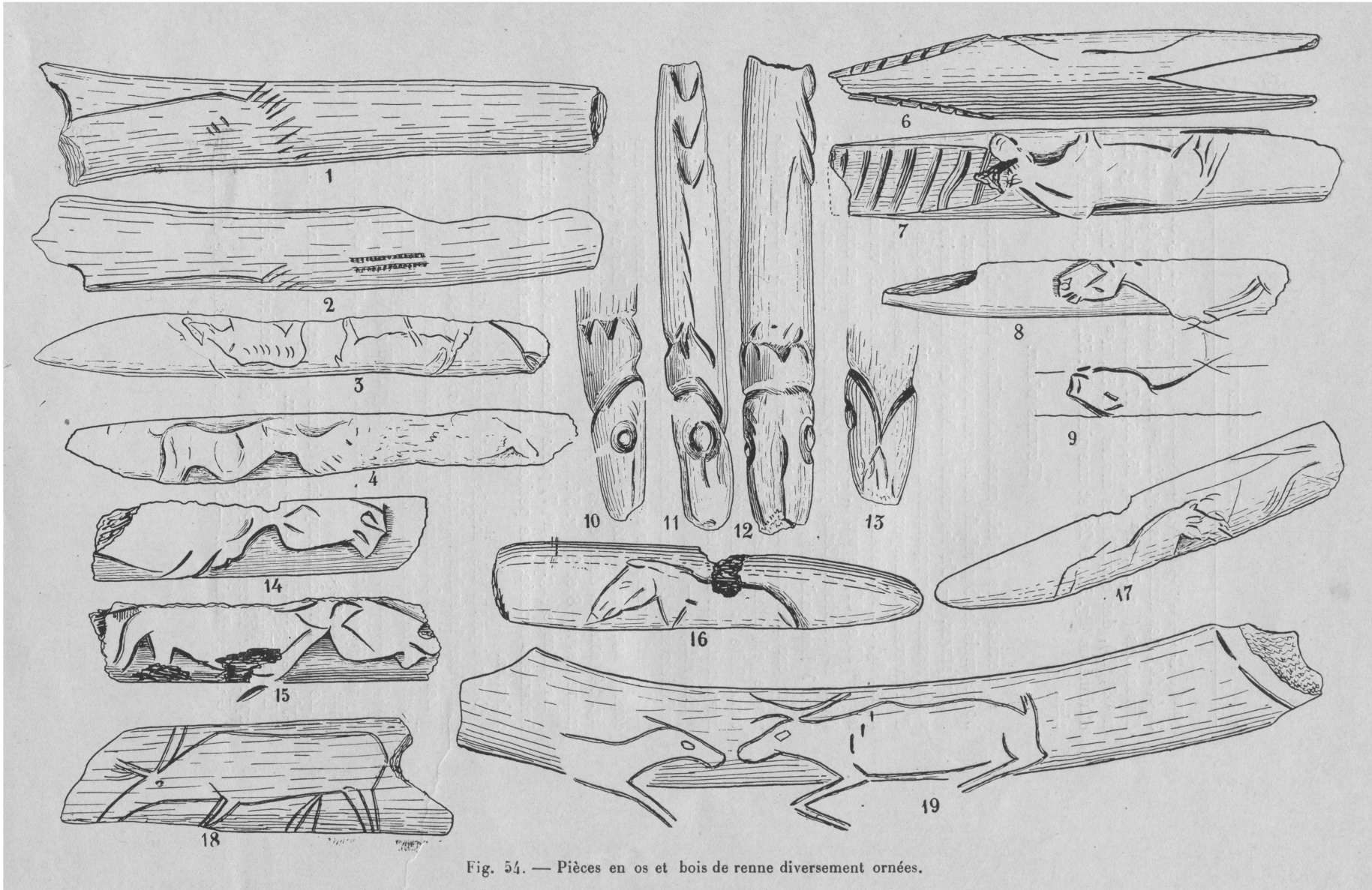


Fig. 54. — Pièces en os et bois de renne diversement ornées.

çons (fig. 52, n<sup>os</sup> 5, 6, 18), des ciseaux (fig. 52, n<sup>o</sup> 7 et fig. 57, n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 14), des hameçons (fig. 52, n<sup>os</sup> 19, 20), des aiguilles de toutes les dimensions (fig. 52, n<sup>os</sup> 10, 15, 16, 17), des dents percées (fig. 52, n<sup>os</sup> 9, 13), des coquillages divers (fig. 52, n<sup>os</sup> 12, 21, 22), une tête d'humérus (fig. 52, n<sup>o</sup> 23) et une pierre (fig. 52, n<sup>o</sup> 14), également percées.

#### ŒUVRES D'ART.

Il n'existe que de très rares échantillons de sculptures en ronde bosse, mais les bas-reliefs et les gravures sont nombreux.

*Sculptures.* — Un fragment de bois de renne, grossièrement travaillé, ressemble vaguement à une tête d'animal. Une des extrémités d'un morceau de harpon primitif est sculptée en tête de reptile. Le n<sup>o</sup> 12, fig. 54, représente l'objet vu de face ; le n<sup>o</sup> 13, vu en dessous ; les n<sup>os</sup> 10 et 11, de profil. Les différentes parties en sont bien étudiées et rendues. Cette pièce appartient-elle réellement à ce niveau ? Les barbelures rudimentaires nous laissent perplexes à ce sujet, car elles caractérisent bien l'assise inférieure. Deux hypothèses se présentent : les Magdaléniens supérieurs ont trouvé la pièce toute faite et l'ont utilisée ; ou bien ils ont simplement apporté le harpon et l'ont sculpté.

*Bas-reliefs.* — Des chevaux en bas-reliefs décorant les objets mobiliers sont d'un caractère particulier ; ils sont disproportionnés : la tête est énorme par rapport au corps. Ceux que nous avons rencontrés sont presque tous sur champs de ciseaux. Les n<sup>os</sup> 14 et 15, fig. 54, sont les deux côtés opposés de la même pièce ; il en est de même des n<sup>os</sup> 8 et 9, fig. 54.

La rallonge (fig. 54, n<sup>o</sup> 7) porte également un cheval avec crinière fortement accusée, tête petite et allongée contrastant avec les précédentes.

Deux équidés très incisés, mais assez proportionnés, décorent les deux faces latérales du ciseau, n<sup>os</sup> 16 et 17, fig. 54.

Les premiers fouilleurs de La Madeleine, Lartet et Christy, recueillirent des bas-reliefs identiques soit sur ciseaux (B. pl. X, n<sup>os</sup> 1, 4), soit sur bâtons de commandement (B. pl. III et IV, n<sup>o</sup> 1, VII et VIII, n<sup>os</sup> 1, 6-a, 6-b, 6-c, XXIV, n<sup>o</sup> 7, XXX et XXXI, n<sup>os</sup> 2 et 4 des Reliquiæ Aquitanæ).

Le gisement du Soucy en a donné un certain nombre du même style figurant au musée de Périgueux.

Enfin quelques dessins pyrénéens de la collection Piette sont à rapprocher de ceux du Périgord.

*Gravures d'animaux.* — Sur un fragment de bâton de commande-



ment, on remarque deux rennes nez à nez, le train antérieur de l'un qui est au galop et le corps entier de l'autre qui bondit (fig. 54, n° 19). Il n'y a pas de détails : les contours rapides et c'est tout ; mais l'allure et le mouvement ont été fidèlement rendus. Le n° 11, fig. 54, est un croquis de renne sur fragment de côte.

Un fragment de bâton de commandement présente un léger profil

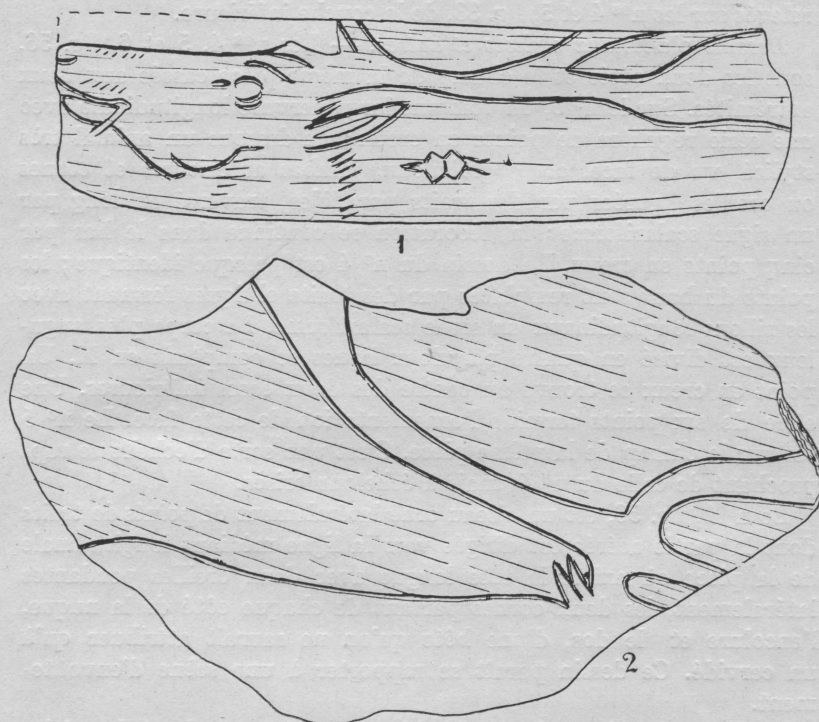


Fig. 55. — Tête de renne sur côte et sur schiste.

de tête d'équidé avec un peu de crinière (fig. 54, n° 1). En arrière existent deux lignes longitudinales parallèles de pointillés (fig. 54, n° 2).

Sur un des côtés d'un ciseau (fig. 54, n° 3) sont finement gravées deux antilopes, vraisemblablement saïgas, très reconnaissables à leurs cornes tournées en sens inverse. Sur l'autre côté, le profil d'un animal inachevé, légèrement en relief (fig. 54, n° 4).

Le n° 2, fig. 55, est un morceau de schiste à surface régulière avec

la ligne dorsale, les deux oreilles et une partie des bois étalés, d'un renne.

Une côte d'animal est ornée d'une belle tête de renne admirablement traitée (fig. 55, n° 1) ; la langue est pendante par côté, les bois et l'oreille allongés en arrière, les diverses parties poilues bien indiquées. C'est un des dessins les mieux réussis ; aussi l'artiste a-t-il signé son œuvre en plaçant à côté un petit signe, identique à ceux relevés sur les n°s 4 et 5, fig. 33, de la couche inférieure.

*Dessins d'animaux stylisés et autres.* — Les n°s 4, 5 et 6, fig. 56, sont les deux côtés et le champ de la même pièce cassée aux deux extrémités. Sur le n° 6, on voit une large nervure longitudinale avec une série régulière de points en creux ; au-dessous un animal très stylisé, vu de face, corps globuleux, jambes antérieures et cornes ou oreilles figurées par des traits parallèles, traversé en long par un signe scalariforme ; la décoration se continue dans le bas par cinq points en creux. Le dessin du n° 4 est presque identique ; les points du haut sont remplacés par des traits obliques formant avec les sillons longitudinaux un signe scalariforme. Le corps plus anguleux est divisé en quatre par deux lignes se comptant en X. Un point en creux se trouve au centre des deux cases inférieures. Une série de six points termine l'ornementation de cette face. Le n° 5 est sur le champ de la même pièce. C'est une sorte d'échelle se rapprochant de celle du n° 4, mais à échelons brisés.

Le n° 1, fig. 56, est un ciseau orné latéralement de points de traits dont la partie acérée est dirigée vers la ligne médiane longitudinale de la pièce où existe la tête longue avec deux oreilles pendantes latéralement, les deux cornes partant de chaque côté de la nuque, l'encolure et le dos, d'une bête qu'on ne saurait attribuer qu'à un cervidé. Ce dessin paraît se rapporter à une scène d'envoûtement.

La décoration du n° 2, fig. 56, bien que se rapprochant des séries d'angles aigus du précédent, serait peut-être plutôt en rapport avec une sorte d'écriture primitive. Elle est complétée sur le champ de cette pièce par une rangée de tubercules quadrangulaires.

Avec le n° 3, fig. 57, nous commençons la description de dessins procédant tous de celui d'un poisson. Ici la figure est très reconnaissable : le corps est bien formé, l'œil, la bouche, les nageoires anale et caudale bien indiquées ; le signe pectiforme paraît représenter la colonne vertébrale munie d'arêtes. Le n° 4, fig. 57, est la face opposée un peu dégradée.

Avec un peu plus de stylisation, on arrive au n° 1, fig. 57, puis au n° 2, qui s'éloigne de plus en plus de la réalité, ensuite aux n°s 7, 8

et 12, fig. 57 ; on continue la série avec les n<sup>os</sup> 13 et 14, fig. 57 ; on passe aux n<sup>os</sup> 5 et 6, fig. 57, pour aboutir aux n<sup>os</sup> 9 et 10, fig. 57,

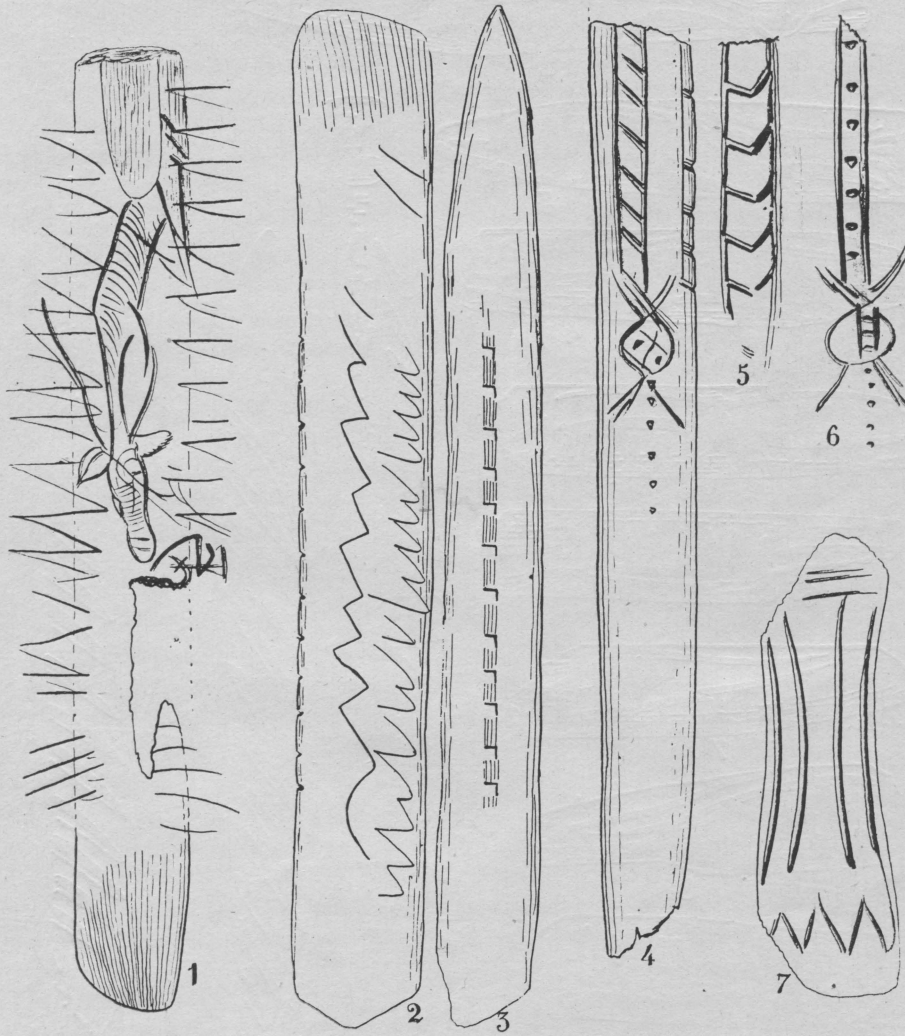


Fig. 56. — Ciseaux diversement décorés.

qu'on ne saurait interpréter, si on n'avait pas les diverses étapes sous les yeux.

Les décorations n<sup>os</sup> 1 et 2, fig. 58, entrent aussi dans le même cadre.

Quant aux gravures du n<sup>o</sup> 3, fig. 58, elles représentent encore des

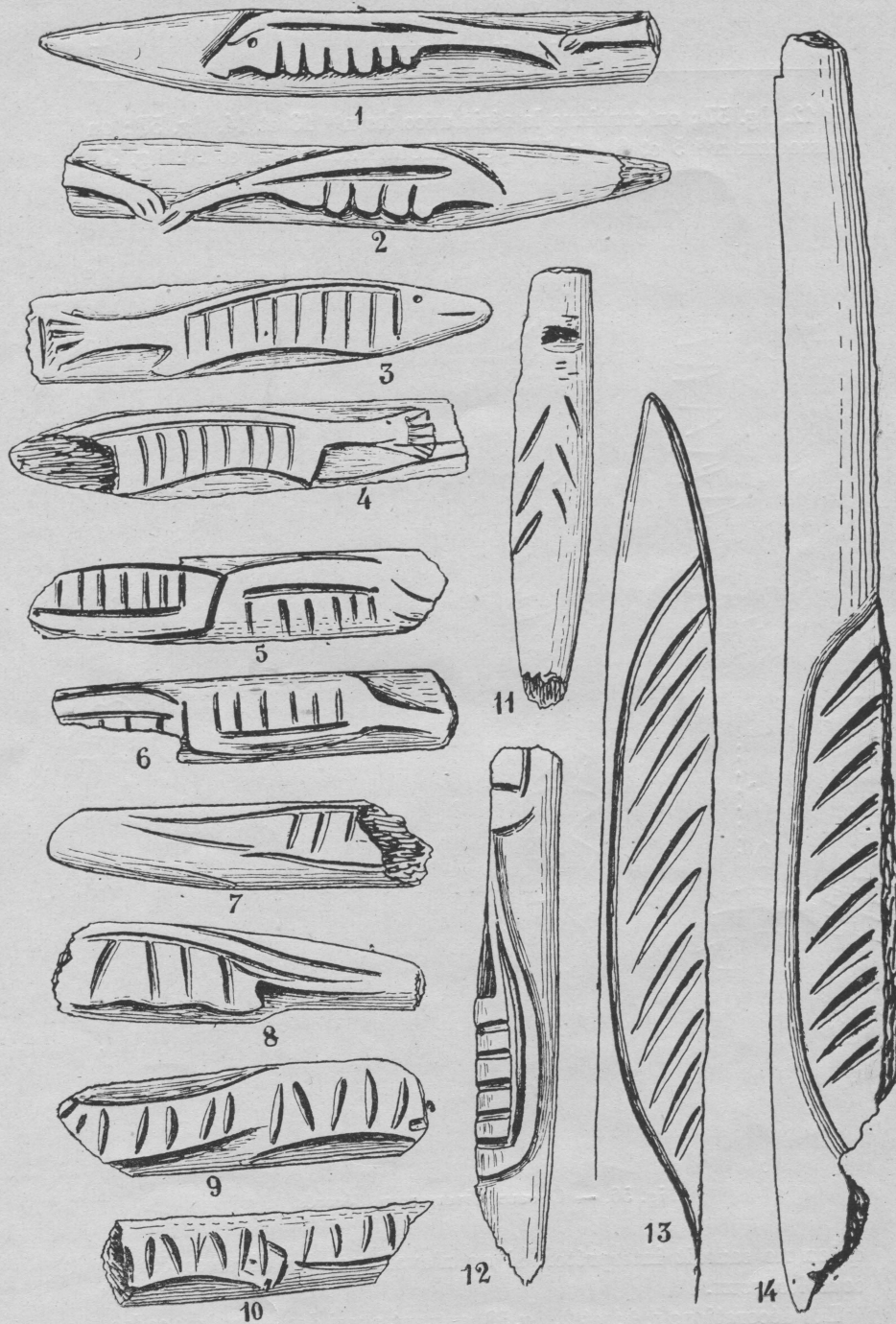


Fig. 57. — Objets décorés de dessins dérivant des poissons.

poissons vus de face avec les deux rangées d'arêtes bien rendues. Elles expliquent la décoration du n° 11, fig. 57.

Les n°s 4 et 9, fig. 58, sont encore des poissons réduits à leurs lignes essentielles. Par suite d'une stylisation encore plus accusée, on arrive aux n°s 5, 6 et 8, fig. 58, pour finir au n° 7, fig. 58.

Sur un fragment de ciseau (fig. 59, n° 2) on avait un oiseau à corps stylisé et à tête très nette. La figure du champ opposé (n° 1) paraît être une stylisation encore plus accentuée de la précédente avec traits transversaux sur la partie globuleuse. Elle aboutit à la décoration n°s 3 et 4, fig. 59. Celle des n°s 5 et 6, fig. 59, paraît être de même nature, mais inachevée.

Une base de bois de renne porte les deux dessins n°s 11 et 12, fig. 59, qui semblent être des têtes de bisons très stylisées.

Les n°s 7, 8 et 9, fig. 59, procèdent du même motif décoratif.

Le n° 10, fig. 59, pourrait également en dériver comme, aussi, il semblerait se rapprocher de la série des images de poissons.

Le harpon n° 1, fig. 60, porte une décoration en arcs de cercle dérivant vraisemblablement des n°s 11 et 12, fig. 59.

Sur un ciseau on remarque deux lignes parallèles serpentiformes (fig. 60, n° 2) et, sur la face opposée, une décoration presque identique à courbes brisées (fig. 60, n° 3).

Les divers éléments des trois motifs décrits (fig. 60) paraissent combinés dans le n° 13, fig. 60, et aussi dans le n° 12, fig. 60, où les sillons longitudinaux remplacent les courbes.

Le n° 10, fig. 60, est fortement apparenté au n° 3, fig. 60.

Le n° 7, fig. 60, paraît être en relation avec les signes scalariformes et peut-être aussi avec des représentations de poissons.

Le fragment de bois de renne (fig. 60, n° 4) porte une tête schématique avec traits obliques parallèles divergeants, et une base de sagaie arrondie deux dessins analogues (fig. 60, n°s 8 et 9) pouvant se rapporter à un croquis rapide de tête animale qu'on pourrait placer à côté du n° 14, fig. 60; dans ce dernier le sillon transversal simule la bouche, les deux légèrement arqués longitudinaux, les cornes et les obliques latéraux les oreilles et de grands poils.

Les n°s 5 et 6, fig. 60, sont les deux faces de la même pièce dont l'ornementation se rapproche du n° 11, fig. 60.

La fig. 60, n° 15, est d'une interprétation difficile; le n° 16, fig. 60, peut prendre place dans la série des n°s 3 et 13, fig. 60 et le n° 17, fig. 60, dans celle du n° 2, fig. 60.

Quant aux n°s 18, 19 et 20, fig. 60, ce sont des pointes de traits du même genre que celles du n° 13, fig. 19; n° 1, fig. 20; n°s 6 et 9, fig. 31.

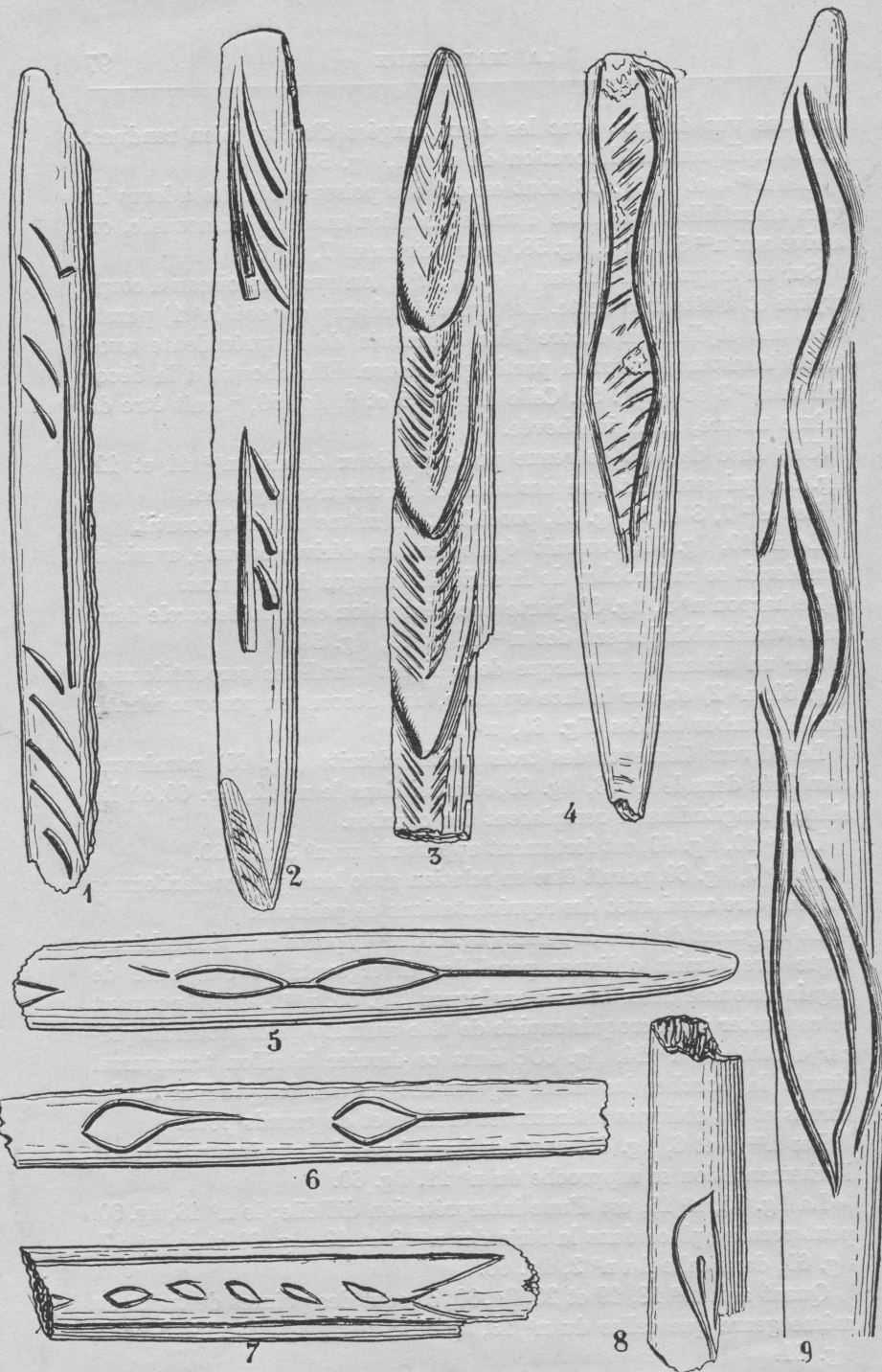


Fig. 58. — Objets divers décorés de poissons stylisés.

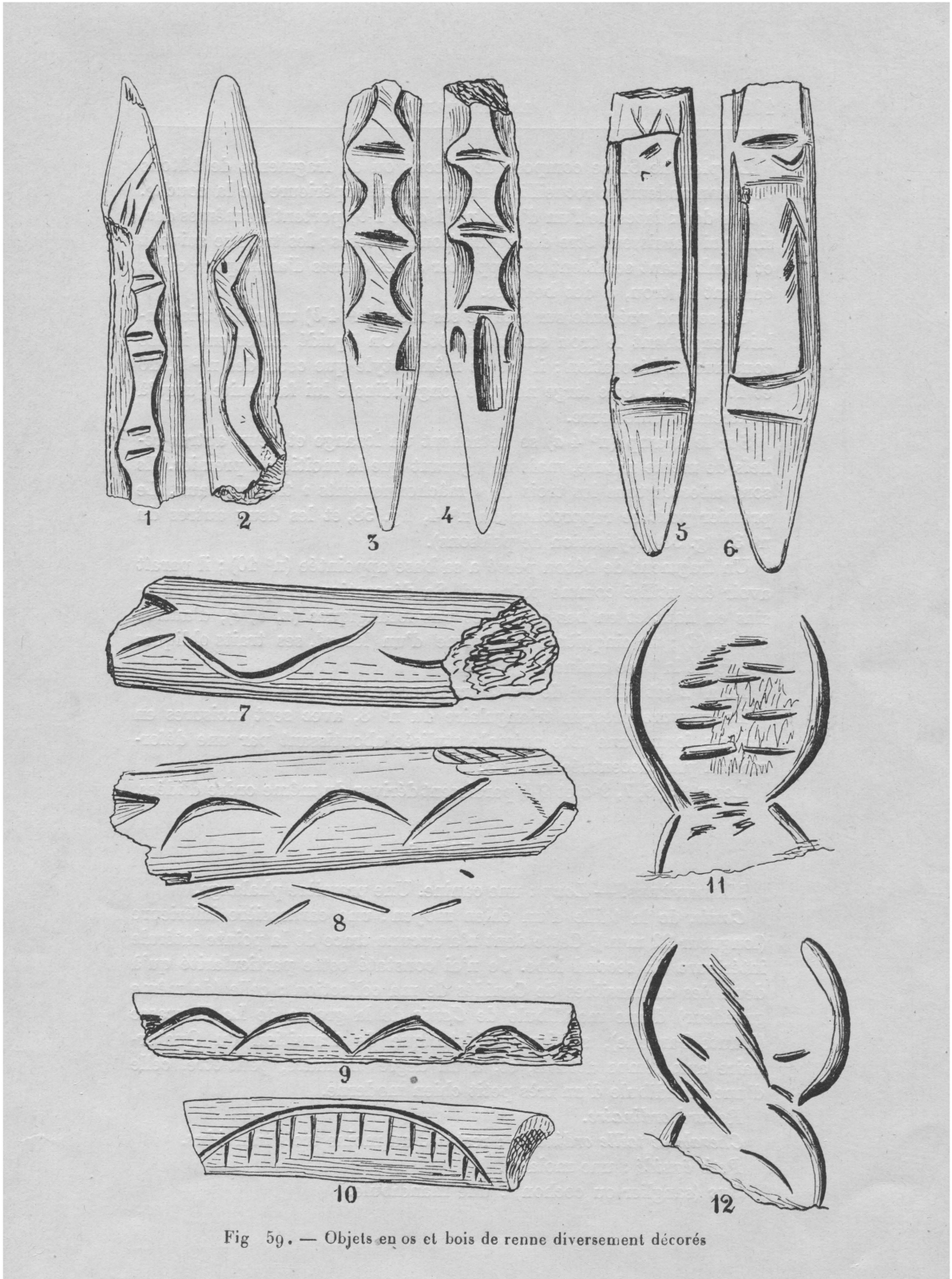


Fig 59. — Objets en os et bois de renne diversement décorés

La planche 61 se compose de bâtons ou de fragments de bâtons de commandement recueillis dans la moitié supérieure de la couche.

Les deux faces de l'un d'eux (nos 1-*a* et 1-*b*) portent les mêmes dessins qui paraissent être des stylisations de têtes ; les trois se suivant et s'emboîtant semblent se rapporter à des cornes d'antilopes ; celles cernant le trou, à des bovidés.

Un second présente sur une de ses faces (n° 4-*b*) un relief triangulaire englobant le trou sur trois côtés. Un équidé fortement incisé continue la décoration ; il est de même style que ceux des nos 7, 16 et 17, fig. 54. Une large nervure longitudinale lui fait suite jusqu'à l'extrémité inférieure.

Sur le champ (n° 4-*a*) se détachent un losange et deux autres reliefs de même nature, mais ne figurant que la moitié du premier. Ils sont affectés tous les trois de « mâchonnements » transversaux. Le premier peut se rapprocher du n° 4, fig. 58, et les deux autres du n° 3, fig. 58 (stylisation de poissons).

Un fragment de bâton percé a sa base appointée (n° 10) ; il paraît avoir été utilisé comme poignard. Sa décoration comprend des dessins en haut et en bas-relief, les uns losangiques (*a*, *b*, *c*), d'autres ovales (*d*) ; un cinquième a la forme d'un lézard, ses traits obliques occupent la base amincie.

Le n° 2 est sillonné de traits transversaux obliques.

La gravure presque triangulaire du n° 8, avec sept incisures en travers, forme une tête animale stylisée aboutissant par une déformation plus accentuée au n° 3.

Les nos 5, 6, 7, 9-*a* et 9-*b* paraissent dériver du même ordre d'idées.

#### FAUNE

MAMMIFÈRES. — *Loup* : une canine. Une première phalange.

*Canis*, de la taille d'un chien moyen : une carnassière inférieure (longueur 22 mm.). Cette dent n'a aucune trace de la pointe latérale intérieure du second lobe. Je n'ai constaté cette particularité qu'à deux des carnassières de Canidés de ma collection : celle (de même grandeur) d'une mandibule de *Canis* de la grotte de La Tourasse (Haute-Garonne), station préhistorique de transition du Quaternaire aux temps actuels, et, à un degré moindre, peut-être, celle d'une mandibule d'un très petit chien moderne.

*Renard ordinaire*.

*Cheval*, de taille ordinaire : restes d'au moins trois individus.

*Petit équidé* : une molaire.

*Sus* (sanglier ou cochon) : une mandibule.



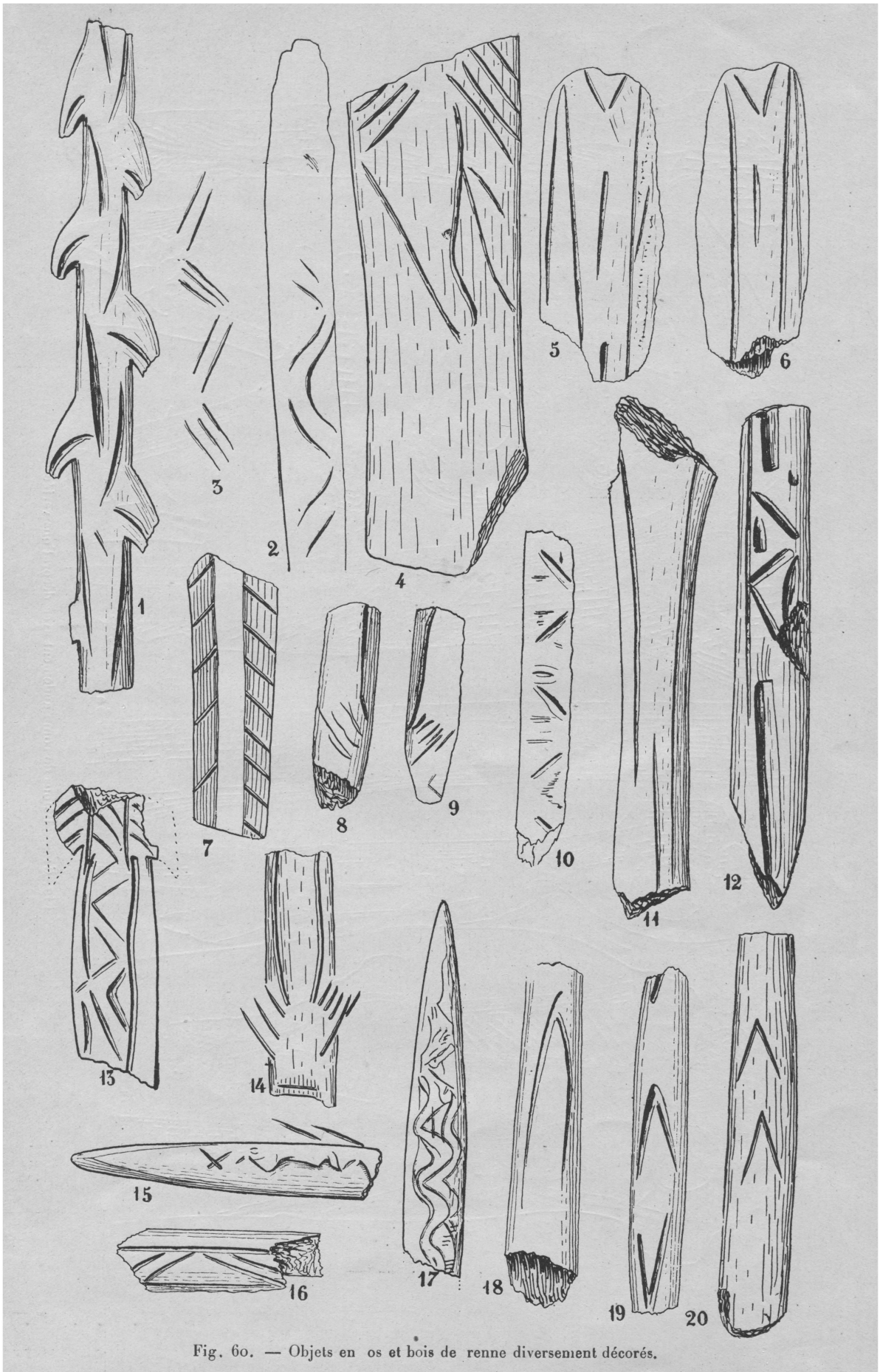


Fig. 60. — Objets en os et bois de renne diversement décorés.

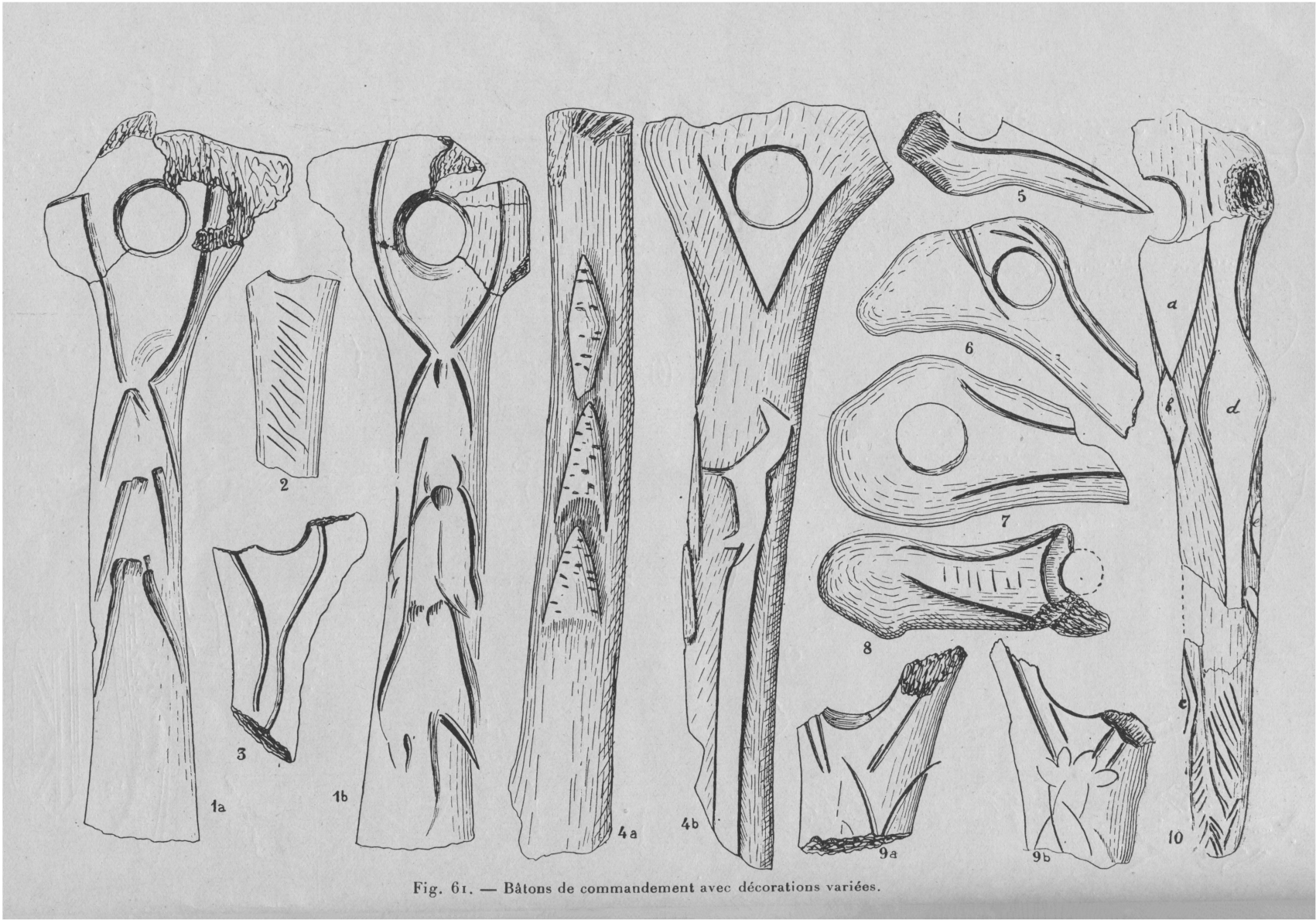


Fig. 61. — Bâtons de commandement avec décorations variées.

- Grand bovidé* : restes provenant d'au moins quatre individus.  
*Renne, de taille variée* : ossements provenant de plus de 30 individus (31 astragales droits d'adultes ou à peu près et quelques restes de jeunes).  
*Cerf élaphe* : une mandibule.  
*Chamois ?* : quelques restes.  
*Lièvre, de forte taille* : quelques restes.  
*Lapin* : quelques restes, dont un humérus d'adulte (longueur 62 mm. 5).  
*Lagomys pusillas Pallas*, qui vit, actuellement, dans les steppes de l'Asie russe : une mandibule (1).

*Haut de la couche supérieure.*

- Loup* : une molaire.  
*Cheval* : très peu de restes.  
*Sus* (sanglier ou cochon) : plusieurs échantillons.  
*Grand bovidé* : très peu de restes.  
*Renne* : très peu de restes.  
*Cerf élaphe* : plusieurs échantillons. (Harlé).

*Couche supérieure. — Oiseaux.*

- Corvus monedula*. LINN. — Choucas.  
*Lagopus mutus* MOUTIN. — Lagopède alpin.  
*Bubo ignavus* FORST. — Grand Duc.

COMPARAISON

Ce niveau est surtout caractérisé par les harpons à double rang de barbelures très détachées du fût, l'absence des baguettes demi-cylindriques, si nombreuses dans le précédent, l'abondance des ciseaux, dont beaucoup ornés latéralement, des becs de perroquet, des pointes à cran atypiques, et, dans le haut, de petites pointes à dos abattu arqué, en silex, qui semblent être les prototypes des petites lames aziliennes.

Il y a encore des bas-reliefs, mais un peu schématisés ; les proportions entre les diverses parties du corps des animaux ne sont plus si bien observées que dans les autres couches.

1. J'ai publié ce très intéressant échantillon dans le *Bulletin de la Société géologique de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1913, p. 342 (Harlé). — P.

L'art de la stylisation a atteint son apogée dès la première moitié de cette époque ; on sent la décadence dès le début de la seconde.

Cette couche est la même que la supérieure de la grotte de la Mairie à Teyjat ; elle existait autrefois dans le gisement de Laugerie-Basse ; aux Marseilles elle ne se distingue pas de la précédente à cause de leur faible épaisseur ; on la retrouve au Soucy, à Raymond. Elle était à Gourdan, à Arudy ( Lourdes), à Lorthet, au Mas d'Azil.

Elle correspond comme industrie au Lorthétien de Piette et, comme faune, à son Elapho-Tarandien.

*Objets d'art de la collection du Dr Capitan.* — Parmi les nombreuses pièces de la Madeleine qui figurent dans la collection du Dr Capitan, plusieurs sont ornées, provenant toutes du niveau supérieur.

C'est d'abord une grande pointe de sagaie (fig. 63, n° 3) portant sur une face deux lignes sinueuses paraissant représenter un serpent pouvant se comparer aux n°s 5, 10, 11, fig. 41, et aux n°s 6 et 17, fig. 60.

Une autre pointe de sagaie avec, sur une face (fig. 63, n° 2), de nombreux traits et deux têtes stylisées et, sur l'autre (fig. 63, n° 1), une série de lignes au milieu desquelles on semble distinguer des cornes étalées.

Une amulette (fig. 63, n° 4), cassée aux deux extrémités, d'un côté à la hauteur du trou. Elle est formée d'une lame d'os ornée, sur une face, d'un bison à contours raides auquel une partie de la tête manque, précédé d'un autre sans tête et dont le train de derrière n'est pas représenté. Cette pièce est bien dans le caractère de celles trouvées dans le niveau supérieur.

Les n°s 1, 2, 3, fig. 64, sont les trois faces ornées d'un même ciseau. Les n°s 2 et 3 semblent représenter un quadrupède très stylisé, ou plutôt un poisson ; il est comparable aux n°s 7, 8 et 12, fig. 57.

Le n° 4, fig. 64, porte une série de trois angles aigus, vraisemblablement des pointes de trait.

Les n°s 5, 6, 7, fig. 64, sont également les trois faces ornées d'un autre ciseau. Ce sont des incisions profondes formant des séries de T sur le champ et disposées d'une autre manière sur le dos.

Les n°s 8, 9, 10, fig. 64, sont aussi les trois faces ornées d'un troisième ciseau. Les dessins latéraux disposés symétriquement deux à deux peuvent se classer avec ceux des n°s 1, 2, 3, 4, fig. 57. Ce sont toujours des poissons de plus en plus stylisés.

Le n° 10, fig. 64, nous donne la disposition de ces dessins.

1. Peyrony. — Nouvelles fouilles aux Champs-Blancs ou Jean-Blanc. AFAS. Congrès de Nîmes, 1912.

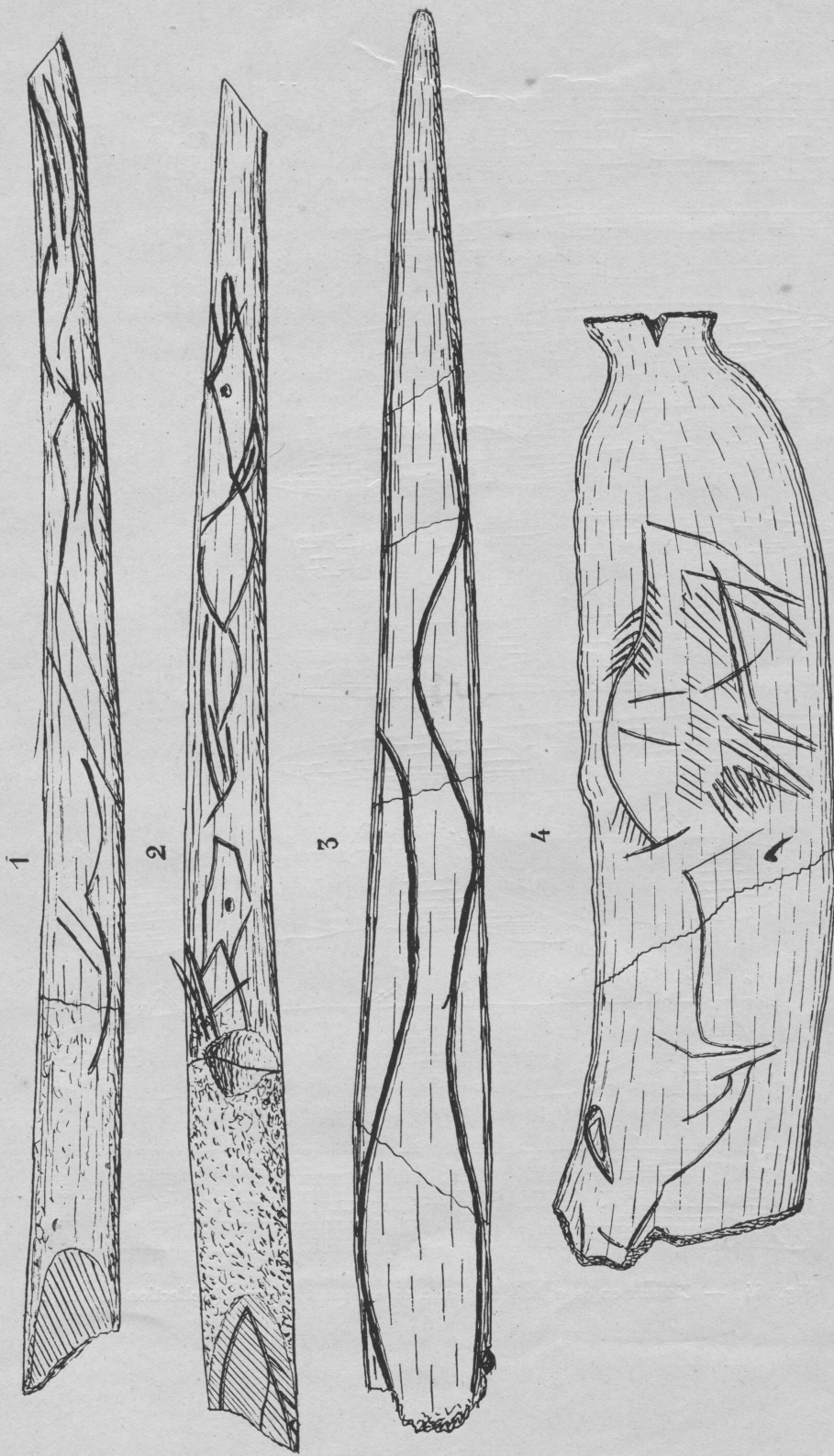


Fig. 63. — Sagates et amulette gravées (Collection Capitan).

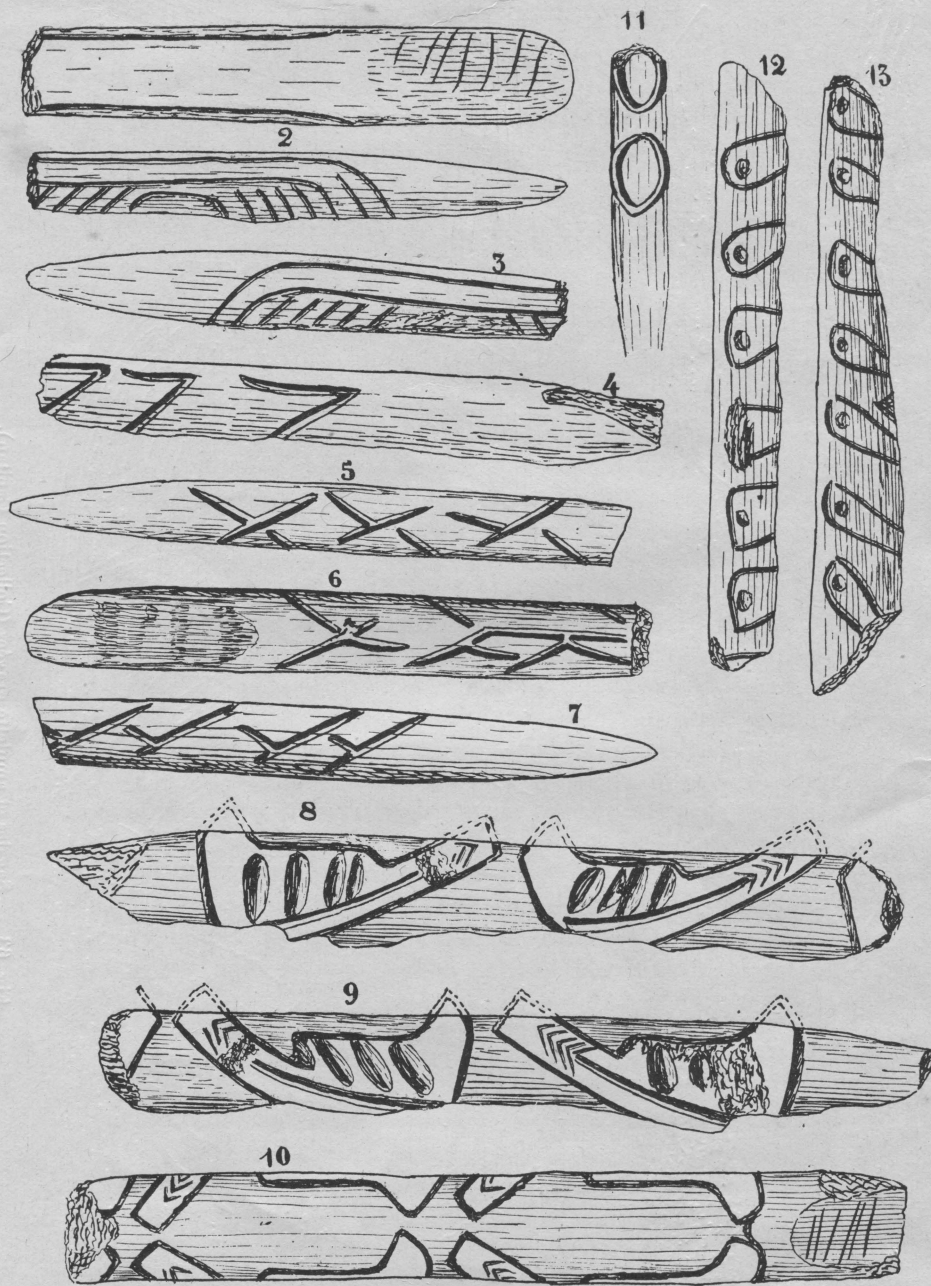


Fig. 64. — Ciseaux en os et bois de renne diversement décorés (Collection Capitan).

Le n° 11, fig. 64, est un fragment de sagaie avec des oves latérales.

Les n°s 12 et 13, fig. 64, sont les deux côtés de la même pièce. Ils portent chacun une série de dessins qui, ainsi que ceux de l'objet précédent, sont également des dérivés du poisson se rapprochant des n°s 5, 6, 7, 8 et 9, fig. 58.

### FOUILLES DES DÉBLAIS

En vidant l'abri des déblais des anciens fouilleurs, nous avons examiné attentivement tout ce qui en était extrait. Ce travail nous a fourni de nombreux outils en silex et des fragments de pièces en os, identiques à ceux que nous connaissons déjà par les descriptions précédentes.

Nous avons recueilli beaucoup de lampes en calcaire et en roches quartzieuses (fig. 50, n°s 1 et 2), des broyeurs de couleurs (meules et molettes) (fig. 65, n° 1), une palette entière (fig. 65, n° 2) et plusieurs fragments d'autres en roches schisteuses, dont les deux faces sont entièrement recouvertes d'ocre, deux petits galets calcaires gravés (fig. 66, n°s 1, 2, 3).

Les n°s 1 et 2 sont les deux faces de la même pièce, ornées de traits parallèles diversement disposés ; le n° 3 n'a qu'un côté dessiné. Il est identique aux n°s 2-a, 2-b, A, pl. XXIX des *Reliquiæ Aquitanicæ* provenant de la grotte des Eyzies. Ces objets peuvent se rapprocher de ceux trouvés par Piette dans le niveau à galets coloriés du Mas d'Azil, ornés également de traits gravés.

Toutes ces pièces sont fort intéressantes ; mais celles qui nous ont donné le plus de satisfaction, ce sont les nombreuses pierres ornées qui gisaient au plus profond de l'abri.

\* \* \*

Au commencement de ce mémoire, nous avons dit, qu'en arrière, dans la partie la plus profonde, nous avons trouvé une « cella », presque en sous-sol, dont la base était formée par le sol de l'abri, l'arrière, par la falaise, l'avant par un blocage en pierres calcaires le séparant des deux couches inférieures et enfin, les côtés, par deux gros blocs calcaires isolés (voir fig. 3). Si à cette époque lointaine ils étaient reliés au reste de l'enceinte par un blocage, celui-ci a disparu au cours des fouilles Lartet et Christy.

Cette sorte de salle était primitivement remplie du dépôt du niveau

supérieur ainsi que l'attestait un lambeau de couche intact trouvé sur le sol naturel (le harpon n° 19, fig. 51 en provient). Les déblais



Fig. 65, n° 1. — Broyeur de couleurs (meule et molette) et morceaux de couleurs diverses. — N° 2, palette en schiste dont les deux faces sont couvertes d'ocre rouge.

qui la garnissaient appartenaient donc au niveau supérieur et les gravures recueillies doivent lui être attribuées.

Nous décrirons très sommairement chacune d'elles :

II. — Grande dalle calcaire de 0 m. 75 sur 0 m. 41, à surface régu-



lière et à grain fin portant une superbe gravure de renne femelle marchant, avec son faon galopant à côté. Tourné la tête en bas, un autre renne moins beau et moins profondément gravé.

La tête de la première bête est d'un rendu exact et d'une expression saisissante de vérité. L'allure et le mouvement paraissent avoir été une des principales préoccupations de l'artiste. Aussi est-il arrivé à les rendre d'une façon presque impeccable. Cette pièce est une de nos plus belles œuvres d'art préhistorique.

III. — Renne buvant, sur bloc calcaire à grain fin. L'animal, sur

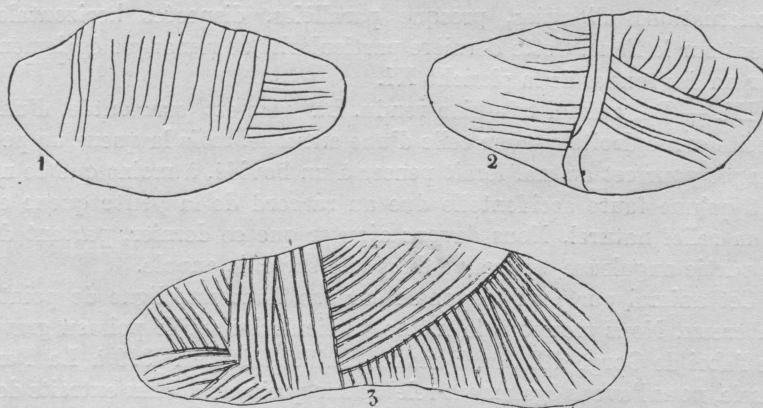


Fig. 66. — Galets calcaires gravés.

un plan incliné, s'arcoute pour ne pas glisser ; un éclat de pierre malencontreusement enlevé a fait disparaître la nuque, les cornes et l'encolure. Il reste encore le museau très soigné.

IV. — Petit renne sur pierre calcaire à surface irrégulière. Malgré cette difficulté, le grain de la pierre n'étant pas très grossier, l'œuvre est assez bonne. Le graveur ne paraissait pas très sûr de lui-même ; il a tâtonné un peu pour la ligne du dos, mais surtout pour la place des jambes. Le reste est d'une assez bonne facture. L'animal est représenté au repos et bramant.

V. — Train antérieur de renne sur grosse pierre calcaire. L'artiste s'est surtout attaché à bien dessiner la tête et à lui donner de l'expression ; il a considéré les autres parties du corps comme secondaires. Ce dessin est comparable à quelques-uns sur cascade stalagmitique de la grotte de la Mairie à Teyjat (1).

1. Capitan, Breuil, Bourrinet et Perony. — Les gravures sur cascade sta-

VI.— Renne sur pierre plate calcaire. La partie antérieure du corps est bien traitée. L'animal en marche porte la tête en avant. Cette œuvre fait partie de la collection du D<sup>r</sup> Capitan.

VII. — Renne au repos sur mauvaise pierre calcaire. La surface est peu régulière et la gravure est si légère que nous n'avons pas pu tout d'abord la discerner ; aussi le dessin se ressent-il un peu de la qualité de la matière. La tête est assez bien rendue.

VIII, n° 1. — Cervidé sans bois au galop, sur pierre calcaire à surface peu plane.

N° 2. — Bloc calcaire avec cervidé au galop portant une série de punctuations allongées, presque parallèles, disposées horizontalement sur le flanc. Cette dernière particularité se remarque également sur un des rennes de la planche XI.

IX. — Bel animal très bien rendu. La tête est surmontée d'une petite corne droite comme celle d'une antilope, mais la queue un peu longue pour cet animal ferait penser à un bovidé, à moins que ce ne fût qu'une faute accidentelle due au raccord de la petite queue et d'un relief naturel. Nous devons ajouter que ce dernier, partant de la partie anguleuse, se trouve dans une sorte de cupule.

Cet animal porte en diagonale sur son flanc une ligne de points en creux. Nous trouvons la même particularité sur le poisson gravé de l'abri de Gorge d'Enfer. Dans les fouilles faites en 1919 à La Ferrassie, nous l'avons également relevée sur quelques dessins extraits des niveaux aurignaciens (1).

X. — Cheval au galop sur pierre calcaire. Cette dernière a été trouvée cassée en deux morceaux distants de 9 mètres l'un de l'autre. L'allure de l'animal a été très étudiée et parfaitement rendue. C'est une belle œuvre.

XI.— Grand bloc calcaire avec nombreux graphitis dont quelques-uns peu nets et peu déchiffrables. D'autres au contraire sont très visibles et assez soignés. On remarque sans peine un équidé, trois rennes et la tête d'un quatrième ?

XII, n° 1. — Petit bloc calcaire à surface unie et à grain fin avec nombreux graphitis indéchiffrables au milieu desquels ressort une belle tête de renne plus profondément incisée.

N° 2. — Dessous d'une lampe en calcaire cassée en deux morceaux portant bien gravé le corps d'un quadrupède dont la tête a été mutilée par l'exécution d'un autre dessin sur le fragment de droite. C'est

agmitique de la grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne). Congrès international d'anthr. et d'archéol. préhistorique. Genève, 1912.

1. D<sup>r</sup> Capitan et D. Peyrony. — Les origines de l'art à l'aurignacien moyen. La Ferrassie. *Revue anthr.*, 1921.

encore un animal sans tête qu'on distingue mieux en renversant la photographie de droite à gauche.

XIII, n° 1. — Petite pierre en calcaire lithographique avec cervidés finement gravés, se poursuivant. Ce sujet, tant pour sa conception que pour son exécution, peut se comparer à celui trouvé par l'un de nous (P.) au Soucy (1).

N° 2. — Galet calcaire avec tête de renne peu soignée.

N° 3. — Petite pierre calcaire avec avant-train d'izard.

N° 4. — Dessin peu intelligible sur bloc calcaire paraissant se rapporter à un éléphant.

XIV, n° 1. — Bloc calcaire portant profondément gravée une tête bestiale, certainement fantaisiste, avec un museau mince et allongé, un œil démesuré, une corne de bovidé légèrement gravée sur le haut de la tête, une série de traits prenant naissance à la nuque et simulant une crinière. Un trait pendant sous le maxillaire inférieur et se continuant transversalement sur le museau, semblerait se rapporter à une sorte de longe. Cette figure n'est celle d'aucun animal vivant dans la région à cette époque, car nous les connaissons tous très bien, soit par leur image si bien rendue, soit par leurs ossements si nombreux dans nos gisements préhistoriques du sud-ouest de la France. Il semble donc qu'ici l'artiste ait donné libre cours à son imagination et ait créé un de ces masques fantaisistes comparable à ceux de la fig. 30, n°s 2 et 3 et fig. 30 *bis* et que nous retrouvons également sur les parois des cavernes. Ces représentations sont nombreuses aux Combarelles. L'une d'elles a quelque ressemblance avec la nôtre (*Les Combarelles*. Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, Paris, fig. 17, n° 27). De nos jours, nous trouvons une variété aussi originale de ces affublements chez les Indiens d'Amérique.

N° 2. — Cervidé sans tête sur pierre calcaire à surface peu régulière. Par ce qui nous reste, nous voyons que l'animal était parfaitement traité.

XV, n° 1. — Renne au galop sur pierre fine. Une autre figure moins nette, mais dont on voit la tête avec des cornes recourbées en avant se rapporte à un bovidé (*Bos primigenius* probablement).

N° 2. — Pierre calcaire très détériorée présentant encore sur les parties anciennes conservées les restes d'une gravure animale : trois jambes et une partie de la tête.

N° 3. — Angle d'une pierre calcaire portant une tête de renne assez finement gravée.

1. D. Peyrony. — Gravures sur pierre et godet du gisement préhistorique du Soucy. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1918.

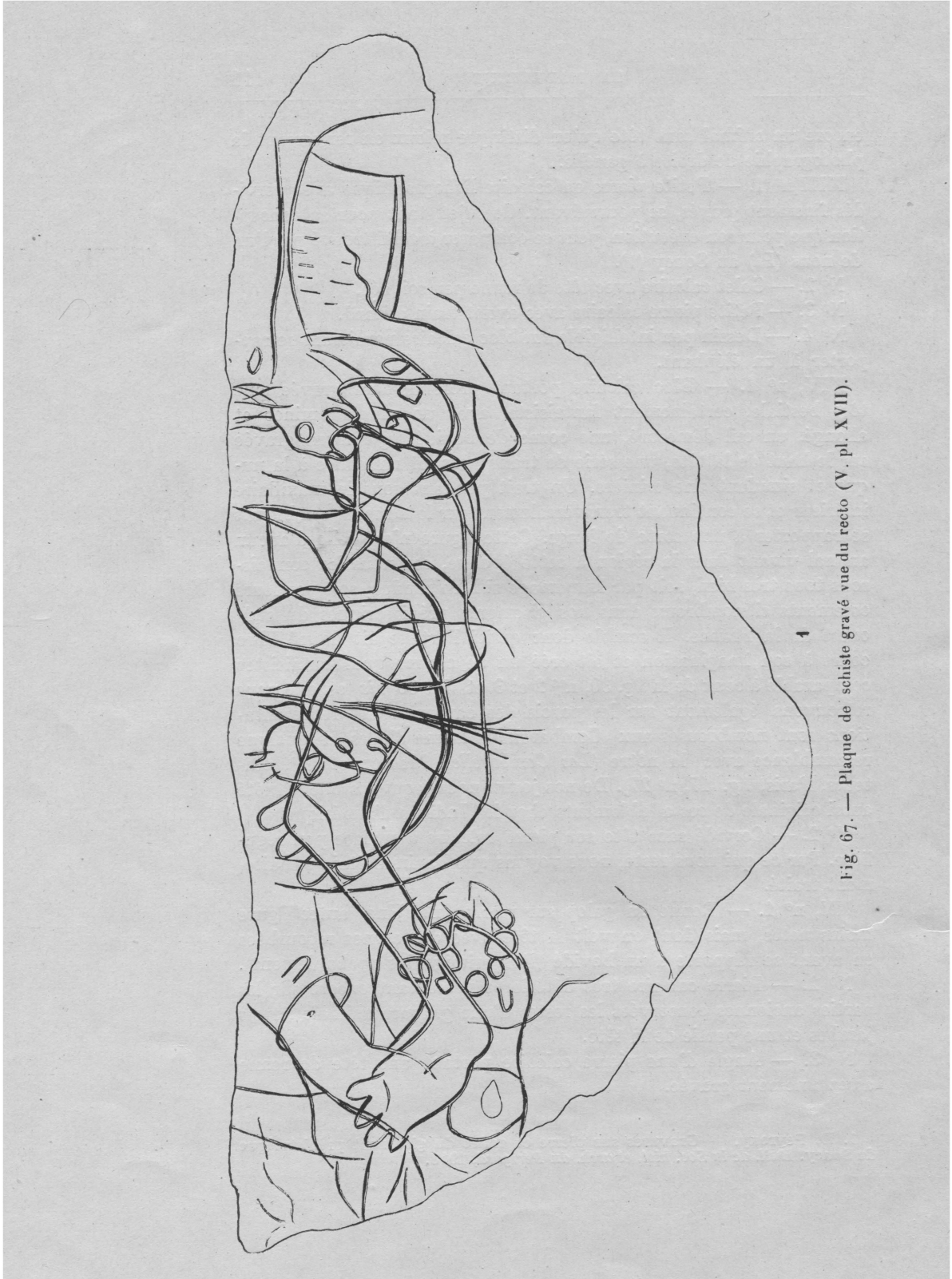


Fig. 67. — Plaque de schiste gravé vue du recto (V. pl. XVII).



2

Fig. 68. — Plaque de schiste gravée, vue du verso (V. pl. XVII).

XVI. — Dessin profondément incisé dans un des angles d'un petit bloc calcaire. Il semble représenter deux personnages dans l'attitude de ceux déjà signalés par le Dr Lalanne, gravés également sur pierre, et provenant du solutréen de Laussel (1). D'après lui ce serait une scène de coït ou d'enfantement. Nous pencherions plutôt vers cette dernière interprétation. La partie droite paraît se rapporter à une femme avec sein et ventre très retombants et celle de gauche plutôt à un enfant qu'à un homme.

XVII, fig. 67 et 68. — Recto d'une plaque de schiste sillonnée de traits dans tous les sens. Au milieu de ce fouillis, l'avant-train d'un lynx ressort nettement à droite : tête ronde, museau court et épais, œil circulaire, oreilles triangulaires, grosse patte et corps allongé. En avant on remarque une autre tête du même type, moins belle et qui se distingue plus difficilement.

Plus en avant, une jambe humaine avec un grand pied terminé par quatre orteils seulement. Au genou sont disposées quatre parties arrondies placées côte à côte qui paraissent être les orteils d'un second pied que nous n'avons pas su distinguer.

En renversant la figure de haut en bas, nous remarquons à droite le train antérieur d'une bête. Ce n'est qu'une esquisse rapide, mais les caractères généraux (tête et œil ronds, grosse patte) se rapportent à un félin.

En avant, sur le même plan, nez à nez avec le premier lynx un autre animal, félin ou ours ? peu déterminable à cause des nombreux traits adventifs qui le recouvrent.

Deux séries de signes plus ou moins circulaires et de grandeur différente se remarquent à droite et à gauche autour ou sur la tête de deux félins. Leur signification reste aussi hypothétique que celle des points de la planche VIII et des disques ou pastilles si nombreux dans les cavernes pyrénéennes (2).

Fig. 68. — Verso de la même plaque, mais à surface moins régulière. Au milieu de nombreux traits, on peut arriver à déchiffrer, en bas une tête de bovidé à double museau ; plus haut, un œil et une corne d'un autre animal du même type. Enfin, à droite et en haut, l'image d'un phoque. Les représentations de ce dernier ne sont pas nombreuses ; on les trouvera citées et sommairement décrites dans l'ouvrage *Les Combarelles*, page 133.

Dans nos fouilles de 1927, nous avons découvert, dans le niveau

1. Dr G. Lalanne. — Découverte d'un bas-relief à représentation humaine dans les fouilles de Laussel. *Anthrop.*, t. XXII, 1911.

2. Alcázar del Rio, Breuil, L. Sierra. — Les cavernes de la région cantabrique. Monaco, 1912.

supérieur du gisement, une autre plaque de schiste gravée également sur ses deux faces.

Pl. XVIII. — Recto de cette plaque présentant deux avant-trains de rennes en clair. Ils sont côte à côte et empiètent l'un sur l'autre ; les fronts, les yeux et les museaux sont très distincts ; les bois sont enchevêtrés. On ne voit qu'un seul fanon : celui de l'animal le plus près de nous.

Un avant-train de félin, peut-être d'un lynx (tête, poitrail et jambe antérieure), se détache nettement en noir au milieu du fouillis de traits.

Pl. XIX. — Verso de la même plaque présentant une multitude de traits gravés au milieu desquels apparaît nettement une belle tête de renne, admirablement rendue et très expressive.

### DÉCORATIONS MURALES

Dans la partie la plus profonde de l'abri, entre les deux blocs A et B du plan (fig. 3), sur une surface assez régulière de la paroi, nous avons relevé quelques traits recouverts en majeure partie de stalactite. Pour cette raison, il nous a été impossible d'en déterminer la signification.

Partout ailleurs la surface de la roche ne se prêtait guère à l'ornementation. Malgré l'irrégularité de la paroi et la grossièreté du grain de la pierre, certaines parties aujourd'hui détruites ont dû être ornées, ainsi qu'en témoigne un bloc qui paraît s'être détaché de la voûte.

Il présente sur sa face la plus régulière des restes de gravures profondément entaillées. Les traits s'arrêtant seulement aux cassures latérales prouvent que certaines parties du dessin ont disparu lorsque le bloc s'est détaché ; elles sont restées attachées à la paroi et ont été détruites depuis par les intempéries, ou bien en tombant elles se sont divisées en tout petits fragments qu'il nous a été impossible de retrouver. Nous n'en avons rencontré qu'un seul morceau qui s'adapte très bien à un coin du bloc et dont la partie de dessin qu'il porte, se raccordant exactement à la partie existant sur le bloc, forme une belle tête de bison à peu près entière (fig. 69). Primitivement la tête était-elle seule ou bien l'animal existait-il en entier ? nous ne saurions le dire sûrement ; mais il est certain qu'une partie de l'image a disparu par suite de la fracture du bloc.

La tête de bison est bien réussie, malgré la difficulté rencontrée

par l'artiste dans l'irrégularité de la surface. Toutes les parties en sont étudiées et rendues d'une façon saisissante. La petite corne et l'oreille sont bien en place ; l'œil est grand et expressif, le nez busqué et velu, le museau court, la narine et la bouche bien indiquées,

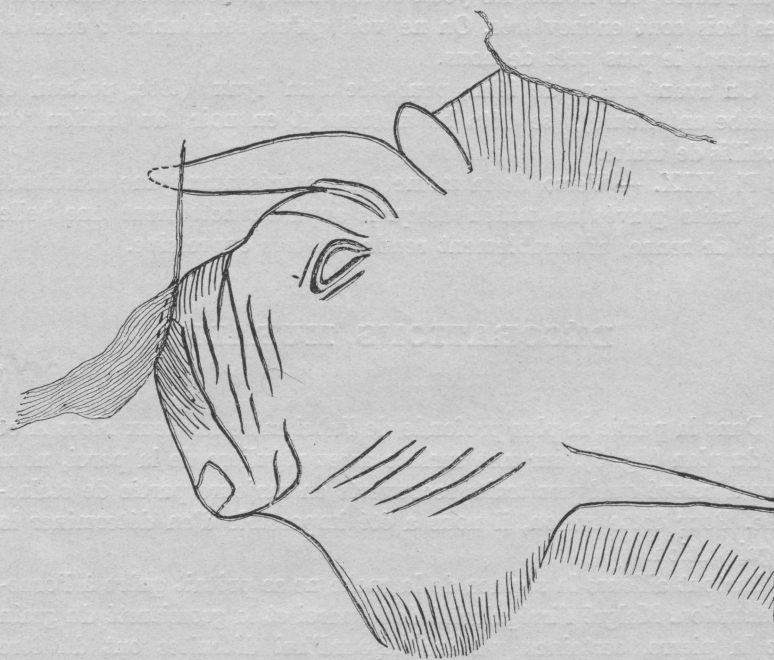


Fig. 69. — Tête de bison sur bloc calcaire paraissant détaché de la voûte de l'abri.

la barbiche et le fanon tombants représentés par des stries parallèles, le départ de la nuque bien indiqué.

Cette gravure, par sa technique et son rendu, quoique ne ressortant pas bien sur la pierre granuleuse, mérite d'être placée à côté des chefs-d'œuvre précédemment décrits.

#### OBSERVATIONS

Cet ensemble de gravures nous fait connaître, d'une manière plus complète, l'art du magdalénien supérieur. Nous ne trouvons pas ici la naïveté jointe à la vérité que nous avons remarquées dans les œuvres du niveau inférieur. L'artiste a négligé les petits détails, mais



s'est attaché à étudier la position, l'allure, le mouvement des animaux et à les rendre. Il y a pleinement réussi.

Nous avons remarqué que les principales pièces gisaient au plus profond de l'abri, entre les deux blocs calcaires A et B (fig. 3) à l'endroit où nous avons aperçu les traces de gravures pariétales. Les autres étaient le long de la paroi et pas très loin, par conséquent, de leur emplacement primitif, car les premiers chercheurs déposaient leurs déblais tout près, derrière eux, à mesure qu'ils avançaient.

C'était donc en contre-bas du gisement, dans la « cella », qu'étaient réunies ces pièces ; nous n'en avons pas trouvé ailleurs dans le niveau supérieur.

Les parois rocheuses ne se prêtaient pas à la décoration ; il n'y avait pas non plus de grotte profonde à proximité pour y dessiner les animaux fétiches et y célébrer les cérémonies mystiques. Il est donc probable que ce lieu retiré et obscur, fermé en avant soit par des peaux, soit par des branchages, remplaçait la caverne. C'est là qu'étaient conservées les images personnifiant les dieux. Il paraît vraisemblable que ce soit la raison pour laquelle nous les avons trouvées toutes à cet endroit.

### VESTIGES GALLO-ROMAINS

En surface du gisement, mêlés à la terre végétale, nous avons recueilli quelques restes de civilisations plus récentes. C'est : 1° une pierre calcaire circulaire de 0 m. 35 de diamètre et de 0 m. 07 d'épaisseur à surface piquée pour la rendre granuleuse. C'était vraisemblablement une des deux parties d'un moulin à bras.

2° Un fragment de baquet ou autre récipient en pierre.

3° Des tessons de poterie dont deux assez gros et déterminables. Le premier est un morceau de panse d'un vase avec le rebord et une anse entière. La forme, la nature de la pâte et de l'engobe, le font attribuer à l'époque gallo-romaine.

Le second est également un fragment de panse d'un pot avec le col et le rebord. Il est orné de lignes ponctuées circulaires et parallèles. La pâte est grise ; il est contemporain du précédent.

Ces misérables restes se rapportant vraisemblablement tous à la même époque ne dénotent pas la construction à cet endroit d'une villa somptueuse, mais plutôt d'une habitation modeste dont les occupants, probablement chasseurs et pêcheurs, n'étaient peut-être pas bien plus heureux que leurs prédécesseurs préhistoriques.

## CONCLUSIONS

A La Madeleine, la phase initiale du magdalénien n'y est pas *distinctement* représentée. En Périgord et en Charente, elle paraît commencer avec le niveau à silex à retouches abruptes dont l'inférieur de La Madeleine a donné quelques spécimens (fig. 9). Au Placard ce niveau est à l'extrême base du magdalénien ; et à Laugerie-Haute, aux Champs-Blancs ou Jean-Blanc, il est situé directement sur le beau solutréen à pointes à cran.

D'après les fouilles de M. Maury à Laugerie-Basse (1) et, à une centaine de mètres en amont, aux Marseilles, il semble qu'un autre horizon se place entre ce dernier et celui à harpons primitifs. Il est caractérisé surtout par de petits poignards à saillies symétriques latérales, des pointes de sagaies à base quadrangulaire pyramidale, des disques en os, des sculptures et des bas-reliefs en pierres calcaires, etc.

Nous trouvons à La Madeleine les diverses pièces caractéristiques de ces deux niveaux ; ils y sont représentés, mais la faible épaisseur de la couche inférieure ou sa pauvreté lorsqu'elle était plus puissante, ne nous ont pas permis de les différencier *nettement* de celui à harpons primitifs. Nous avons signalé dans la description de œuvres d'art que les principales sculptures (fig. 25, 26 et 27) et le bas-relief sur pierre (fig. 23) provenaient tout à fait de la base du gisement. Cette observation a sa valeur ; elle montre que ces pièces sont plus anciennes que celles recueillies plus haut et nous permet de les rapporter à un des faciès les plus anciens du magdalénien, au moins à celui de la couche inférieure des gisements de Laugerie-Basse et des Marseilles.

Mais si, malgré le nombre et la variété des matériaux extraits du gisement classique de La Madeleine, nous ne pouvons étudier bien clairement les débuts de cette époque (la couche inférieure n'ayant formé deux strates distinctes que sur un point peu étendu et l'industrie recueillie dans la plus basse n'ayant pas fourni de pièces typiques la distinguant de celle de la supérieure), ils nous font connaître d'une façon à peu près complète les assises à harpons primitifs, à harpons à barbelures unilatérales et à harpons à double rang de barbelures. Ils nous font assister à l'évolution faunistique, industrielle et artistique de cette époque.

Ils nous permettent de constater, en les comparant à ceux des grottes pyrénéennes recueillies par E. Piette :

1. D. Peyrony et J. Maury, *loc. cit.*

1° Que le climat du sud-ouest de la France, c'est-à-dire la partie comprise entre le plateau central et les Pyrénées, était à peu près le même dans toutes ses parties, pendant les diverses phases magdaléniennes : la couche inférieure de La Madeleine à nombreux ossements de chevaux correspond à l'Équidien de Piette ; celle d'au-dessus où le renne domine, à son Tarandien, et la supérieure, où le cerf est assez abondant dans le haut, à son Elapho-Tarandien.

2° Que l'industrie des différentes assises se correspondant est sensiblement la même, sauf en ce qui concerne les pointes à base bifide qui appartiennent à des niveaux différents.

3° Que l'art en Périgord et dans les Pyrénées a subi la même évolution.

\* \* \*

De l'ensemble des faits exposés et de l'étude détaillée qui précède, il ressort également :

Que si l'industrie lithique magdalénienne classique (grattoirs, lames, burins, perçoirs, etc.) est connue depuis longtemps, il est des pièces sur lesquelles l'attention n'a pas encore été assez attirée, pièces dues à la survivance ou à la réapparition de formes caractéristiques d'époques plus anciennes.

Ainsi, la pointe à soie (fig. 9, n° 13) et surtout la pointe à cran (fig. 34, nos 9, 10 et 11 ; fig. 45) ont continué à être employées comme armatures de sagaies, concurremment avec les pointes en os. Il en est de même des grandes pointes à dos du type de La Gravette (fig. 9) et de l'industrie microlithique lamellaire à dos qui caractérisent l'aurignacien supérieur.

Les formes moustériennes (coups de poing (fig. 12 et 46), pointes (fig. 12), racloirs (fig. 34), disques, etc.), renaissent timidement. Elles sont rares, mais n'en existent pas moins.

Que les petites pointes courbes, courtes et trapues (fig. 48), annonçant déjà les formes aziliennes, caractérisent la fin du magdalénien supérieur. Elles se trouvent toujours avec de nombreuses coquilles d'hélix et de valves d'anodontes, dénotant un sensible adoucissement de la température. Nous avons également noté cette particularité dans le gisement magdalénien du château des Eyzies (1).

Que les becs de perroquets, rares dans les niveaux inférieurs, sont très nombreux dans le supérieur et de dimensions moindres dans le haut de ce dernier.

1. D. Peyrony, *loc. cit.*

Que les godets naturels ou artificiels, portant des traces de matières colorantes, ont servi à triturer ou à délayer celles-ci et sont, par conséquent, des récipients à peinture ; mais que ceux n'en présentant pas contiennent le plus souvent le résidu de matières grasses brûlées, et sont presque toujours craquelés ou rougis, par endroits, par suite de l'action prolongée d'un foyer de chaleur ; qu'il est rationnel d'y voir des lampes primitives comme l'a expliqué l'un de nous (1) (fig. 50).

Que les couleurs étaient pulvérisées sur de gros galets à surface plane en quartzite ou en gneiss, trouvés dans le lit de la Vézère, avec de plus petits ronds ou prismatiques, servant de mollettes (fig. 65, n° 1).

Que ces matières colorantes en poudre fine étaient délayées sur des palettes schisteuses, vraisemblablement avec de la graisse qui en faisait une peinture grasse, permettant de mieux la fixer sur les parois rocheuses et de l'y conserver (fig. 65, n° 2). Les bandes en couleurs qui forment les contours des animaux ne présentent pas de bavures qui se seraient produites avec de la peinture à l'eau.

Qu'après la découverte de la pointe fig. 18, n° 12, il est à peu près certain que les Troglodytes préhistoriques ne se peignaient pas seulement le corps, mais se tatouaient aussi.

Que les figures anthropomorphes (fig. 30 et pl. XIV) prouvent que l'usage des masques représentant non seulement des têtes animales connues, mais aussi des têtes fantaisistes, étaient en pratique à cette époque.

Qu'une sorte d'écriture dont on ne connaît pas encore la signification existait déjà (fig. 33).

Que les harpons à barbelures unilatérales anguleuses (fig. 36, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) caractérisent le bas du niveau, tandis que ceux à barbelures courbes régulières (fig. 36, nos 20, 21 et 22) appartiennent à la partie supérieure.

Que les harpons à double rangée de barbelures anguleuses (fig. 51, n° 12) ou courbes, mais dont la pointe est assez écartée du fût (fig. 51, nos 3, 4, 6), se rapportent à la seconde moitié supérieure de cet horizon.

Que les petites pointes en os (fig. 52, n° 11) dérivant de pointes

1. D. Peyrony, *loc. cit.*

à base bifide ressemblant aux pointes de flèche néolithiques à ailerons, à base concave ou à pédoncule caractérisent le magdalénien final.

Que les galets gravés (fig. 66) identiques à ceux trouvés par Piette dans le gisement des galets peints du Mas d'Azil paraissent se rapporter au niveau des pointes (fig. 48). Il semblerait qu'un horizon azilien, encore mal défini, ait existé à La Madeleine.

Que presque toute la grande faune de l'époque a été dessinée sur os ou sur pierre : chevaux, rennes, bouquetins, izards ou chamois, biches, antilopes saïgas, bisons, bœufs, sangliers, canidés, ours, lynx, mammouth, ainsi que de nombreux poissons : brochets, carpes.

Que les trois dessins (fig. 19, n° 13 ; fig. 20, n° 1 et fig. 56, n° 1), animaux percés de pointes de traits, paraissent plus particulièrement d'ordre magique et se rapporter à des scènes d'envoûtement.

Que les diverses représentations de flèches barbelées figurant sur la même pièce que des attributs d'animaux (fig. 24, n°s 2-a et 2-b et fig. 38, n°s 7 et 8) découlent de la même idée.

Que celles décorant certains objets (fig. 31, n°s 6, 7, 8-a, 8-b ; fig. 42, n° 12 et fig. 60, n°s 18, 19 et 20) donnent à ces armes ou à ces outils un pouvoir plus puissant et plus meurtrier.

Que les signes scalariformes (fig. 41, n° 2) et pectiformes (fig. 41, n° 4) paraissent, les uns et les autres, dérivés de la flèche barbelée (fig. 31, n°s 10 et 12) ou de la stylisation du poisson (fig. 57, n°s 3, 4, 5, 6).



## DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE

Grâce à l'aimable autorisation des propriétaires, M<sup>me</sup> et M. de Villepin, nous avons pu reprendre les fouilles du gisement de La Madeleine au point où nous les avions laissées en 1913.

Après avoir fait enlever les ronces et les buissons qui avaient envahi une partie du dépôt, et fait transporter au dehors les déblais

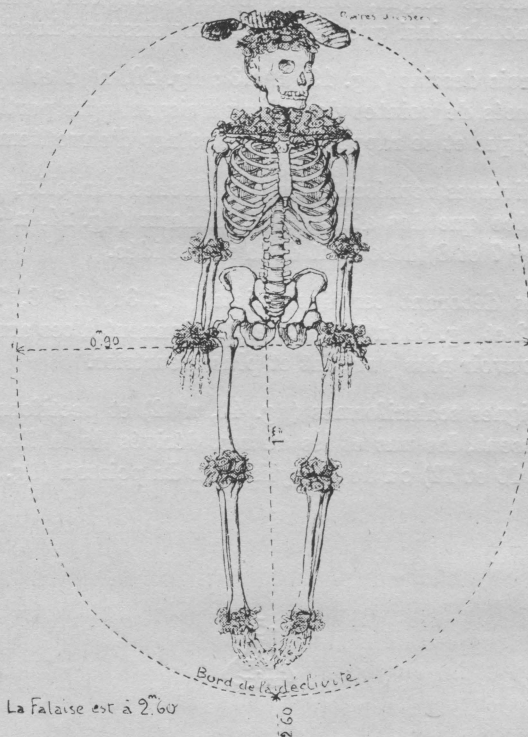


Fig. 70 — Position du squelette d'enfant découvert à La Madeleine.

des écumeurs de gisements qui avaient opéré en l'absence de surveillance, j'ai poussé mes recherches du côté de l'Est, où la couche archéologique ne mesurait pas moins de 1 m. 55.

Comme je l'avais constaté en 1913 (observation consignée dans mon carnet de fouilles), je me trouvais dans un véritable dépotoir ;

il y avait une grande quantité d'éclats de silex de débitage ou de retaille, d'ossements brisés accompagnés de l'outillage lithique ordinaire peu abondant et de quelques fragments d'objets en os et en bois de renne ; il y avait peu de pièces entières.

La couche, d'un noir uniforme, sur au moins 1 mètre d'épaisseur, a fourni des spécimens de l'industrie des trois niveaux constatés du côté Ouest de l'abri, ce qui vient confirmer notre hypothèse de dépotoir.

Les fouilles, conduites toujours avec le plus grand soin, amenèrent, le 11 décembre 1926, la découverte d'un débris d'os qui nous parut humain. Nous redoublâmes de précautions. Après un examen attentif et minutieux, nous fûmes convaincus de la présence d'un squelette d'enfant. Trois jours furent nécessaires pour enlever les matériaux qui le recouvraient ; puis, de proche en proche, il fut entièrement circonscrit. C'est à ce moment-là que commencèrent les constatations intéressantes.

Ce squelette se trouvait en dehors de l'habitat. Il reposait dans une déclivité naturelle ou artificielle du sol argilo-sablonneux de la station, d'un rouge brique terreux qui contrastait avec le dépôt archéologique noir superposé. La grande cavité paraissait avoir été approfondie sur ce point. Il n'y avait pas cependant ce qu'on peut appeler une véritable fosse (fig. 70).

Le squelette était à 2 m. 60 de la falaise, couché sur le dos, légèrement incliné sur le côté gauche, suivant la direction Nord-Sud, la tête vers ce dernier point. Les bras étaient étendus le long du corps, le crâne protégé par trois pierres dressées en demi-cercle en arrière. De nombreux petits coquillages et des dents percés gisaient aux chevilles, aux genoux, aux poignets, aux coudes, autour du cou et sur la tête. Le terrain directement en contact avec les ossements humains était rouge brun, montrant ainsi qu'il contenait une proportion importante d'ocre. Le cadavre de cet enfant enduit de rouge (saupoudré d'ocre plus ou moins, vraisemblablement peint avec cette matière) avait été déposé soigneusement à cet endroit, orné d'une riche parure.

Tous les ossements, présentant de nombreuses taches rouges, étaient en connexion anatomique, sauf ceux de la tête ; celle-ci était brisée ; certaines parties l'avaient été alors qu'elle était déjà fossilisée, mais la face, vraisemblablement peu après l'inhumation. Les cassures, en effet, ne laissent aucun doute sur l'état de l'os à ce moment-là. De plus, des dents et des débris de mâchoire ont été recueillis épars sur la poitrine et dans la région lombaire ; ils étaient mélangés à la partie inférieure de la couche qui recouvrait directement le cadavre.

Cette observation prouve que le corps avait été assez peu recouvert au moment de l'ensevelissement et que la tête, un peu surélevée, avait souffert du fait du va-et-vient des occupants de l'abri, avant de disparaître complètement sous les déchets de toutes sortes accumulés à cet endroit par les générations successives.

La couche archéologique ayant fourni à sa base des fragments de harpons primitifs et un morceau de propulseur sculpté, je pense que c'est à la phase correspondante du magdalénien qu'il faut placer l'inhumation de cet enfant.

Le sujet devait avoir entre 5 et 7 ans. Il changeait de dentition. J'ai recueilli des dents de lait et des dents adultes ; quelques-unes de ces dernières n'étaient pas sorties encore de leurs alvéoles.

L'ensevelissement, pendant le Paléolithique moyen et supérieur, est certain. Cependant il est encore contesté de façons diverses. Il n'était certes pas encore la règle générale. Il paraît n'avoir été réservé au début qu'à quelques privilégiés, chefs ou sorciers, et à des membres de leur famille. Les squelettes, en effet, sont rares par rapport à la population de cette époque. La grande masse des cadavres devait être dévorée par les bêtes féroces, surtout par les hyènes. Mais la pratique de l'inhumation, qui deviendra dès le néolithique une règle à peu près générale, a son origine au moustérien : témoins les squelettes découverts à La Chapelle-aux-Saints, à la Ferrassie, etc.

Durant le Paléolithique supérieur, cette coutume s'est perpétuée sans cependant prendre une grande ampleur. Ici, la toilette du mort est plus soignée : les ossements, le plus souvent recouverts d'ocre rouge, indiquent une peinture corporelle ; les coquillages et objets divers, gisant parfois à côté, proviennent de bracelets, de colliers et de résilles. Il est fort probable que toutes ces précautions n'auraient pas été prises si on avait voulu abandonner les corps en pâture aux animaux.

Les découvertes faites à Menton, à Solutré, au Cap-Blanc, à Combe-Capelle, à Predmost et aujourd'hui à La Madeleine, prouvent surabondamment qu'il ne s'agit ni d'accidents, ni d'abandon de cadavres, mais d'une coutume à ses débuts, qui se généralisera par la suite.

Le respect, et peut-être la vénération dont certains personnages étaient l'objet, accompagnaient leur dépouille.

La sépulture ne consiste pas à enfouir un corps à une plus ou moins grande profondeur, mais plutôt dans la manière de le disposer dans la terre et ensuite de le protéger.

La découverte de La Madeleine vient donc plaider en faveur de la thèse de l'inhumation pendant le Paléolithique.



\* \* \*

Nous ne saurions terminer cette étude sans adresser notre souvenir reconnaissant à la mémoire de M<sup>me</sup> La Borderie-Boulou, née Limoges, qui avait autorisé gracieusement ces travaux et donné toute facilité pour cela, ainsi qu'à celle de notre regretté collaborateur et ami, Belvès, dont le concours nous était si précieux.

Tous nos remerciements vont à M<sup>me</sup> et M. de Villepin qui nous continuent la même autorisation ;

A notre excellent fouilleur Bouyssou qui, avec une grande patience, un soin particulier et un goût spécial pour ces recherches, a retrouvé les divers fragments qui ont permis de reconstituer de nombreuses pièces ;

A ses dévoués camarades Audit Paul, Constant Henri, Adrien et Marc Freyssingeas ;

A nos amis Raveau père et fils, fouilleurs bénévoles, dont le meilleur de leurs vacances était de travailler avec nous ;

Enfin, à notre savant ami, l'abbé Breuil, dont la plume habile a dessiné nombre de nos pièces.



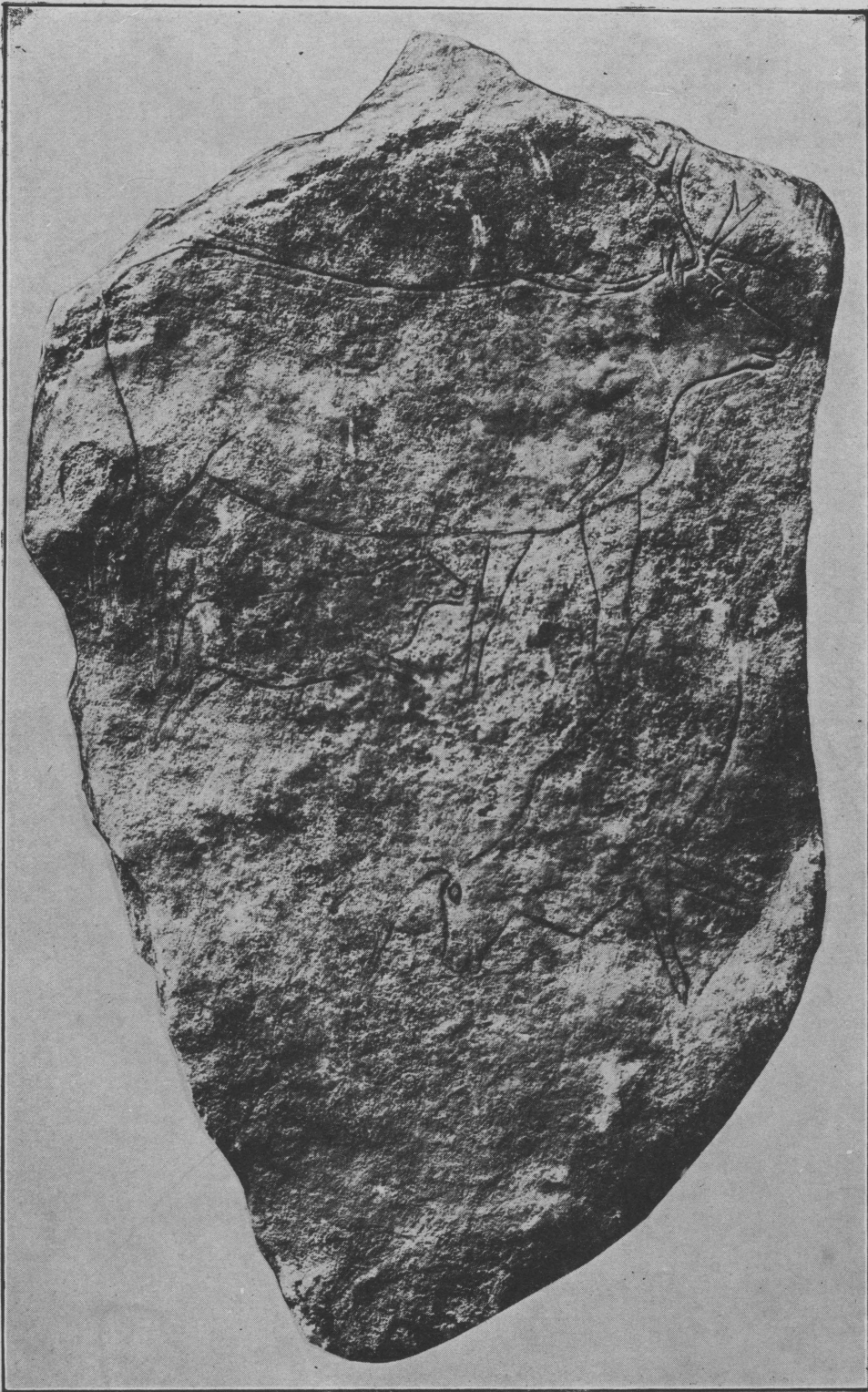


PLANCHE II

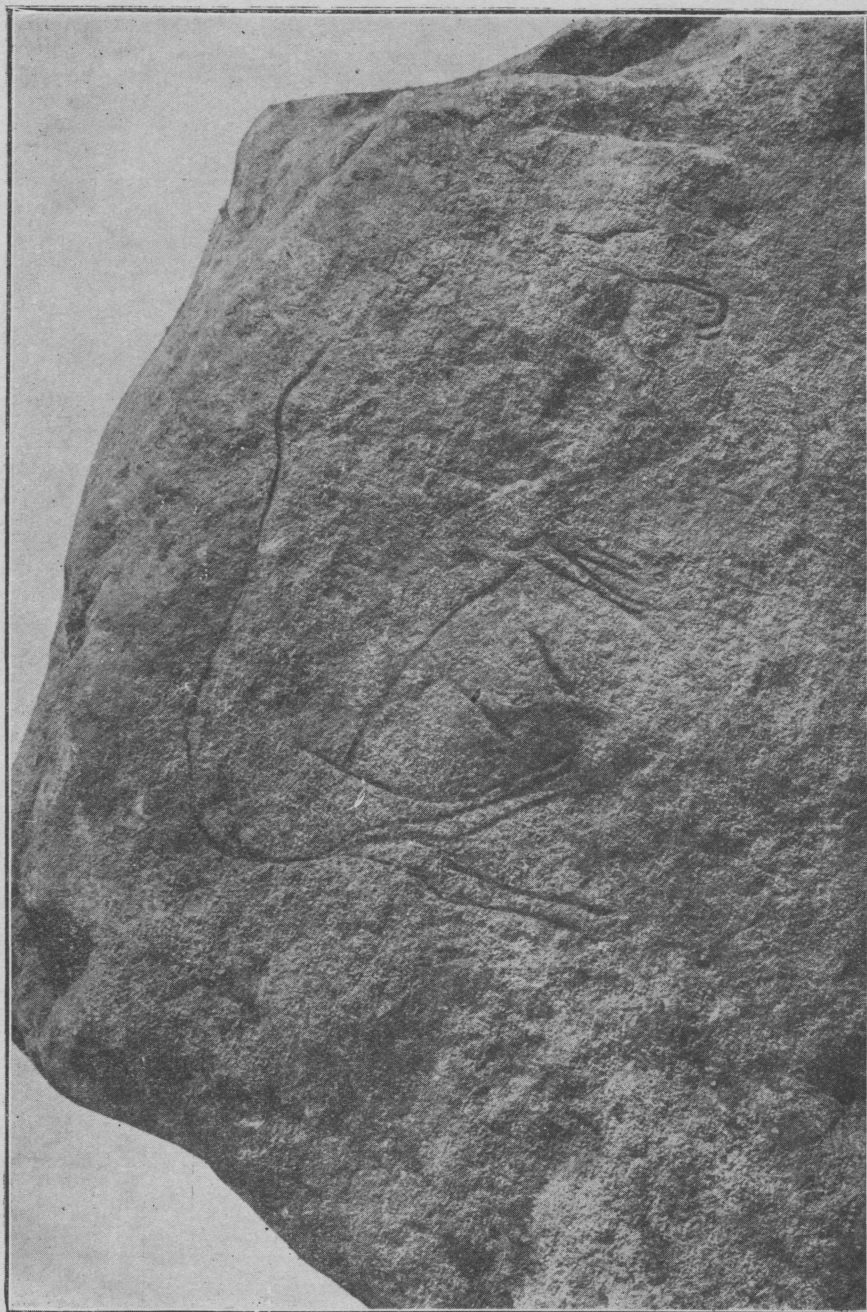


PLANCHE III

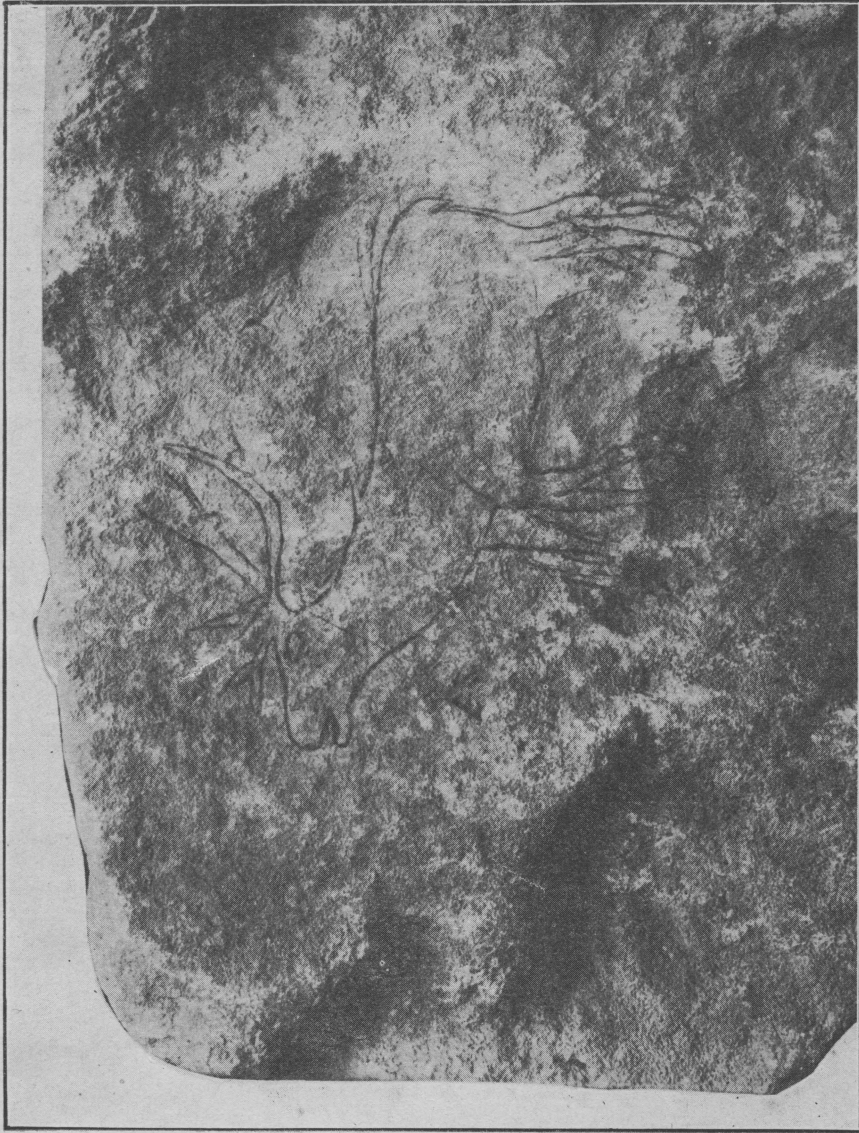


PLANCHE IV



PLANCHE V

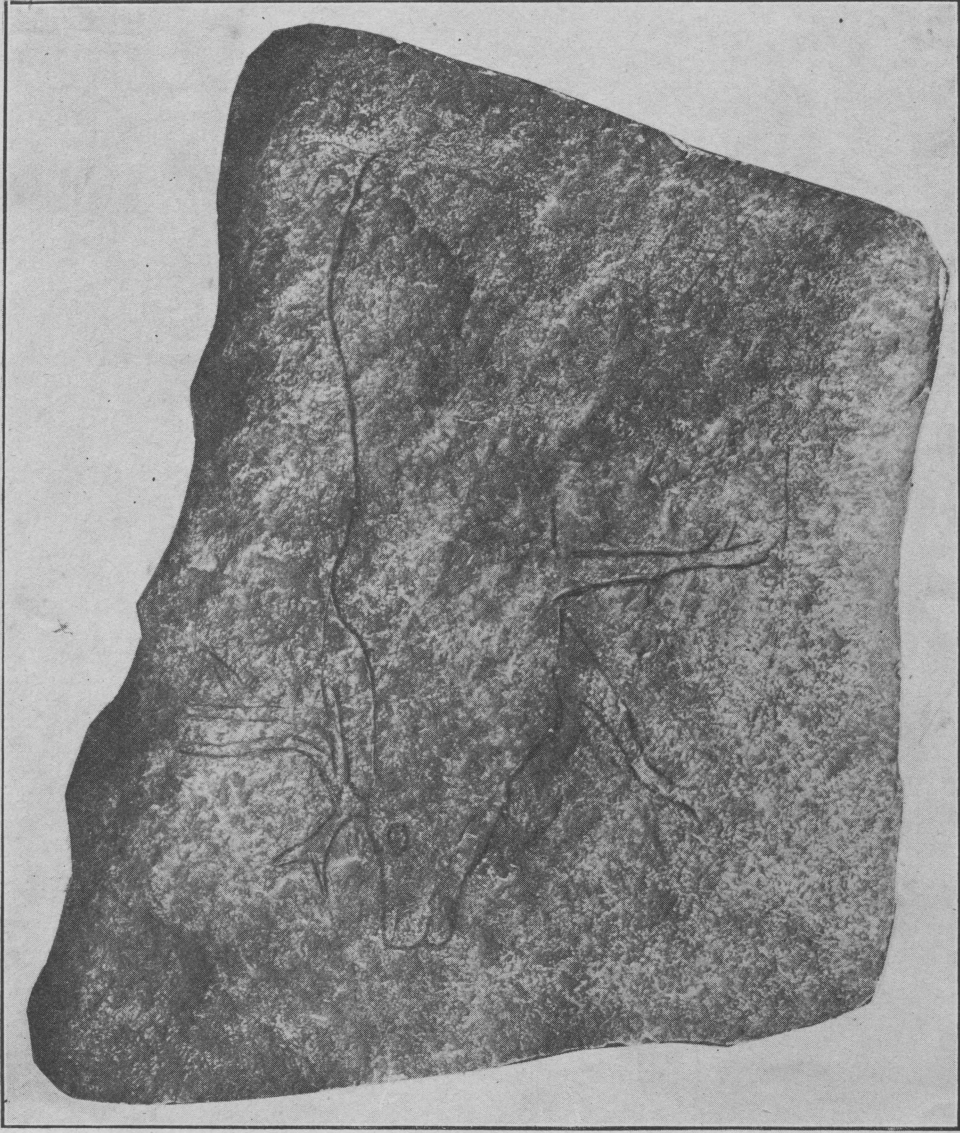


PLANCHE VI

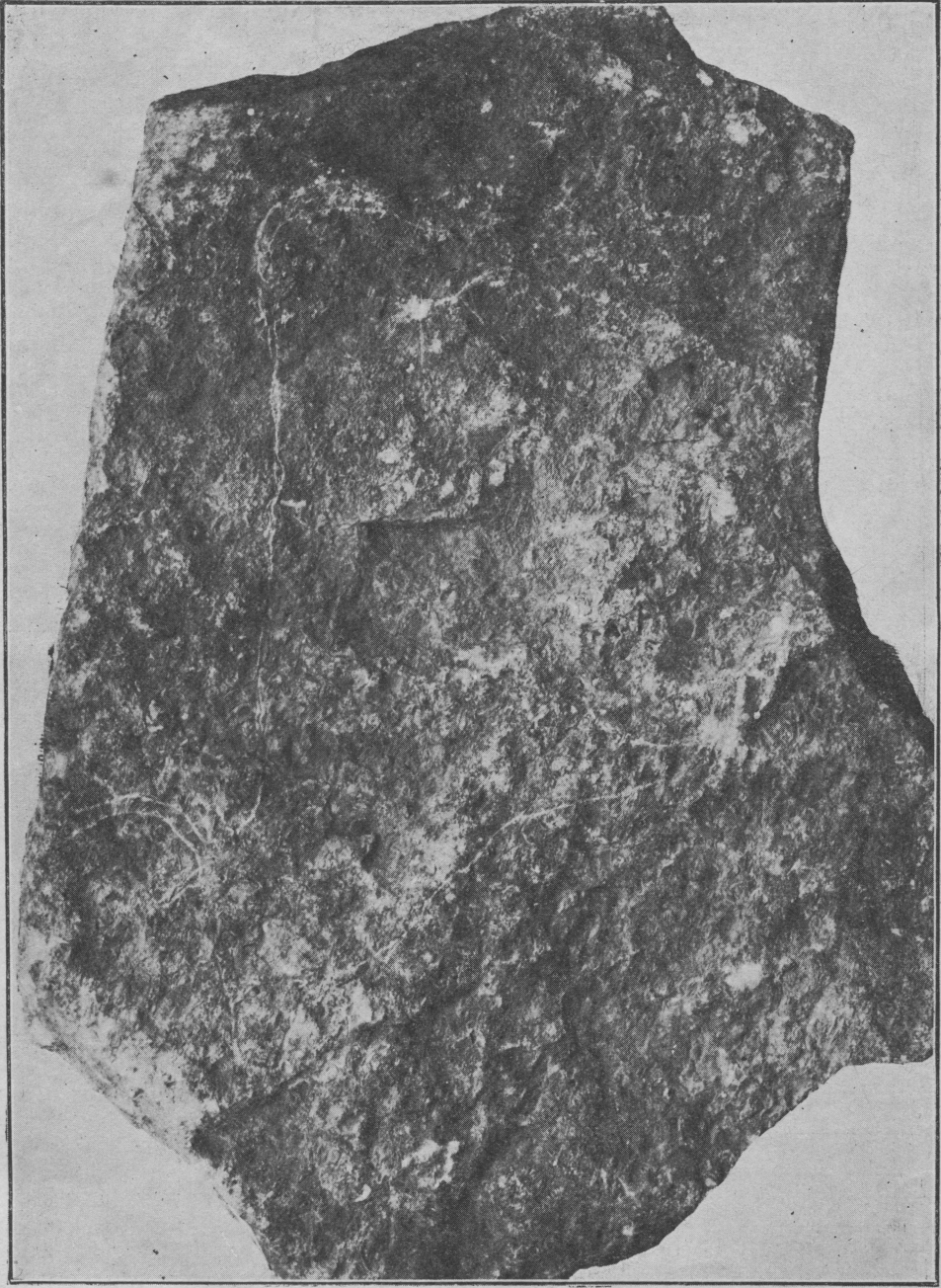
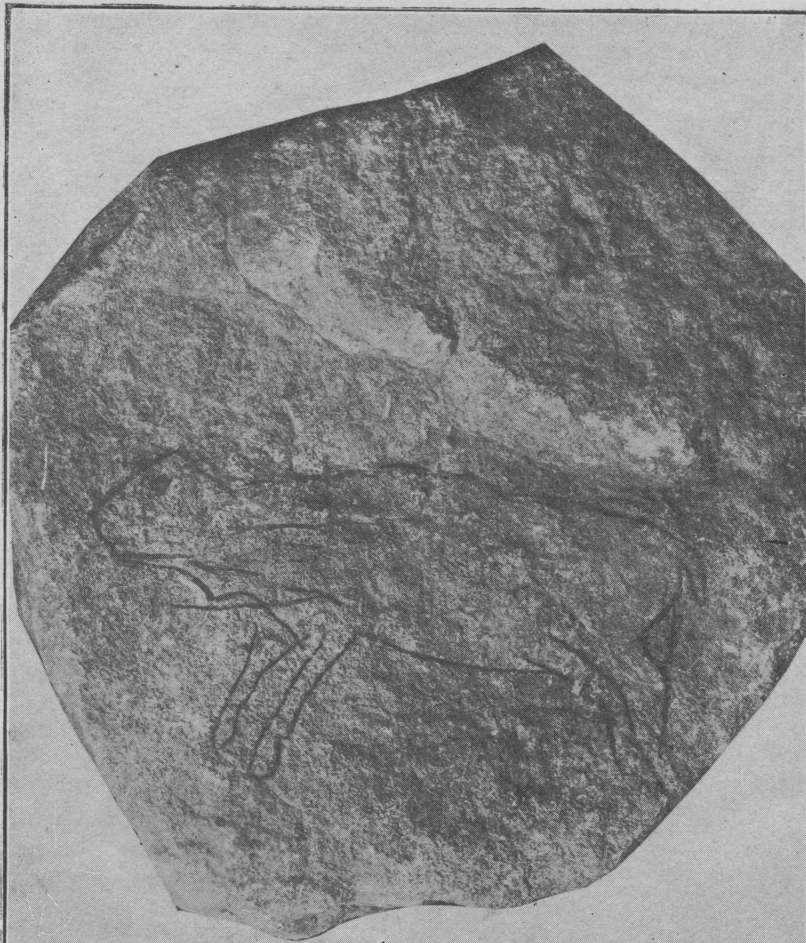
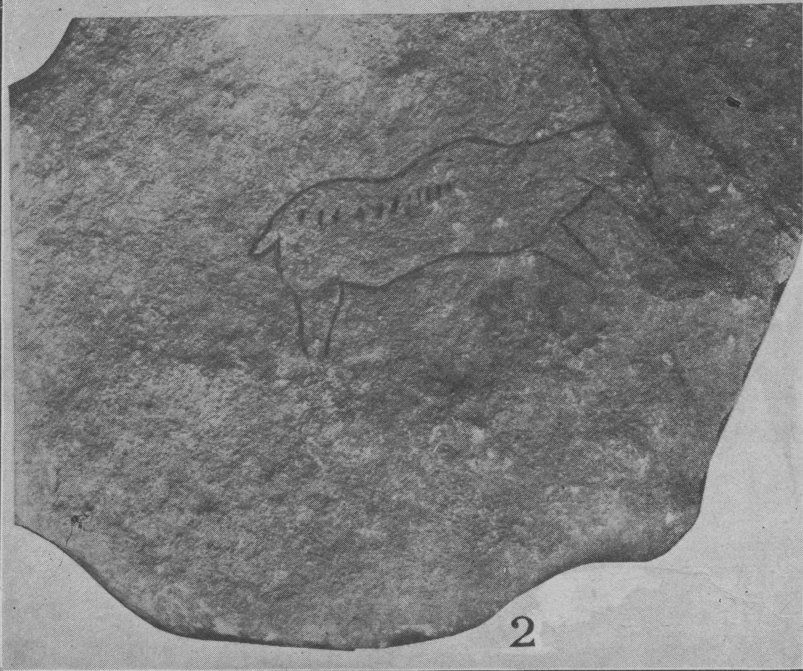


PLANCHE VII



1



2



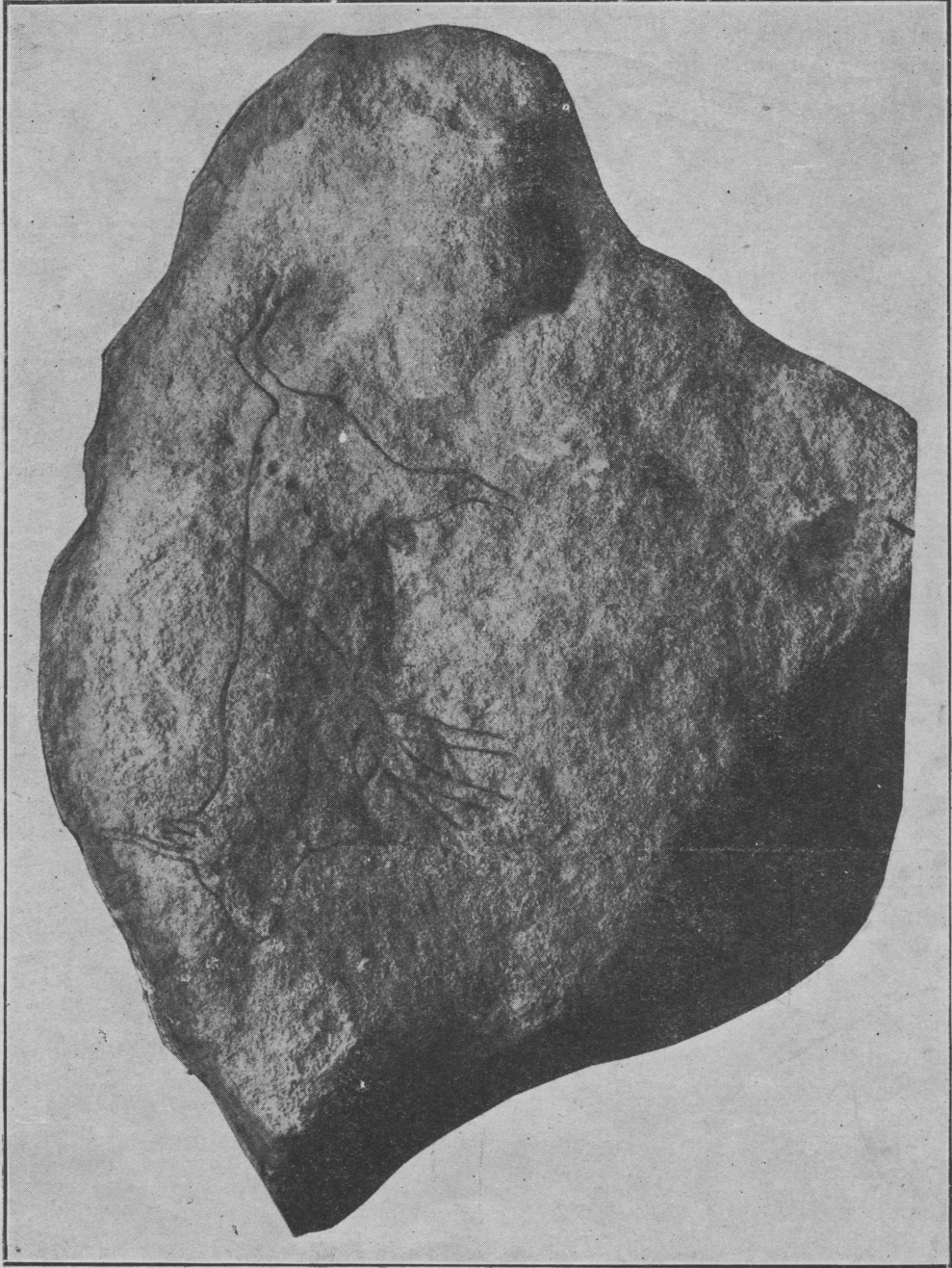


PLANCHE IX

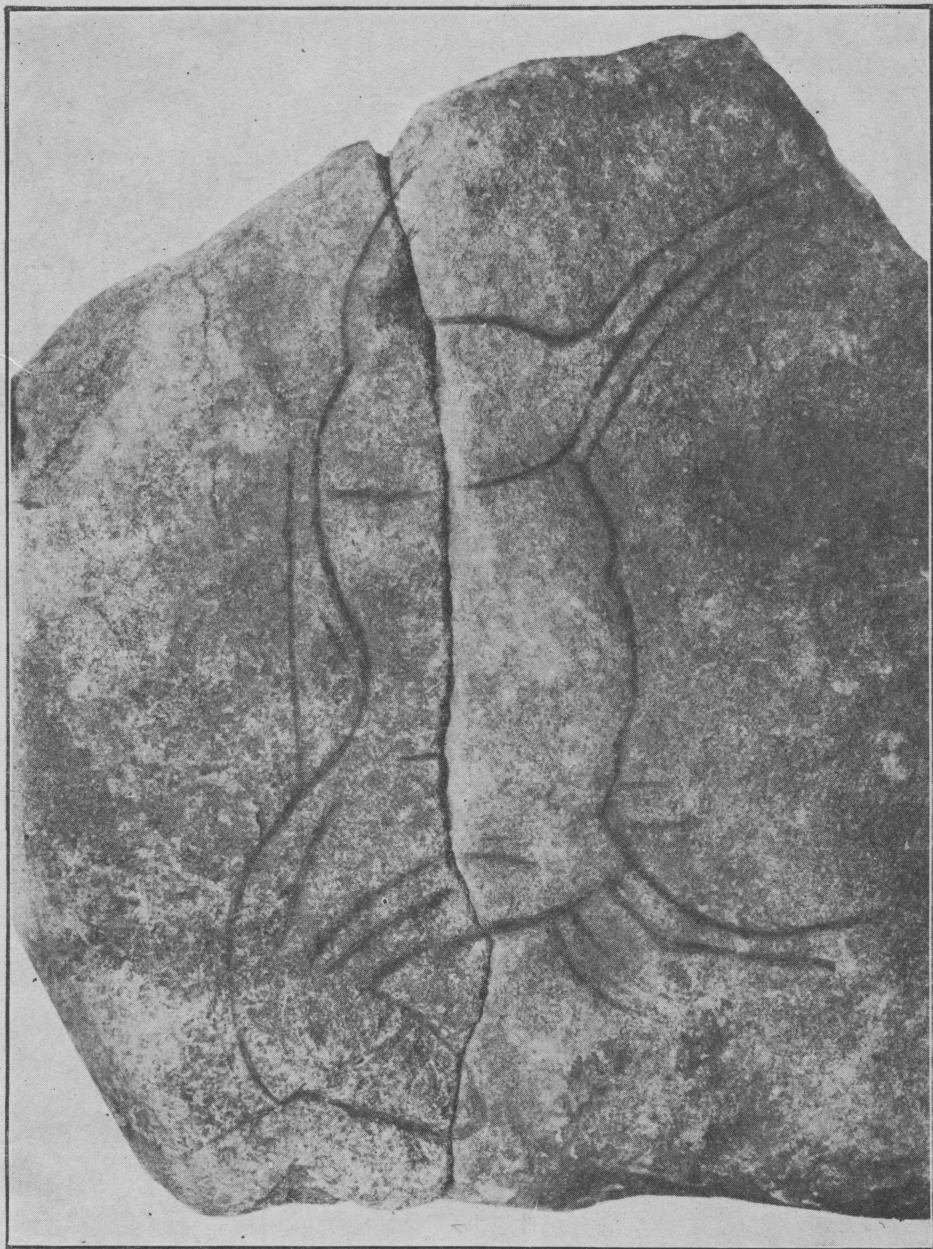
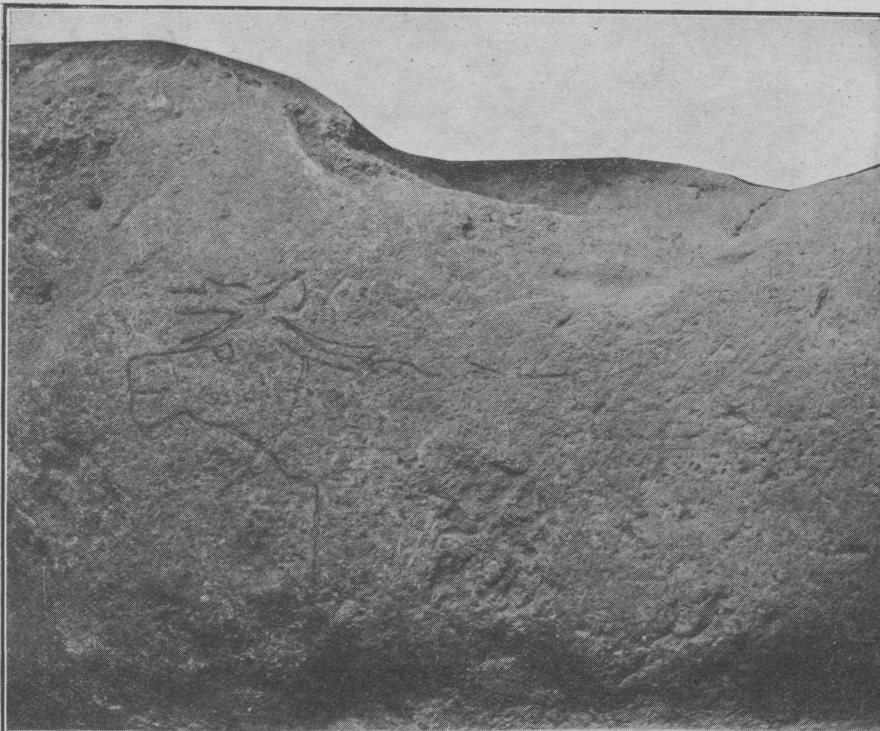


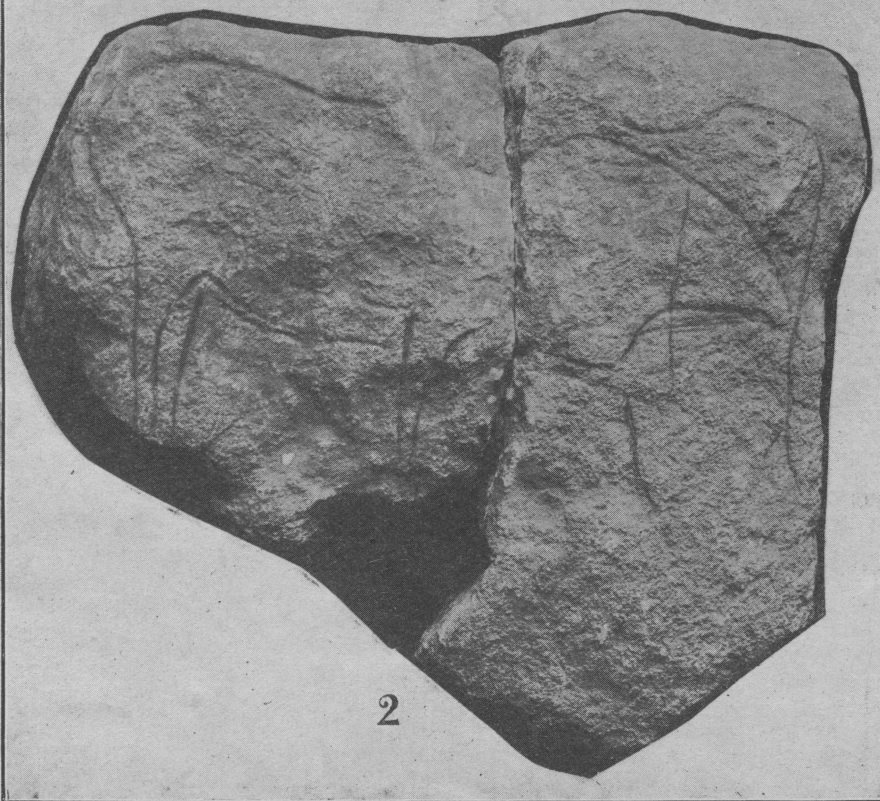
PLANCHE X



PLANCHE XI



1



2

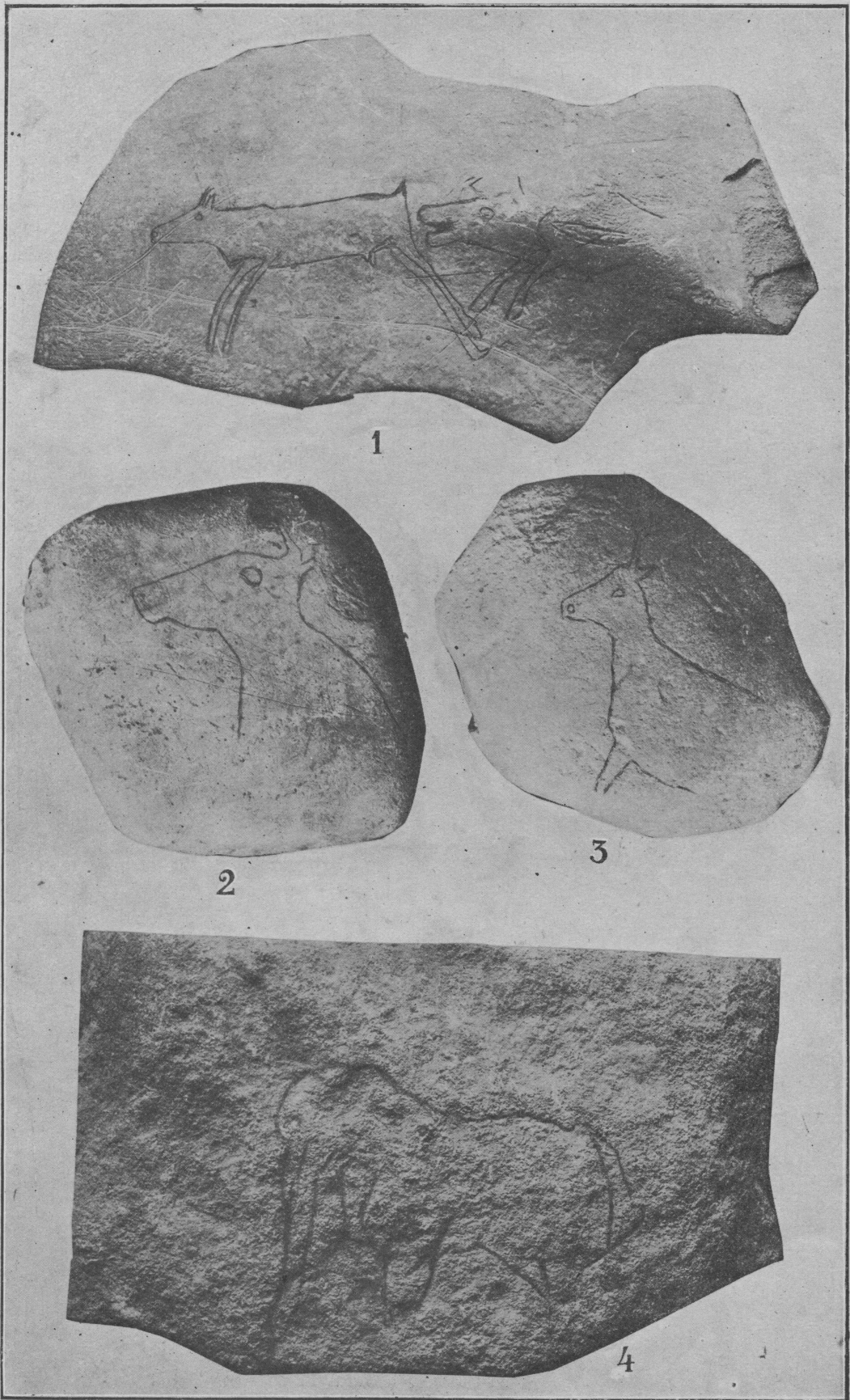


PLANCHE XIII

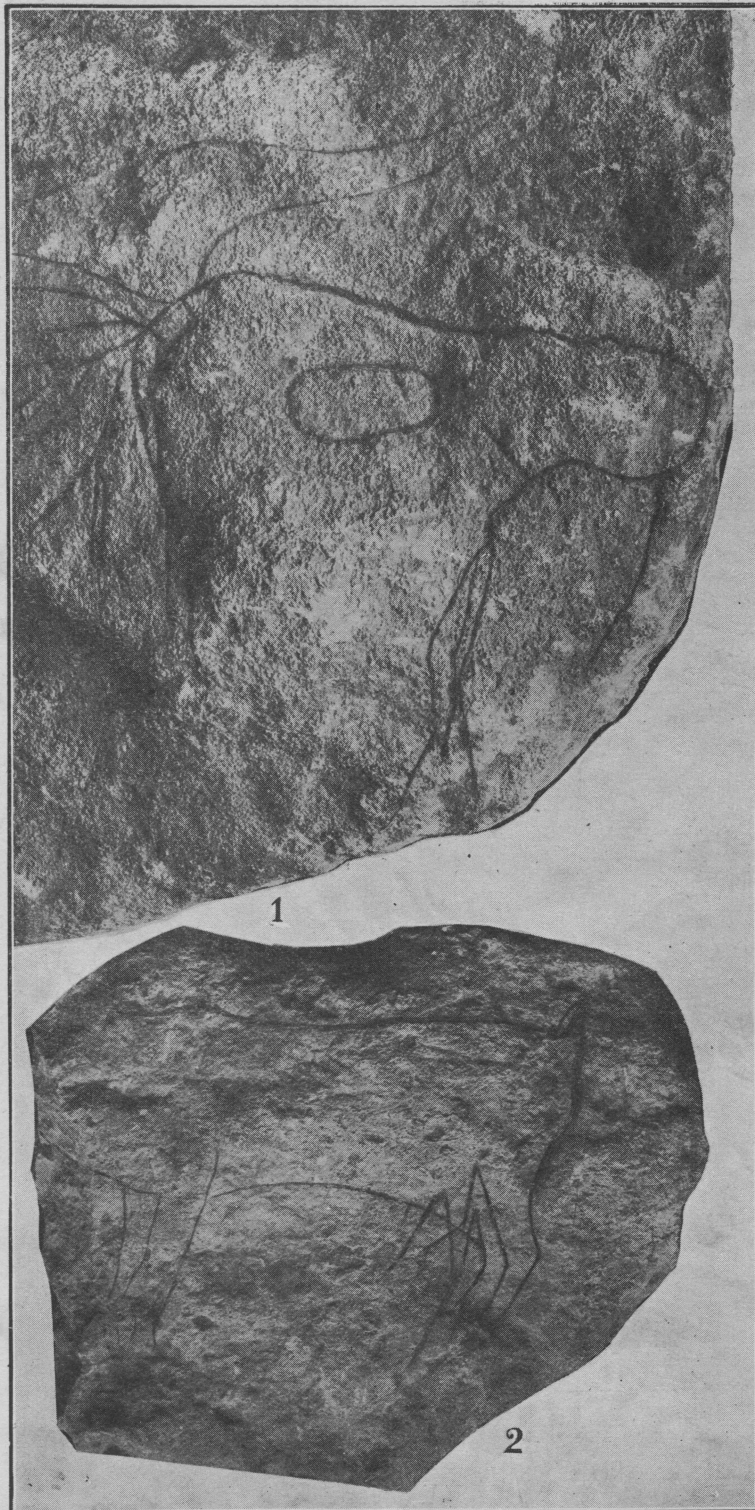


PLANCHE XIV

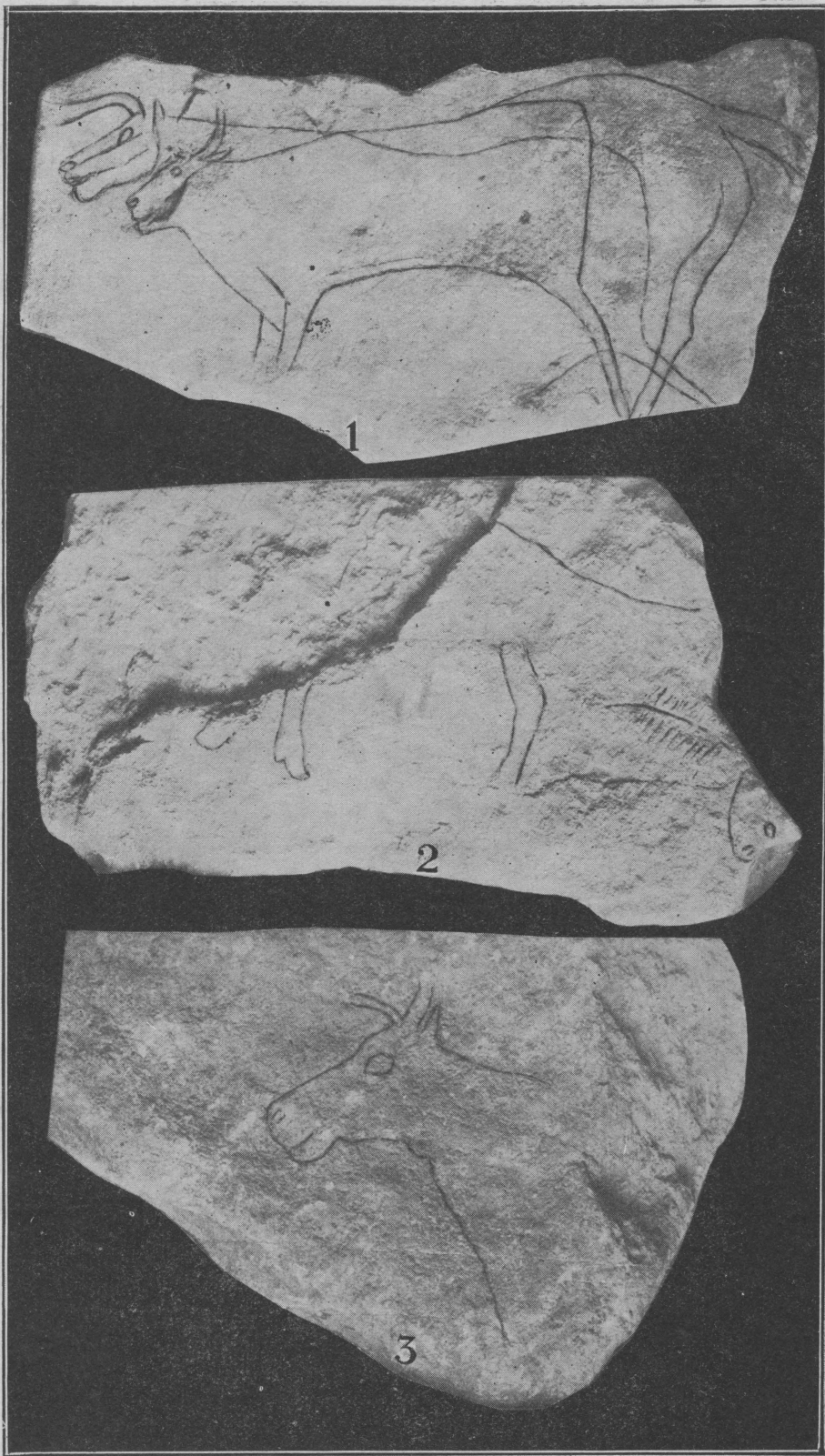


PLANCHE XV



PLANCHE XVI



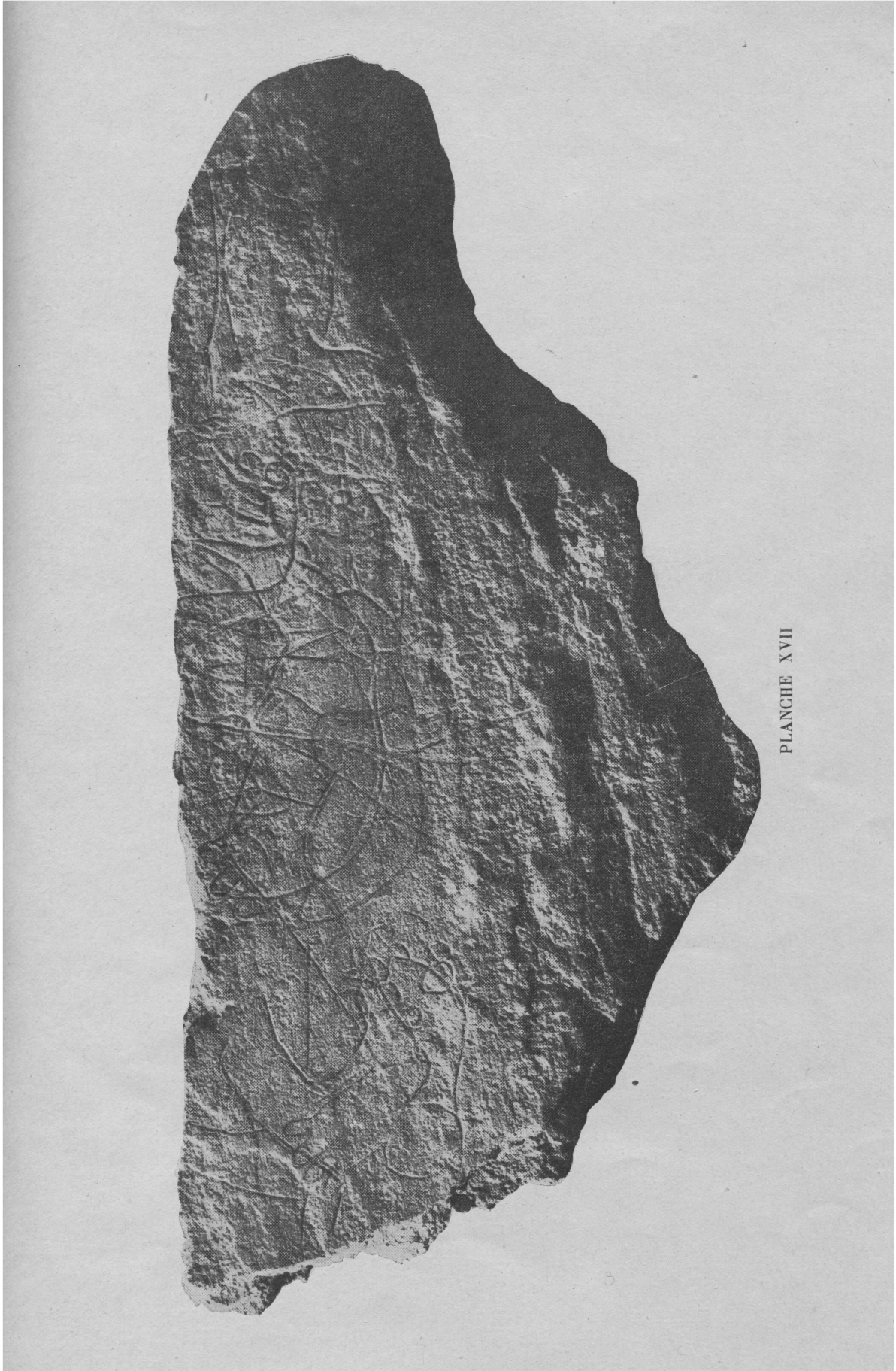


PLANCHE XVII

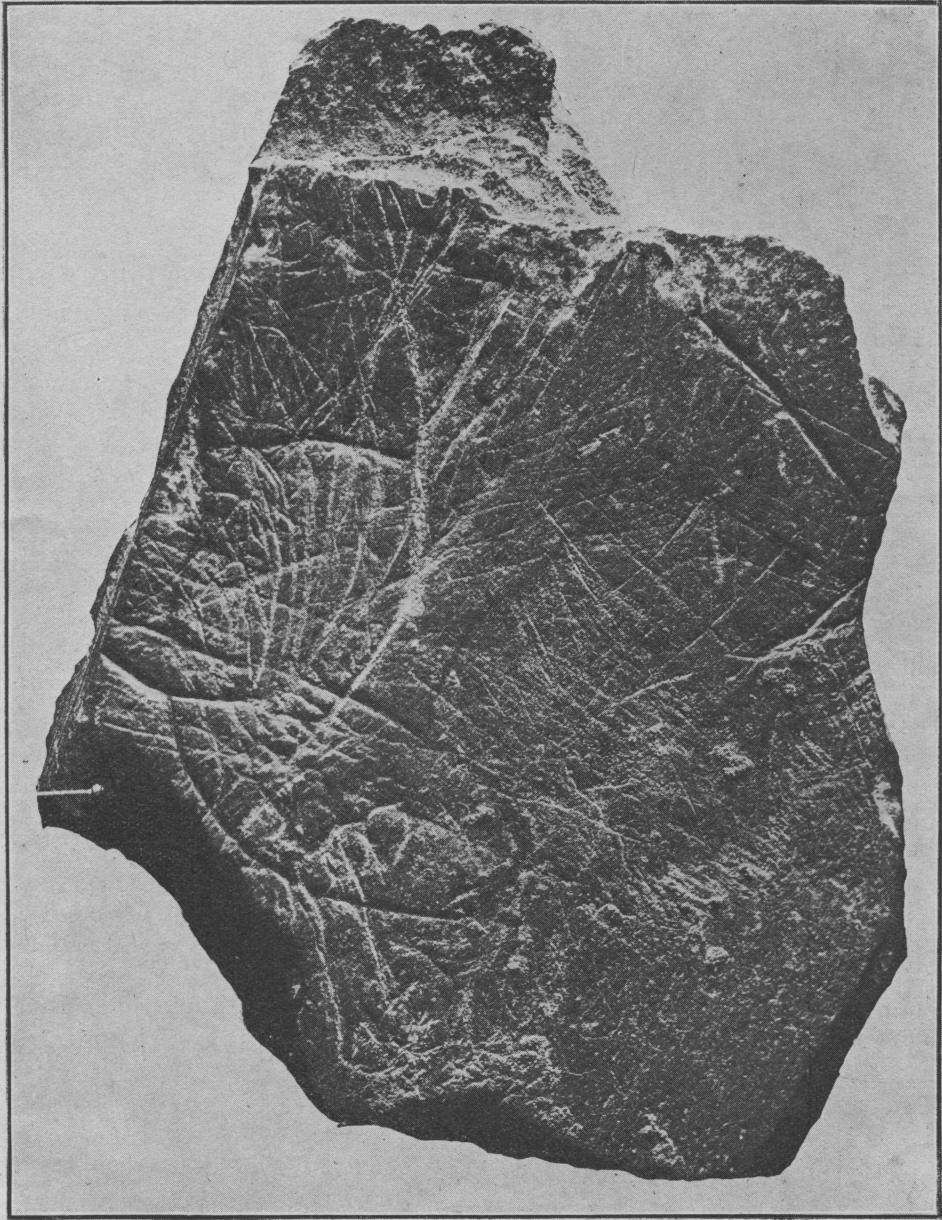


PLANCHE XVIII

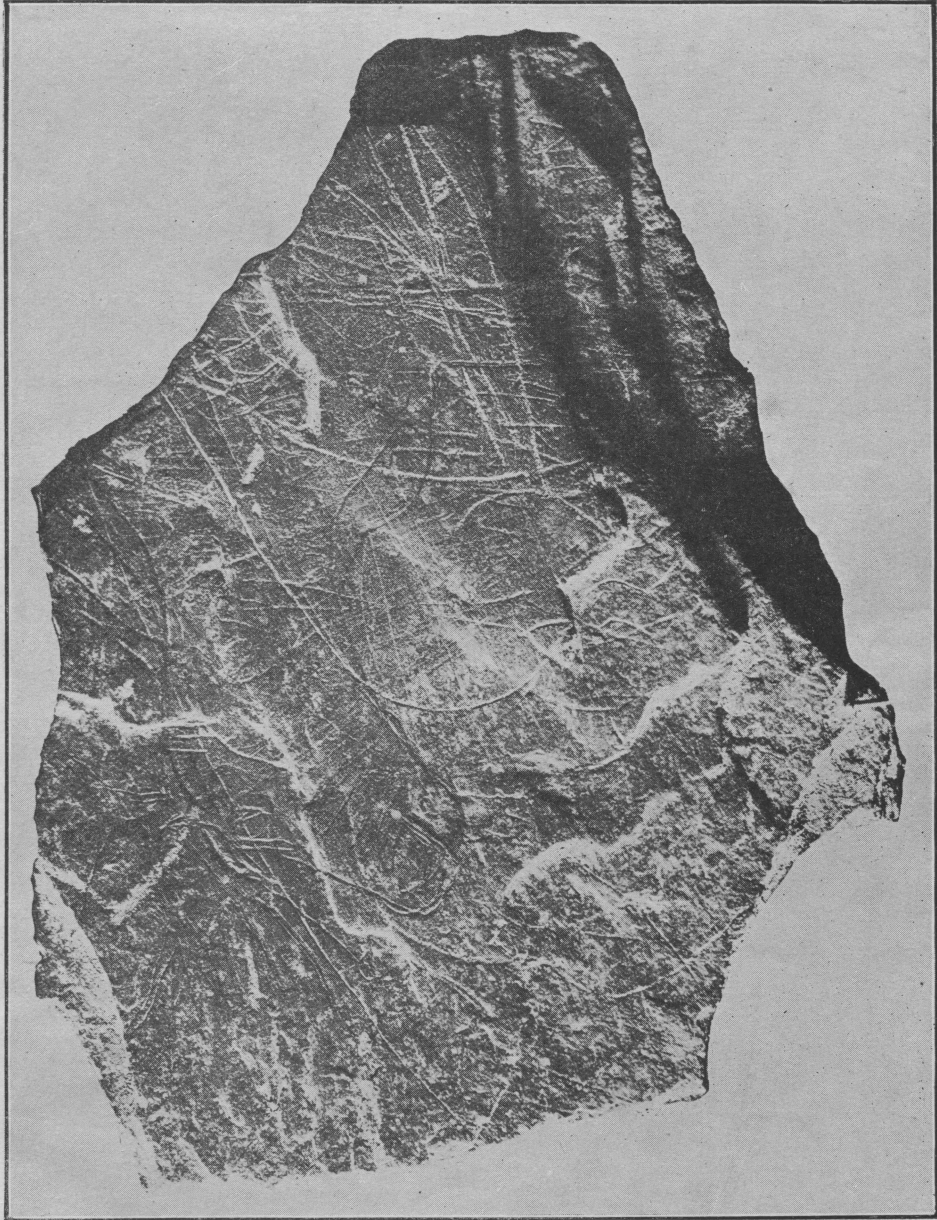


PLANCHE XIX